La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION DU
SAMEDI
Montréal,
samedi 25 janvier 1997
112e année No 94
182 pages, 13 cahiers

GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES
336-4444
50 % SUR TOUTES NOS MONTURES EN SUCCURSALE
*À l'achat d'une paire complète de lunettes de prescription. Ne peut être jumelé. L'offre peut prendre fin sans préavis.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 $
FLORIDE 2,35 $ U.S.
2$ TAXES EN SUS

Cinéma
Star Wars: l'univers de George Lucas toujours en expansion
page C1

Sondage SOM-*La Presse*
Gilles Duceppe en avance dans la course au leadership du Bloc
page B1

Vacances Sur les traces d'un vampire cahier H

Deux grands entraîneurs... mais combien différents!
page G1

«C'est la vraie vie!»

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Michèle Cartier a toujours cru que son mari Gerry Roufs continuait sa route. «Je crois qu'il est bien. Qu'il continue sur son bateau», a-t-elle dit hier.

HLM: les hausses de loyer reportées

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les locataires de HLM peuvent respirer: ils pourraient bien éviter la hausse de loyer envisagée par le ministère des Affaires municipales, du moins pour cette année.

Plusieurs sources indiquent en effet à *La Presse* que Québec aurait renoncé temporairement à hausser le loyer des HLM, comme l'envisageait pourtant le ministère des Affaires municipales il y a moins de trois mois.

C'est que Québec est présentement en négociation avec Ottawa pour rapatrier dans la province toute la gestion des logements sociaux.

À l'heure actuelle, le coût des logements sociaux est partagé entre les deux ordres de gouvernement: Ottawa en paie 60 %, Québec, 40 %.

Si le gouvernement du Québec haussait ses loyers avant d'avoir obtenu la maîtrise d'oeuvre du programme, plus de la moitié de l'argent des hausses se retrouverait donc directement dans les coffres d'Ottawa. « Québec paierait le prix politique de cette décision et Ottawa récolterait l'argent », résume une source proche du dossier.

Une situation que les Affaires municipales voudraient éviter en remettant les hausses à plus tard, puisque les négociations avec Ottawa vont à un rythme bien plus lent que ne l'espérait le gouvernement Bouchard.

Pour être en vigueur en juillet, une hausse de loyer devrait en effet être publiée dans la *Gazette officielle* avant le 31 mars prochain. La possibilité que les négociations aboutissent avant cette date est pour le moins ténue, commentent plusieurs observateurs.

Québec songe également à effectuer un virage à

Voir **HLM** *en A2*

L'Ontario verse 1,25 million à une victime d'erreur judiciaire

MARC THIBODEAU

Quelques jours seulement après que le Lavallois Réjean Hinse eut été acquitté en Cour suprême d'un vol qu'il n'a jamais commis, le gouvernement ontarien a annoncé hier qu'il entendait dédommager financièrement Guy-Paul Morin, également victime d'une erreur judiciaire.

M. Morin et ses parents recevront une somme totale de 1,25 million de dollars en compensation pour les dommages subis en raison d'une « condamnation et d'un emprisonnement injustifiés », a précisé le gouvernement dans une déclaration.

M. Morin et sa famille ont également eu droit aux excuses du Procureur général de l'Ontario, Charles Harnick.

Morin, qui a près de 35 ans, avait été arrêté et acquitté en 1986 d'avoir agressé sexuellement et tué une jeune voisine, Christine Jessop, en 1984, à Queensville, au nord de l'Ontario. Il devait par la suite être condamné lors d'un nouveau procès en 1992 et purger plus de deux ans de prison avant d'être finalement acquitté de nouveau grâce aux tests d'ADN.

Bien que la cause de M. Mo

Voir **L'ONTARIO** *en A2*

■ **Autres textes, page A17**

L'amie de Roufs espère... mais un doute s'installe

MICHEL MAROIS

« Vous savez, ce qu'on vit, ce n'est pas un scénario de cinéma... c'est la vraie vie! »

Michèle Cartier, la conjointe de Gerry Roufs, a pris quelques heures, hier après-midi, pour affronter directement la meute de journalistes qui l'ont plus ou moins harcelée depuis la disparition du navigateur, le 6 janvier.

Mme Cartier voulait faire le point. Accompagnée d'un ami du couple, Dominique Sanche, la jeune femme a beaucoup insisté sur les efforts qu'ils ont menés en parallèle des recherches officielles.

« Dès le lendemain de la disparition, plein de gens nous ont appelés pour offrir leur collaboration, a-t-elle expliqué. Plusieurs réseaux de radios amateurs tentent présentement d'entrer en contact avec Gerry. Et il y a les satellites qui continuent d'observer les deux zones de recherches.

« Nous avons même été en communication avec les astronautes de la mission commune *Atlantis-Mir*», a précisé Sanche, un compagnon de voile de Roufs, qui a travaillé à la mise sur pied du site Internet du navigateur en collaboration avec un hebdo montréalais. Le commandant Hatfield, de la navette spatiale, nous a fait parvenir le très beau message d'encouragement suivant: 'Nous espérons que Gerry pourra voir l'étoile lumineuse de la station *Atlantis-Mir* et qu'il saura que nos pensées sont avec lui' .»

Mme Cartier a répété qu'elle était confiante de voir son mari débarquer aux Sables d'Olonnes dans quelques semaines. « Je crois qu'il est bien. Qu'il continue sur son bateau », a-t-elle dit.

« D'après nos estimations, il devrait atteindre l'arrivée autour du 20 février. Nous avions prévu que Gerry atteindrait le cap Horn jeudi ou vendredi dernier; nous avions d'ailleurs contacté les autorités chiliennes afin qu'elles envoient des avions à sa recherche. Jeudi matin, quand le contact radio a été établi, ça n'a fait que confirmer ce qu'on pensait. »

Voir **L'AMI** *en A2*

Les massacres se multiplient en Algérie

d'après AFP, AP et La Presse
ALGER

Quarante personnes ont été égorgées ou décapitées et parfois démembrées hier dans la petite localité d'Ouled Ali, près de Berrouaghia, à 90 km au sud d'Alger, a-t-on appris hier au moment où le président Liamine Zéroual s'adressait à la nation pour promettre « l'extermination » des groupes islamistes armés.

Depuis le début du ramadan en Algérie, 250 personnes — exclusivement des civils — ont été tuées et 500 autres blessées par des groupes islamistes armés lors d'assassinats collectifs et d'attentats à la voiture piégée à Alger et dans sa périphérie sud.

Le président algérien a donc tenté de rassurer la population hier sans annoncer pourtant de mesures concrètes pour faire cesser les attentats et les massacres perpétrés par les ailes armées du Front islamique du salut (FIS — dissous) qui avait promis lors des élections annulées de 1991 de mettre un terme à la démocratie et d'instaurer

Voir **LES MASSACRES** *en A2*

PHOTO AFP

Une femme et son enfant pleurent les 15 victimes du massacre qui s'est produit le 23 janvier dans la région de Baba Ali, en banlieue d'Alger.

INDEX

Petites annonces		- proposition d'affaires	F4	À tire-d'aile	K6	- formation	J9 à J12	Horoscope	K5	Mon toit	cahier K		cahier H
- index	C11	Arts et spectacles		Avis	A25 et G12	Décès	G10 et G11	Le monde	B9	Mots croisés	G8 K5	Vin	D13
- immobilier	C11 et E1	cahiers C et D		Bridge, échecs - et timbres	H10	Économie	F1 à F9	Les petits compagnons	H10	Mot Mystère	G9	Sports	cahier G
- marchandises	E4 et E5	- horaires-spectacles	D10	Carrières	cahiers I et J	Éditorial	B2	Loteries	A2 et G12	Opinions	B3	- Chasse et pêche	G6
- emplois	E5 à E10, G8	- Télé-horaire	D2	- professions	cahier I, J1 à J8	Encans	B10	Plus	B1 à B7	Politique	B8		
- automobile	G8 à G11	Actualités	A17			Êtes-vous observateur?	C12	Météo	G12	Restaurants	D12		
										Vacances - Voyage			

MÉTÉO
Pluie
Max. 4, min. -6
page G12

LA SUBARU FAMILIALE... UNE AUBAINE PHÉNOMÉNALE!
LEGACY 97
BRIGHTON SW = 4X5 5XM
289$* MOIS 48 MOIS
*LOCATION 48 MOIS, VERSEMENT DE 2 100 $ COMPTANT OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TAXES EN SUS. TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.
SUBARU VOYEZ-LA CHEZ
Johnson SCOTT SUBARU
4305, boul. Métropolitain, Est
(514) 725-9394

6 21924 45678 2

Suites de la une

HLM: les hausses de loyer reportées

HLM / *Suite de la page A1*

180 degrés au sujet de l'abolition du remboursement d'impôt foncier, que touchent 724 000 ménages à faible revenu.

Les prestataires d'aide sociale ont déjà perdu quelques dollars à ce titre sur leur chèque mensuel, mais le remboursement global — en moyenne 196 $ par an — ne serait aboli que graduellement.

Au bureau du ministre Rémy Trudel, on confirme que la possibilité de maintenir les loyers à leur niveau actuel est bien examinée. « Mais aucune décision finale n'est encore prise », affirme l'attachée de presse du ministre, Renée-Claude Boivin.

En septembre dernier, le ministre songeait à faire augmenter la part que versent les locataires de logement sociaux, qui paient à l'heure actuelle 25 % du loyer.

Le ministre songeait à une nouvelle formule, en vertu de laquelle les locataires verseraient 90 % du loyer moyen payé par les salariés à faible revenu.

Des hausses de 100 $

Concrètement, cela aurait pu se traduire par des hausses de loyer de près de 100 $ par mois pour certains assistés sociaux.

Une famille monoparentale avec un enfant verrait par exemple son loyer passer de 245 $ à 356 $, une augmentation de plus de 40 %.

Le ministre avait cependant promis qu'il ne hausserait pas le loyer des bénéficiaires de l'aide sociale inaptes au travail, qui représentent 10 % des locataires de HLM.

Ces hausses, couplées à l'abolition du remboursement d'impôt foncier, auraient procuré des économies annuelles de 198 millions au gouvernement, dont 45 millions auraient été investis dans la construction de nouveaux logements sociaux.

L'amie de Roufs espère... mais un doute s'installe

L'AMI / *Suite de la page A1*

Une douche froide est toutefois tombée hier soir quand un officier de la troisième zone navale chilienne, Jorge Minoletti, a indiqué à un correspondant de l'*AFP* qu'aucune identification formelle de Roufs ou de son voilier *Groupe LG* n'avait été possible lors de la brève communication radio de jeudi dernier. Selon lui, jamais les mots « Groupe LG, Lima Golf » n'ont été prononcés par l'occupant du bateau.

Le lieutenant Marcello Alvarran, porte-parole au Centre de coordination de recherches en mer, a toutefois démenti cette information, précisant que Minoletti n'était pas autorisé à s'exprimer sur cette affaire. Quoi qu'il en soit, un doute sérieux plane maintenant sur ce qui était le seul indice sérieux du passage de Roufs au cap Horn.

Mme Cartier doit donc composer avec un nouveau coup du sort. En après-midi hier, elle avait expliqué qu'elle avait appris à composer avec ces situations. « L'angoisse, l'inquiétude, ça fait 12 ans que je vis avec ça, a-t-elle raconté. Je m'y suis habituée, d'abord dans de petites courses puis, maintenant, dans les grandes. Les marins, vous savez, sont des gens très égoïstes.

« C'est dur d'être la femme d'un marin, mais ça doit aussi être dur d'être la femme d'un itinérant, d'un chauffeur d'autobus... de n'importe quel homme en fait... »

Quoi qu'il arrive, Mme Cartier compte retourner en France dans quelques jours pour continuer sa « longue attente ». « Je redoute un peu les médias de là-bas. Ils ont déjà parlé à tout le monde dans le village où nous avons une maison... je sais qu'ils m'attendent. »

Québécoise d'origine, la jeune femme a aussi dénoncé la couverture de certains médias d'ici. « Ce qui est dur, c'est de voir que les gens ont sauté aux conclusions les plus tragiques sans vraiment connaître la situation. Ça n'a pris que 24 heures de silence radio pour que certains journalistes m'appellent pour commenter le pire. Pourtant, d'autres concurrents avaient connu pareille mésaventure auparavant. »

Mme Cartier a aussi exprimé quelques regrets sur l'organisation des secours. Ses propos les plus durs visaient deux concurrents de la course. « Les deux navigateurs qui suivaient immédiatement Gerry (Bertrand de Broc et Hervé Laurent) n'ont pas changé leur route quand ils ont appris qu'il ne répondait plus aux appels. C'est pourtant un code d'honneur entre marins. Pour moi, ces deux-là ne sont pas des hommes dignes de ce nom. »

D'ici son départ, Mme Cartier continuera de participer aussi activement qu'elle le peut aux recherches en cours, tout en continuant d'accorder à sa fille toute l'attention dont elle a besoin.

« À la maison, j'ai le monopole de la vérité. Emma croit comme moi que son père va bien, qu'il n'est victime que d'ennuis techniques et que nous le reverrons bientôt. »

Les massacres se multiplient en Algérie

LES MASSACRES / *Suite de la page A1*

une république islamique en Algérie.

M. Zéroual a aussi dénoncé l'existence d'un « complot » impliquant des « forces étrangères », qu'il n'a pas nommées. Il a accusé une partie de l'opposition « d'utiliser le mouvement terroriste pour casser la volonté du peuple algérien », dans une violente attaque sans précédent. Le président s'est adressé aux Algériens pour les « informer » sur la « situation sécuritaire » dans un discours radiotélévisé en arabe de vingt minutes. Des partis politiques et la presse pressaient le pouvoir depuis quelques jours de sortir de son « mutisme ».

Ferme dans le ton, mais s'efforçant de paraître rassurant, le chef de l'État a expliqué que l'Algérie était visée par une « conspiration » menée avec l'aide de « forces étrangères » et de « personnalités algériennes ». Les autorités ont dénoncé à plusieurs reprises le Soudan et l'Iran comme pays soutenant le « terrorisme » en Algérie, où les violences ont fait plus de 50 000 morts depuis 1992. Le chef de l'État a directement fait référence, comme faisant parti de ce « complot », aux formations qui, ayant signé un accord en janvier 1995 à Rome avec le FIS, ont lancé en novembre dernier un « appel à la paix ». Parmi ces partis se trouvent le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed et le FLN (ex-parti unique).

Le chef de l'État, élu en novembre 1995 avec 60,01 % des suffrages — recevant un appui sans équivoque d'une population dégoûtée des méthodes islamistes —, a souligné que le pays était engagé sur la voie du « redressement national », dans l'attente des législatives prévues avant la fin du premier semestre.

Ce discours avait été précédé par d'autres massacres accompagnés d'actes de barbarie. Deux raids nocturnes islamistes près d'Alger ont fait 34 morts en 48 heures. Jeudi soir, un commando a attaqué une ferme au milieu des vergers à Haouch el Hadj, dans la région de Baba Ali, près d'Alger. Les victimes ont été tuées à coups de couteaux, de haches et de pelles, selon des témoignages recueillis sur place.

De son côté, le Rassemblement pour la culture et la démocratie, parti de l'opposition démocratique dirigé par M. Saïd Sadi, a renvoyé dos à dos les islamistes et le pouvoir algérien. Dans un communiqué envoyé hier à *La Presse*, le RCD déclare notamment: « Pour l'heure, il faut bien constater qu'en gênant toute contestation populaire d'envergure, les terroristes s'avèrent être les alliés les plus sûrs du pouvoir. Inversement, en étouffant la liberté d'expression et en réprimant toute initiative porteuse d'espoir, le pouvoir ressuscite la tentation intégriste et donne prise aux bavardages de leurs sponsors. »

L'Ontario verse 1,25 million à une victime d'erreur judiciaire

L'ONTARIO / *Suite de la page A1*

rin soit différente de celle de M. Hinse, qui a purgé huit ans de prison avant de voir son innocence reconnue après 35 ans de lutte à la suite d'une accusation différente, elle constitue un précédent d'importance à un moment crucial dans ce dossier.

Si M. Hinse se défend pour l'instant de vouloir dénoncer le gouvernement, son avocat, Jean-François Longtin, a annoncé cette semaine que son client était en droit de s'attendre à une compensation financière substantielle — certainement supérieure à un million, dit-il — en contrepartie des préjudices subis pendant toutes ces années. Le ministre de la Justice, Paul Bégin, n'a toujours pas annoncé ses intentions dans ce dossier.

Malgré ces développements, les préoccupations de Me Longtin étaient d'un tout autre ordre hier. L'avocat a en effet réagi avec fureur aux récentes déclarations du procureur de la Couronne qui était chargé du dossier de M. Hinse devant la Cour d'appel et la Cour suprême, Me Pierre Sauvé.

Ce dernier a indiqué jeudi à *La Presse* qu'il n'était pas convaincu de l'innocence de M. Hinse malgré son acquittement par le plus haut tribunal du pays. Une affirmation ayant valu hier à Me Sauvé une mise en demeure de Me Longtin, qui le somme de se rétracter et de formuler des excuses par l'entremise du même journal, au plus tard le 27 janvier.

L'avocat de Réjean Hinse a également souligné son indignation dans une lettre transmise au ministre Bégin. Il est inadmissible, écrit-il, qu'un procureur de la Couronne mette publiquement en cause l'innocence de M. Hinse au mépris du jugement de la Cour suprême. Et « cela défie le sens commun », ajoute-t-il, que ces doutes viennent du procureur associé au dossier.

Il demande en conséquence au ministre de s'excuser à son tour auprès de M. Hinse, aussi dans *La Presse*, à titre de Procureur général du Québec. Me Longtin conclut sa lettre en précisant qu'il considère, en vue de ces récents événements, la possibilité de demander au ministère fédéral de la Justice d'instituer une commission royale d'enquête.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00046

Code du jour 4-6

Samedi, 25 janvier 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **253**
à quatre chiffres : **5501**

INSOLITE

Héros d'un jour

■ Un garçon sourd-muet de 10 ans s'est servi du langage des signes pour donner l'alerte et contribuer à sauver un homme d'une maison en flammes. Carlos Manor se trouvait jeudi matin dans un car scolaire lorsqu'il a vu des flammes s'échapper des fenêtres de cette maison d'Augusta, en Géorgie. Il a alors donné un coup de coude à son voisin et lui a dit en langage des signes: « Préviens-les, il y a le feu, il y a le feu! ». L'enfant a également émis des sons qui ont alerté le chauffeur. Ce dernier a arrêté le car. Son assistante s'est précipitée vers la maison et a crié pour prévenir l'octogénaire qui s'y trouvait. Ce dernier a été ensuite secouru par les pompiers. Peu après, les fenêtres ont volé en éclats.

DEMAIN DANS LA PRESSE

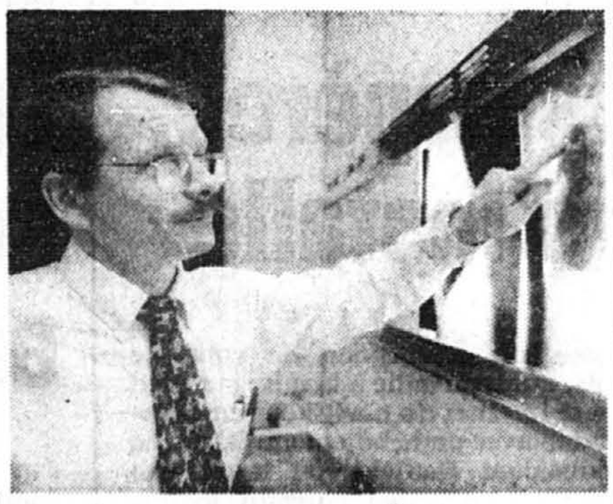

Tuberculose: le spectre réapparaît

■ D'inquiétantes flambées de tuberculose résistante aux antibiotiques ont surgi ces dernières années dans les pays industrialisés. La raison? Un relâchement des efforts pour traiter tous les malades et jusqu'au bout, disent les spécialistes en santé publique. Au Québec, le nouveau régime de l'assurance-médicaments met en péril la fidélité au traitement contre la tuberculose, une maladie extrêmement contagieuse ... Un dossier signé Carole Thibaudeau, à lire dans notre cahier Santé de demain.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Afin de mettre sur pied sa politique familiale, le Québec parviendra-t-il à rapatrier d'Ottawa sa part de la caisse de l'assurance-emploi, soit environ 360 millions?

Les budgets de quatre hôpitaux de Montréal ont été amputés de 600 000 $ parce que de nombreux malades restent encore plus de 48 heures sur les civières à leur urgence. Ces mesures coercitives vous semblent-elles appropriées?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 13 %
Non: 87 %

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

NOS PRIX SONT IMBATTABLES !
COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU !
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Place Portobello, Brossard 671-2202
Les Galeries Laval 681-9090
Centre Rockland 341-7810
Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

La Presse

Le mot du jour

dévolution

■ Dans notre langue, ce terme de droit désigne la « transmission d'un droit ou d'un bien d'une personne à une autre ». Sous l'influence de l'anglais, on lui donne à tort le sens de *décentralisation* (administrative).

— Le gouvernement ontarien vient de mettre en marche une décentralisation très controversée.

Paul Roux

Club Aventure voyages
101-1221, rue St-Hubert,
Montréal, Québec, H2L 3Y8
Tél:990-9290 • 1-800-342-9290
Partons ensemble au coeur du MONDE
2454821

L'EXPRESS DU MATIN

Un homme perd la vie dans un incendie

■ Un homme de 81 ans a perdu la vie tôt hier matin, lors d'un incendie qui s'est déclaré dans une résidence située au 2121, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie. La police ne peut, pour le moment, dévoiler l'identité de la victime, son corps étant calciné.

Meurtre éclairci

■ Après deux années d'effort ardu, la police de la CUM est finalement parvenue à mettre la main sur les assassins de Roco Racaniello, victime du premier meurtre commis en 1995 à Montréal. L'épouse de M. Racaniello, Maria, 52 ans, ainsi que Stevia Clermont, 32 ans, et Nick Storto, 64 ans, ont été arrêtés hier et ils seront accusés aujourd'hui de meurtre au premier degré, au palais de justice de Montréal. Âgé de 42 ans, M. Racaniello avait été poignardé à mort, le 14 janvier 1995, devant son domicile du 7040, rue Cannes, à Saint-Léonard.

Fin de lock-out

■ Le Pavillon Saint-Joseph, l'infirmerie des Soeurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, et le Syndicat des 210 employés membres de la Fédération des affaires sociales de la CSN, viennent de convenir d'une entente de principe après un lock-out de neuf mois. D'une durée de trois ans, à compter de la date de la signature jusqu'au 31 décembre 1999, la nouvelle convention collective prévoit des augmentations de salaire totalisant 6,5 %. Les travailleurs ont aussi réussi à préserver l'essentiel de leur régime d'assurances collectives. Ainsi, l'employeur maintiendra sa contribution annuelle à environ 76 % jusqu'à un plafond de 115 000 $. Avant le conflit — le lock-out a débuté le 26 avril dernier —, le salaire horaire variait entre 12 et 13 $ l'heure.

Ouverture de la clinique The Ready

■ Des médecins du défunt hôpital Reddy Memorial, qui fermait ses portes hier, se sont regroupés pour ouvrir officiellement le même jour The Ready, une clinique proposant aux ex-patients de l'hôpital toute une gamme de services spécialisés, dont la cardiologie, la médecine générale, la gynécologie, la chirurgie, l'endocrinologie etc. La clinique The Ready est située au 3000, rue Saint-Antoine Ouest, dans l'ancien édifice de la Banque Toronto Dominion.

Le conseiller Robert Laramée claque la porte de Vision Montréal

Il va même jusqu'à douter de l'honnêteté des dirigeants du parti

YVON LABERGE

Le conseiller municipal Robert Laramée a claqué la porte de Vision Montréal hier, allant même jusqu'à douter de la crédibilité et de l'honnêteté des dirigeants du parti et des collaborateurs du maire Pierre Bourque.

« Les événements qui se déroulent à l'hôtel de ville depuis un certain temps, et plus particulièrement ceux des deux dernières semaines, auront précipité et justifié mon désir de siéger dorénavant au conseil municipal comme conseiller indépendant », a d'emblée déclaré M. Laramée au cours d'un point de presse hier matin.

Dans une déclaration solennelle adressée à ses électeurs du district Père-Marquette, à ses collègues du conseil et à l'ensemble des Montréalais, M. Laramée rappelle que le maire, en octobre dernier, lui a retiré, sans raison valable, la responsabilité politique du Service de la propriété et du dossier de l'environnement.

« Après avoir affirmé devant tous mes collègues du caucus, fin novembre dernier, que je ne croyais plus au parti Vision Montréal, je dois maintenant partir (...) Ne donnant plus aucune crédibilité ni au parti ni à ses dirigeants, j'ai conclu qu'il valait mieux devenir un conseiller indépendant. »

Plus loin, il ajoute vouloir être au service des Montréalais et « non plus à celui d'une équipe incapable de stabilité, d'harmonie et d'honnêteté ». Interrogé par les journalistes, M. Laramée précise que « le maire fait partie de l'équipe de direction » et déclare douter « énormément des gens qui l'entourent ».

« Le parti a une nouvelle équipe de direction et le maire a autour de lui une équipe en qui je n'ai pas confiance du tout et je sens bien que dans deux ans, les Montréalais ne lui feront plus confiance non plus. »

Évidemment, M. Laramée n'a cité aucun nom, mais il visait entre autres le président intérimaire du parti, Robert Archambault, le chef de cabinet du maire, Jean-Pierre Gauthier, et la directrice des communications du comité exécutif, Christiane Théberge.

Bref, Robert Laramée confie que, depuis l'automne dernier, il n'avait confiance qu'en Pierre Bourque, mais que depuis sa décision d'évincer Pierre Goyer et Sammy Forcillo du comité exécutif, ce lien de confiance s'est brisé.

Imperméable à la critique et peu concerné par la crise qui secoue son parti et son administration municipale, le maire Bourque a déclaré hier respecter la décision de M. Laramée, comme il l'avait fait la veille

Robert Laramée

après que Martin Lemay lui eut remis sa démission du comité exécutif et de Vision Montréal.

Interrogé à sa sortie d'une rencontre avec le ministre des Affaires municipales, M. Bourque a grosso modo précisé que le temps lui donnera raison et prié les journalistes d'informer les Montréalais que son parti est largement majoritaire au conseil municipal !

Cela dit, le ministre Rémy Trudel a de son côté souligné ne pas vouloir porter de jugement sur la crise à l'hôtel de ville. S'il a convoqué M. Bourque hier, c'était évidemment pour que ce dernier le rassure sur la situation politique et financière de Montréal. Cela ayant été fait, le ministre croit que la stabilité retrouvée permettra d'envisager un nouveau cycle de grandes et belles réalisations !

Autre départ ?

En attendant, un autre conseiller municipal menace de quitter le parti du maire Bourque. Philippe Bissonnette a en effet dit hier que sa période de réflexion tire à sa fin. Il compte bien rencontrer une dernière fois ses troupes dans le quartier Saint-Paul avant d'annoncer sa décision de siéger comme conseiller indépendant.

Avec le départ de Robert Laramée hier, le parti du maire Bourque occupe encore 34 des 51 sièges du conseil municipal. Le Rassemblement des citoyens de Montréal forme, avec ses cinq représentants, l'opposition officielle. La Coalition démocratique Montréal écologique compte deux conseillers cependant que les indépendants sont maintenant 10.

D'autre part, le maire Bourque a annoncé hier qu'il ne poursuivrait pas Radio-Canada et Maurice Brault, comme il en avait évoqué la possibilité, même s'ils ne lui ont pas fait les excuses demandées.

Surplus de la caisse de la Simonds : les syndiqués partageront avec les retraités

YVES BOISVERT

Dans l'interminable saga de la caisse de retraite des employés de la Simonds, la Cour supérieure vient de décider que les surplus doivent être partagés entre les retraités et les syndiqués. La CSN réclamait que les retraités soient exclus du partage.

La Simonds (devenue Eljer), une entreprise de fabrication d'outils à Granby, a fermé ses portes le 11 novembre 1988. La caisse de retraite contenait un surplus de 6,2 millions, qui vaut maintenant 8,8 millions. La compagnie a tenté de partir avec le magot, mais les tribunaux l'ont rappelée à l'ordre : cet argent appartient aux travailleurs.

L'affaire a duré sept ans devant les tribunaux, et s'est rendue en Cour suprême en 1995 — qui a maintenu la victoire des travailleurs.

Mais l'affaire n'était pas réglée pour autant. Devant la Régie des rentes du Québec, chargée de liquider la caisse de retraite et son surplus, une querelle a surgi entre deux groupes d'anciens travailleurs de la Simonds : les 103 qui étaient actifs au jour de la fermeture de l'usine, et les 80 qui étaient à la retraite et qui touchaient leur rente.

La CSN soutenait la position des 103 syndiqués contre ses anciens membres. Elle a prétendu que tout l'argent devait revenir à ces 103 personnes. D'abord parce que les règles de la caisse de retraite stipulant que le surplus va aux travailleurs sont récentes et ne s'appliquent pas aux retraités de la boîte. Ensuite, disait la CSN, les surplus sont dus essentiellement aux contributions des travailleurs entre 1983 et 1987.

Le droit des retraités

Le juge Léo Daigle, de la Cour supérieure, rejette ces arguments. Les retraités ont droit comme les autres aux surplus. Au fait, la minceur des rentes explique tout autant les surplus de la caisse que les contributions des employés dans les dernières années. Tous ont donc contribué.

Le juge Daigle prononce une « rétractation » du jugement original de la Cour supérieure dans cette affaire, ambigu sur ce point, de façon à inclure clairement les 80 retraités dans le partage des surplus.

Le partage décidé par la Régie est le suivant : 4,6 millions pour les 103 syndiqués et 4,2 millions pour les 80 retraités. Les bénéficiaires pourront toucher une rente ou obtenir l'injection de leur part dans un FEER.

« Les retraités espèrent que la CSN n'en appellera pas, car la plupart ont plus de 75 ans, plusieurs plus de 80 ans, et ils aimeraient en profiter avant de mourir », a dit hier leur avocat, Me Marcel Rivest. « Pour nous, le droit et l'équité vont ensemble avec ce jugement, et le débat nous paraît terminé ». L'avocat de la CSN n'a pu être joint.

Le syndicat et les 103 ont jusqu'au 20 février pour en appeler.

Déchirez ici.

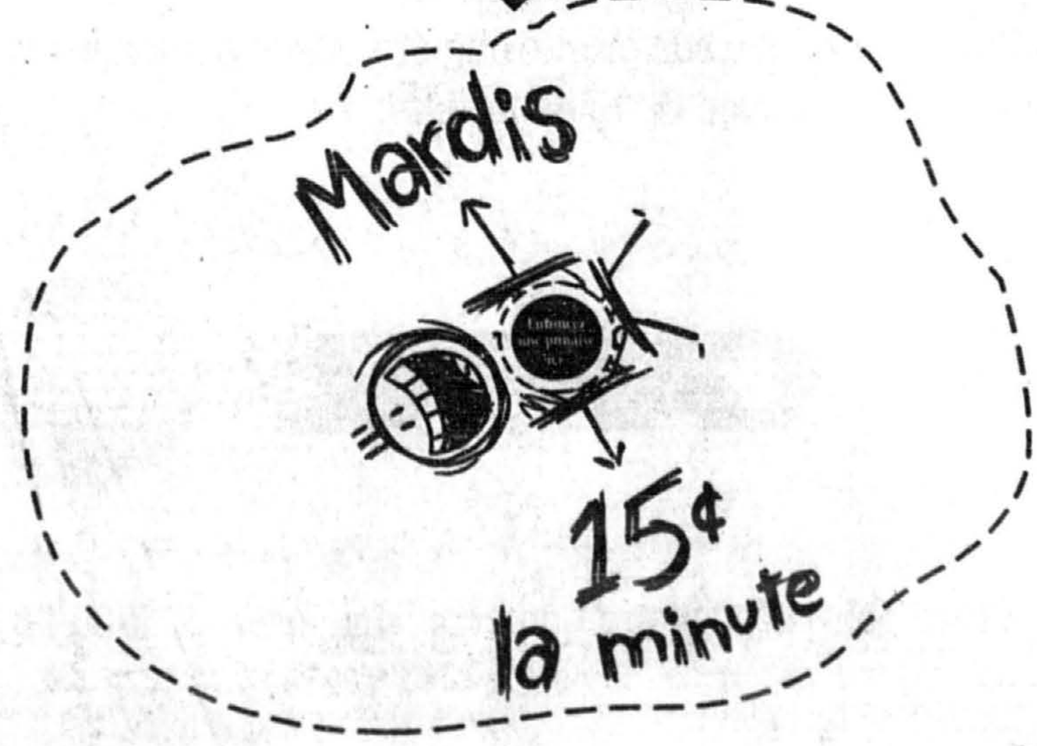

Juste un petit truc pour vous rappeler que les interurbains au Canada et aux États-Unis ne coûtent que 15¢ la minute maximum, tous les mardis de janvier 1997, de 20 h à 8 h. Et que c'est encore moins cher pour les abonnés du plan SuperMax^MC. Profitez-en.
*Certaines restrictions s'appliquent
1 800 311-6100
Bell
du génie et des gens*

Garderie condamnée pour discrimination

YVES BOISVERT

Une garderie de Laval vient d'être condamnée à verser 3500 $ à une mère et à son fils handicapé, pour avoir refusé d'admettre l'enfant accompagné de son éducatrice.

Dans une décision rendue jeudi, le juge Michael Sheehan, du Tribunal des droits de la personne, conclut que la Garderie du Couvent a porté atteinte au droit de la mère et l'enfant à la dignité et à leur droit à l'égalité.

En septembre 1992, Mme Marlène L. s'inscrit à un programme d'accès à l'emploi. Elle doit placer son fils Daniel, âgé de quatre ans, en garderie.

Daniel souffre du syndrome de Lowe, qui handicape sa vision. À cause de ce handicap, l'enfant accuse un retard dans son développement d'environ deux ans. L'enfant est suivi par un « agent de réadaptation » payé par l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

À cette époque, donc, Mme L. se présente à la Garderie du Couvent et en rencontre la directrice, Mme Angéline Perry-Chouinard. La mère explique le handicap de son fils, dit qu'il a des problèmes de concentration et de motricité fine. Il peut se déplacer sans heurter les objets, malgré ses difficultés de vision. Mme Perry-Chouinard rencontre l'enfant, qui fait le tour des lieux pendant 30 minutes. Une deuxième visite a lieu et, lors de la troisième, Mme Perry-Chouinard signale qu'il n'est pas question que l'agent de réadaptation soit admis. Mme L. repart en pleurant.

L'agent de réadaptation téléphone à Mme Perry-Chouinard pour lui expliquer son rôle, sans succès : le règlement de la garderie est strict.

Mme L. porte plainte à la Commission des droits de la personne, qui met trois ans et quatre mois à boucler le dossier passablement simple. La CDP a déposé une poursuite il y a un an au nom de Marlène L., et le juge Sheehan vient de lui donner raison.

La garderie se défend en prétendant que l'enfant a un retard mental important qui nécessite attention et services hors du commun.

Or, observe le juge Sheehan, il n'a jamais été question de demander un traitement spécial. C'était précisément pour éviter tout problème d'adaptation que la mère voulait faire accompagner son fils une ou deux fois la première semaine, et au besoin les autres semaines.

Faire une entorse à la règle de l'exclusion des adultes de la garderie n'aurait été qu'un « accommodement raisonnable », de dire le juge. Les craintes de la garderie n'étaient pas fondées, pas même vérifiées.

Des spécialistes venus témoigner devant le juge Sheehan l'ont d'ailleurs convaincu que l'enfant peut très bien se débrouiller dans une garderie. Il est plus lent, moins attentif, mais cela ne fait pas de lui une charge plus lourde qu'un enfant non handicapé.

Le juge estime donc que l'enfant doit être dédommagé à hauteur de 1500 $, et la mère, qui a renoncé à son stage, de 2000 $.

Enquête sur la SQ : un commissaire têtu

Mme Louise Viau, commissaire à la commission d'enquête chargée de faire enquête sur la Sûreté du Québec, refuse de se récuser comme le lui demande l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ).

Me Robert Castiglio, avocat de l'APPQ, lui a demandé plus tôt cette semaine de se récuser, soutenant que sa nomination serait illégale dans la mesure où elle ne répondait pas à l'exigence d'apparence d'impartialité, à cause notamment de son implication comme présidente du comité d'examen des plaintes de la SQ et de sa participation aux travaux du Groupe de travail Bellemare chargé de procéder à l'examen des pratiques en matière d'enquêtes criminelles au sein des corps de police du Québec.

Mme Viau répond à Me Castiglio qu'elle n'a jamais participé aux enquêtes internes de la SQ sur la conduite de ses membres et qu'elle n'avait jamais été appelée à apprécier la manière dont les enquêteurs sont supervisés et appuyés par les officiers supérieurs, ni à prendre connaissance des entraves et difficultés pouvant survenir au cours de telles enquêtes.

Mme Viau précise notamment que le travail du comité consiste à étudier chaque plainte qui lui est soumise afin de décider si les faits allégués constitueraient, s'ils étaient prouvés devant l'« Autorité disciplinaire », un manquement au règlement relevant de la discipline interne et non de la déontologie policière.

Le président du Comité n'a pas droit de vote sauf en cas d'égalité des voix.

Quant au groupe de travail Bellemare, Me Viau a indiqué qu'elle n'en a jamais fait partie. Son rôle s'étant limité à rédiger un texte juridique qui fait le point sur un certain nombre de règles de droit qui balisent le travail policier. Ce texte est d'ailleurs produit en annexe du rapport.

Allô de Rose

Gratuit! Une douzaine de roses.

Laissez parler votre cœur! Abonnez-vous à notre plus séduisant forfait et nous ferons parvenir une douzaine de roses à la personne que vous aimez pour la St-Valentin !

Les loisirs amigo

POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT
- 100 minutes d'appels locaux gratuits par mois en soirée.
- Appels locaux illimités le week-end.
- 50¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

Seulement 29,95 $ par mois

Profitez de l'offre 2 en 1 Avec un léger supplément de 9,95 $ par mois, vous pouvez offrir à l'être cher son propre téléphone cellulaire ainsi que son propre numéro. Cette personne privilégiée partagera votre forfait Cantel AT&T. Valable uniquement avec certains forfaits.

amigo MD CANTEL MD AT&T MC

Pour en savoir plus, passez chez votre dépositaire Cantel ou composez le 1 800 681-2468.

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de résiliation anticipée exigibles. Frais d'accès au système et de mise en service exigibles. Offre réservée aux nouvelles mises en service avec certains forfaits Amigo. Certaines conditions s'appliquent. L'offre des roses se poursuit jusqu'au 14 février ou jusqu'à épuisement des stocks. Allouez 72 heures pour la livraison. Pour l'offre 2 en 1, le téléphone principal doit être renouvelé avec un nouveau forfait admissible de trois ans; le terme de trois ans s'applique aussi au deuxième téléphone. Détails dans les magasins participants. Nokia est une marque déposée de Nokia Corp. Finlande. MDRogers Cantel Inc. et MCAT&T Corp. utilisées sous licence.

CENTRE CANTEL

MONTRÉAL
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie
Bur. 11530
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
(514) 733-0000
7005, ch. de la Côte-St-Luc (Prohome)
(514) 485-9900
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
MONTRÉAL-EST
5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454
7070, rue Sherbrooke E.
(514) 255-7070
MONTRÉAL-NORD
10198, boul. Pie IX
(514) 329-0000
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
7250, boul. Taschereau
(Place Portobello)
(514) 671-4744
CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
(514) 755-5000
LAVAL
Carrefour Laval
(514) 687-5386
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(514) 682-2640
LASALLE
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(514) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360E, rue Arthur-Sauvé
(514) 974-9299
SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu
(514) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour Du Nord
(514) 565-3717
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543
SAINT-LAURENT
3131, boul. Côte-Vertu
(La Place Vertu)
(514) 745-0745
SAINT-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5555
TERREBONNE
Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs et l'offre 2 en 1 ne sont disponibles que dans les magasins participants des chaînes suivantes:

CANTEL express chez RadioShack.
la Baie
EATON
AVENTURE
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
FUTURE SHOP
BUREAU EN GROS
CENTRE HI-FI
CELLULAND

Ça fait longtemps qu'on a parlé de cul?

Pierre
FOGLIA

Avez-vous vu un film qui s'appelle *Tête-à-queue* ? Non, non, ce n'est pas un documentaire de la Régie de l'assurance automobile. C'est un film porno. Regardez-vous des films pornos, des fois ? Ça m'arrive dans les motels d'en accrocher un en pitonnant : je dépasse la limite des cinq minutes gratuites et, tant qu'à payer, aussi bien le regarder jusqu'au bout.

Tête-à-queue, donc. Au début, c'est un film porno comme les autres. Une fille avec deux gars. Pas de scénario, pas de dialogues, pas de décor, super cheapo, le même salon pendant 30 minutes. Si c'est du sexe que vous voulez, très bien, il y en a plein l'écran.

Les deux types ont la tête et le reste ailleurs, comme toujours dans ce genre de film. Ce qui est différent des autres films du genre, c'est la femme. Très spéciale. Ou plutôt pas du tout spéciale. Aussi peu reine du porno que possible. Popote. La quarantaine dodue, des seins normaux au lieu des obus habituels, la fesse un peu carrée des joueuses de piano, le pubis pas rasé. Tout cela sentait la précipitation, comme si la caméra avait été louée et qu'il fallait la rendre à midi pile. On imagine que, plus tôt dans la matinée, la dame était en train de faire des confitures et le téléphone a sonné. C'était son cousin Gaston, celui qui fait des films cochons : « Germaine, j'ai un service à te demander, la reine du porno m'a fait faux bond... »

J'invente, c'est pas dans le film. Ce que je n'invente pas, c'est le bonheur avec lequel cette dame ordinaire fait l'amour. Sa timide bonne volonté du début s'alanguit assez vite comme si elle s'était dit : Ben cout'donc, puisque je suis ici pour baiser, baisons. Et comme ses partenaires ne collaborent guère, elle baise avec l'oeil de la caméra. Avec le miroir. Avec nous, quoi.

C'est très rare que le cul exulte au cinéma. Jamais dans les films pornos, sauf cette fois. Et guère plus souvent dans les vrais films. Dans les scènes torrides (comme ils disent), les plus connues du répertoire (comme dans *Le facteur sonne toujours deux fois*), on voit toujours une actrice (Kim Basinger, Michelle Pfeiffer, Meryl Streep qui « se dépasse »), jamais une femme qui prend son pied. Quant à leurs partenaires célèbres, c'est encore pire : ils accompagnent. Comme la mayonnaise accompagne le veau froid.

Anyway, pourquoi on parle de cul, donc ? C'est pas vous qui avez commencé.

LE SENS PROFOND DES CHOSES — Le rendez-vous était à 8 h et je suis arrivé à 8 h. Le parking de la bibliothèque de Granby était plein. Merde. J'avais dit : pas de conférence. J'avais dit : une discussion avec « quelques personnes, *quelques* ! » Ils avaient promis : Oui, oui, ne vous inquiétez pas. Mais la première chose qu'ils font, c'est d'appeler le journal local : « Foglia donne une conférence le 22 janvier à notre bibliothèque. » Le parking était plein. Plus de cent personnes, certain. Mais je ne voyais personne, je ne voyais que la petite estrade en avant, la carafe d'eau sur la table et le verre qui s'est mis à trembler dans ma main. La dame de la bibliothèque a dit : « Ce n'est pas nécessaire que je vous le présente... »

Je me suis jeté dans le trou noir.

Deux heures et demie plus tard, dans l'auto, j'essayais de me souvenir de quoi j'avais parlé. De chanterelles, d'avortement, de la peine de mort, de la Corée du Sud, de ma mère, des chats, de Zézette, de Jacques Ferron, du socialisme, de pédophilie, de typographie, de vélo, de journalisme (en bitchant quelques consoeurs et confrères, lalalère), de démocratie, de ma fiancée, des Juifs, d'éducation, de la DPJ, du Mexique, de cinéma, de rap, de Sylvie Fréchette, du fromage bleu avec un petit verre de Beaumes-de-Venise (absolument délicieux), du prix de la salade, des Rolling Stones, de mon fils et de sa cristie de *Course autour du monde*, de Réjean Ducharme et de la vie en général — que j'appelle parfois le quotidien...

Dans l'auto, je me disais : C'est quand même extraordinaire, je suis plus timide qu'une souris, et pendant deux heures j'ai parlé de tout ça à des gens que je ne connais même pas.

Et puis, juste avant que je m'en aille, il y a eu ce type dans le parking qui m'a apostrophé gentiment :

— Dites donc, vous, avait-il commencé.

— Oui, monsieur.

— Votre truc, c'est tout simple : vous dites les choses comme elles sont, et voilà...

— Sauf que les choses ne sont jamais comme elles sont, lui ai-je répondu, en prenant mon air tibétain. Il est parti en se demandant ce que j'avais bien voulu dire.

Moi aussi.

FÉLICITONS MONSIEUR CLINTON — La rafraîchissante visite de M. Axworthy à La Havane ne changera rien au sort des Cubains, c'est sûr. En fait, c'est aux Canadiens que cette visite fait le plus de bien. Enfin un peu de fierté, enfin un peu de couilles. Il y avait longtemps que le Canada (depuis Trudeau), petit chien-chien couché au pied de son maître, n'avait pris le risque de déplaire aussi ouvertement aux États-Unis. Rappelez-vous toutes ces années où Mulroney et Reagan étaient cul et chemise (sans nous laisser ignorer qui était le cul et qui la chemise)...

Anyway. Je voulais seulement profiter de l'occasion pour redire tout le respect que j'ai pour la chose politique quand je vois que M. Clinton, un démocrate, un libéral, un homme de grande ouverture intellectuelle... quand je vois que M. Clinton, pour faire basculer la républicaine Floride dans le camp des démocrates, est devenu plus anticastriste que Ronald Reagan. Félicitons-le, il a gagné la Floride aux dernières élections. Et félicitons son épouse Hillary, dont le frère, Hugh Rodham, est marié à une des leaders de l'hystérique communauté cubaine floridienne, l'avocate Maria Victoria Arias.

On ne parle pas ici de l'obscure petite magouille d'un député d'arrière-pays. On parle de collusion, de grossier opportunisme du politicien le plus en vue de la planète. Et est-ce que cela indigne la planète ? Pas une seconde. Parlant de Clinton, la seule chose qui indigne la planète, c'est qu'il pogne le cul de ses secrétaires.

You bet que je vais aller à la pêche, madame Chose...

MARDI — Mardi, je vous parle du projet « FIN DE SIÈCLE ». J'ai lu vos premiers textes : emballants ! Je vous jure. J'en suis tout étonné.

Mardi, je reviendrai aussi sur le sondage à propos de Gerry Roufs, mais je peux vous dire tout de suite que 425 d'entre vous m'ont dit oui, je suis tanné d'en entendre parler, et 225 m'ont dit non.

Le ministère de la Santé doit aussi prendre le virage

MARIE-FRANCE LÉGER

Un ex-sous-ministre à la Santé recommande au ministre Rochon de réduire de façon importante l'effectif du ministère de la Santé et les Services sociaux (MSSS) pour profiter davantage de l'expertise existante dans le réseau.

M. Jean-Paul Deschênes fait cette recommandation dans un rapport envoyé au ministre le 9 décembre dernier, et dont *La Presse* a obtenu copie.

M. Deschênes a été mandaté en juin par M. Rochon pour examiner les différentes facettes de l'organisation du travail au ministère afin d'y renforcer l'efficacité et la performance.

Il ressort du document « Examen des responsabilités respectives du ministère de la Santé et des Services sociaux, des régies régionales et des établissements » une panoplie de recommandations, 73 en tout, dont celle de la réduction de l'effectif. Toutefois, l'ex-sous-ministre n'a pas osé fixer un seuil acceptable de « dégraissage » de l'appareil ministériel.

Il existe actuellement 930 postes au MSSS : 887 réguliers et 43 occasionnels. M. Deschênes constate que l'effectif global est à peine moins élevé aujourd'hui qu'en 1993 alors que depuis, les régies régionales ont été notablement augmentées.

M. Deschênes explique que les transferts de personnel vers les régies n'ont malheureusement pas suivi durant cette période. Il déplore donc que la duplication du travail soit monnaie courante dans le réseau de la santé.

« Nous estimons, écrit-il, que l'effectif du ministère devrait être sensiblement réduit, concentré sur les expertises qui lui sont essentielles et faisant appel à l'expertise immense présente dans le réseau. Cette mutation doit sans doute se faire dans le respect des droits des personnes affectées par cette réorientation ; mais rappelons que la transformation en cours n'affecte pas que le réseau. Le virage doit aussi en être un pour le ministère. »

Le groupe de travail fait aussi une liste de propositions pour faire la lutte contre la bureaucratie, le centralisme et la non-responsabilité. Il a étudié les différents éléments du système ; l'établissement lui-même, la régie régionale et le ministère. Il recommande, entre autres, l'abolition du Centre de référence des directeurs généraux et des cadres.

On suggère également que chaque établissement se dote d'un tableau de bord avec indicateurs de performance, que le ministère s'attaque à l'iniquité interrégionale à l'égard des fonds consentis aux Directions de la santé publique, et que l'on poursuive l'implantation du Conseil québécois de l'agrément.

État de crise à l'hôpital Angrignon

MARIE-FRANCE LÉGER

Dans les hôpitaux, tous les moyens sont bons pour vider les corridors bondés des urgences. Au centre hospitalier Angrignon, par exemple, on a rouvert des chambres pour y installer plusieurs patients... sur civière.

« C'est sûr que ce ne sont pas des conditions idéales, mais c'est incomparable par rapport à un corridor », a admis hier le docteur Laurent Boisvert, directeur des soins professionnels de l'établissement. Le centre hospitalier vit « un état de crise », estime-t-il avec, hier, un total de 27 patients sur civière dans des chambres du pavillon Verdun et 30 patients à l'urgence.

On ne tient même plus compte du nombre de civières au permis (20 au total), reconnaît M. Boisvert, tant la situation est grave. « On ne respecte plus les délais de 24 heures ou 48 heures. Ma préoccupation pour le moment n'est pas de me battre avec le GTI, mais d'offrir des services à la population », précise-t-il. Depuis quelques jours, Angrignon vit un engorgement sans précédent de son urgence, et la direction blâme entre autres les fermetures d'hôpitaux dans l'ouest de Montréal. « Quand un réseau n'est pas encore fonctionnel, il faut que ça casse quelque part », a dénoncé le DSP.

Quatre hôpitaux montréalais ont été frappés de pénalités totalisant 600 000 $ pour le premier semestre de l'année, parce qu'ils n'ont pas réussi à éviter les séjours de plus de 48 heures à l'urgence. Mais au point où il en est, le CH Angrignon ne craint même plus les amendes éventuelles.

Obligé de rouvrir un service fermé, l'hôpital Angrignon se pénalise de toute façon, puisqu'il risque de faire un déficit. « Les hôpitaux vont agrandir leur déficit avec des situations pareilles. Nous, on avait réussi la fusion et on était en équilibre. Mais je pense que l'équilibre va être rompu », a déploré Laurent Boisvert.

Un autre week-end à l'eau !

Neige, pluie, verglas et grands vents

Dame Nature a de drôles de sautes d'humeur depuis le début de l'hiver, et le week-end qui s'amorce ne fera pas exception à cette règle.

Alors qu'il faisait moins 18 degrés Celsius hier midi, la température n'a cessé de grimper depuis pour atteindre zéro ce matin et plus trois cet après-midi.

Résultat : la belle neige qui avait commencé à tomber sur Montréal hier soir devait se transformer au cours de la nuit en pluie verglaçante et, ce matin, en pluie.

En fin d'après-midi, cette pluie, qui devrait durer toute la journée, sera transformée en « bourrasques de neige » avec l'arrivée d'un front froid accompagné de forts vents.

Montréal devrait alors voir s'accumuler deux ou trois centimètres de neige, et la température chutera à nouveau pour osciller ce soir autour de moins 17, soit une différence de 20 degrés avec ce que nous connaîtrons cet après-midi !

Bref, rien pour arranger les conditions routières. Mieux vaut donc rester bien au chaud à la maison... d'autant plus qu'il fera encore très froid demain (maximum de moins 15, avec des vents pouvant atteindre les 40 km/h).

Finies les images floues...

GARANTIE 3 ans TOTALE* sur caméscopes JUSQU'AU 5 FÉVRIER 1997

Partez l'esprit en paix grâce à notre plan

...et ne payez que le 12 août 1997!**

Caméscopes avec stabilisateur d'image «Steady Shot»:

Avec «Steady Shot»

Sans «Steady Shot»

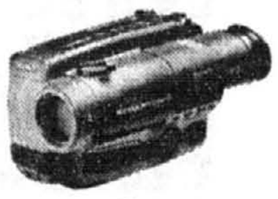

CCD TR 94

Toutes les caractéristiques d'un caméscope complet pour tous les budgets!

- 8 mm - 3 lux - Viseur couleur
- Zoom 24X (12X optique)
- Stabilisateur «Steady Shot»

999$ GARANTIE 3 ans TOTALE PAYEZ dans 6 mois

CCD TR 21

Avec écran LCD pivotant pour une plus grande flexibilité d'utilisation

- 8 mm - 3 lux - Viseur couleur et écran LCD - Zoom 24X (12X optique)
- Stabilisateur «Steady Shot»

1299$ 1199$ RABAIS 100$ GARANTIE 3 ans TOTALE PAYEZ dans 6 mois

CCD TR 3000

La meilleure qualité d'image et des caractéristiques haut-de-gamme à prix exceptionnel!

- Système Hi8 - 2 lux - Audio stéréo
- Résolution 400 lignes - Zoom 32X (16X optique)
- Stabilisateur «Super Steady Shot»
- Correcteur de base de temps

1999$ 1599$ RABAIS 400$ GARANTIE 3 ans TOTALE PAYEZ dans 6 mois

DCR-PC7

Le summum en miniaturisation et performances

- Entièrement numérique (format DV)
- Résolution 500 lignes - Zoom 120X (10X optique)
- Viseur et écran LCD couleur
- Correcteur de base de temps
- Stabilisateur «Super Steady Shot»

3799$ 3599$ RABAIS 200$ GARANTIE 3 ans TOTALE PAYEZ dans 6 mois

Partez avec SONY pour de meilleures images de vacances!

AUTRES CAMÉSCOPES EN MAGASIN* À PARTIR DE 399$ JUSQU'À 6000$ ET PLUS...

* Sur la plupart de nos modèles.
**Aucun dépôt, aucun intérêts si le solde est acquitté avant le 12 août 1997. Versements mensuels minimes requis. Sujet à l'approbation du crédit.

Dumoulin

TR-RIVIÈRES O. 5515, boul. Jean XXIII 693-4755
SHERBROOKE 1112, du Conseil 565-3177 2222, rue King O. 566-0261
JOLIETTE 404, St-Viateur 759-6956
MONT-LAURIER 469, de la Madone 623-6083
ROUYN BIENTÔT
GRANBY BIENTÔT
MONTRÉAL 8390, rue Saint-Hubert (Sud de la Métropolitaine) 388-4777
CENTRE-VILLE MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) 288-7755
LAVAL 1599, Autoroute 440 Ouest (Sortie boul. Industriel) 681-7770
LONGUEUIL 2203, chemin de Chambly (près Curé-Poirier) 468-1993
VAL D'OR 1231, 7e Rue 824-3994
ST-JEAN 391, du Séminaire N. 348-9377
SOREL 1815, rue Marie-Victorin 742-4511
ST-RÉMI BIENTÔT
CHÂTEAUGUAY BIENTÔT
STE-MARTINE BIENTÔT

branché sur l'électronique et l'informatique

DERNIÈRE FIN DE SEMAINE 6 jours seulement
SOLDE ANNUEL
du 2 au 30 janvier '97
Chez LAOUN c'est chez GEORGES LAOUN
GEORGES LAOUN
OPTICIEN
50 % d'escompte sur toutes nos montures à l'achat de verres
Examens de la vue par optométristes
(Non valable avec d'autres promotions)
4912, rue Saint-Denis (coin Duluth) tél.: 844-1919
600, rue Jean-Talon Est (métro Jean-Talon) tél.: 272-3816
LA BOUTIQUE SAINT-DENIS EST OUVERTE LES DIMANCHES DE 12H À 17H

LIQUIDATION
DÈS AUJOURD'HUI ET JUSQU'AU DIMANCHE 16 FÉVRIER
COMMENCEZ L'ANNÉE DU BON PIED EN CHOISISSANT DES CHAUSSURES ET BOTTES HABILLÉES ET TOUT-ALLER POUR ELLE ET LUI DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
RÉDUCTIONS IMPORTANTES SUR LES VESTES, LES SACS À MAIN ET LES ACCESSOIRES DE CUIR

	PRIX INITIAL	PRIX POINT DE VENTE	SOLDE
CHAUSSURES HABILLÉES POUR HOMMES	275 à 410 $	199 à 299 $	99 à 229 $
CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR HOMMES	185 à 290 $	139 à 209 $	59 à 159 $
CHAUSSURES HABILLÉES POUR DAMES	180 à 375 $	129 à 259 $	79 à 199 $
CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR DAMES	180 à 240 $	119 à 169 $	59 à 99 $

BALLY
CENTRE DE LIQUIDATION, PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 AV MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9766
TOUS LES MODÈLES ET COULEURS SONT OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE. MAGASINEZ TÔT ET SOUVENT POUR BÉNÉFICIER D'UN MEILLEUR CHOIX. NOUS ACCEPTONS VISA, MASTERCARD ET AMERICAN EXPRESS.
2457023

Raccourci mortel sur la glace

Une voiture s'engouffre : un mort et un rescapé

ÉRIC CLÉMENT

Croyant à tort que la rivière des Outaouais était toujours gelée, un jeune homme de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot s'est noyé et un autre a été rescapé de justesse, après que leur véhicule eut sombré dans les eaux, peu avant minuit, jeudi soir, à Pincourt, dans l'île Perrot.

« J'ai vu les lumières (de l'auto) depuis ma fenêtre et j'ai dit à mon mari : y'a une motoneige sur la rivière », raconte le seul témoin du drame, Rita Durocher, qui habite depuis quelques mois dans une maison du quartier de la Pointe-au-Renard, à Pincourt, juste au bord de la rivière.

Après avoir vu l'automobile quitter la glace, vers 23 h 30, et pénétrer dans les eaux, Mme Durocher a composé le 911 : « Je tire mon chapeau aux policiers et aux pompiers de Pincourt, qui sont venus en moins de trois minutes, dit-elle. Ensuite, ça a pris quinze bonnes minutes pour sortir le jeune de l'eau. »

Âgé de 18 ans, Xavier Moreau, conduisait le véhicule. « Il a réussi à s'en extirper et s'est ensuite agrippé à la glace jusqu'à l'arrivée des secours, explique l'agent François Doré, de la SQ. Les pompiers l'ont sauvé in extremis. Le passager, s'il a réussi à sortir de l'auto, n'a pas réapparu. Il s'agit de Nicolas Laurence, âgé de 19 ans, de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. »

Xavier Moreau a été conduit à l'Hôpital Lakeshore où on l'a soigné les séquelles mineures de son séjour dans l'eau glaciale. Originaire de Pincourt, il ne semblait pas savoir que l'eau de la rivière des Outaouais ne gèle pratiquement jamais à cet endroit, compte tenu du fort courant.

« Pourtant, les gens du coin savent que ça ne gèle pas, même si des accidents sont déjà arrivés cinq ou six fois », explique le sergent Richard Roy, depuis 28 ans à la police municipale de Pincourt. D'après lui, les deux jeunes roulaient sur le chemin Duhamel, à Pincourt, et se dirigeaient vers Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, quand ils ont bifurqué vers la rivière. « À un endroit, il y a un passage réservé aux pêcheurs, dit-il. Ils sont passés par là et ont suivi la plage Bellevue jusqu'à l'endroit où l'automobile a plongé dans l'eau. »

« Ils ont voulu prendre un raccourci », a dit M. Doré, après que la SQ eut interrogé Xavier, qui a subi une prise de sang. « Il ne semble pas que les jeunes étaient en état d'ébriété », ajoute le sergent Roy. Les deux jeunes avaient toutefois quitté un bar, avant d'emprunter le pont reliant Dorion à Pincourt.

Hier, les plongeurs de la SQ ont cherché en vain le véhicule et le corps de Nicolas Laurence jusqu'à 15 h 30. Les recherches se poursuivent aujourd'hui, avec l'aide de Xavier Moreau.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Les plongeurs de la SQ ont recherché en vain l'auto et le corps de Nicolas Laurence, hier après-midi. Les recherches reprendront aujourd'hui avec la collaboration du rescapé.

OUVERT
COMMENT montrer sur papier un buffet nouveau genre qui vous propose un CHOIX inimaginable, des produits d'une *fraîcheur* irrésistible et une ambiance chaleureuse ? Un buffet où vous discutez recettes avec les chefs pendant qu'ils vous préparent de succulents plats à votre goût ? Un buffet où se marient les arômes alléchants d'un authentique marché ?
IMPOSSIBLE. IL FAUDRA Y ALLER.
LES HALLES Tucker RESTAURANT
Dîner. Souper. Brunch du dimanche.
6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092
Un nouveau restaurant Chez la Mère Tucker

TROISIÈME ÉDITION DU PROGRAMME ANNUEL MAGNA POUR LE CANADA BOURSES D'ÉTUDES

"Si vous étiez le premier ministre du Canada, que feriez-vous pour améliorer le niveau de vie des Canadiens et favoriser l'unité du pays?"

Votre réponse innovatrice à cette question pourrait vous mériter les honneurs dans le cadre du plus important et du plus prestigieux programme national de bourses d'études.

Un montant total de 1 000 000 $ a été placé dans un compte de charité pour la Bourse d'étude Magna pour le Canada, un programme de récompense annuel pour les étudiants et étudiantes des niveaux collégial et universitaire du Canada.

En inspirant la génération de demain et en orientant son ingéniosité, ce programme se voudra également un forum national pour accueillir de nouvelles idées en vue de favoriser la prospérité du Canada.

Le fonds de bourses d'études

Le fonds de bourses d'études attribue chaque année à dix gagnants régionaux de tous les coins du pays, parmi lesquels on choisira un gagnant national. La région de l'étudiant est déterminée par l'endroit où est situé son collège ou son université.

Ce programme a été établi par Magna International Inc., le fournisseur de systèmes et de composantes d'automobiles le plus important au Canada, en collaboration avec le Fair Enterprise Institute, un organisme apolitique et sans but lucratif fondé en vue de favoriser un meilleur niveau de vie pour les Canadiens.

Récompenses monétaires et stages

Un montant de 5 000 $ sera attribué à chaque gagnant régional et une somme supplémentaire de 5 000 $ sera remise au gagnant à l'échelle nationale. De plus, 10 000 $ seront versés à l'université ou au collège du gagnant national.

Une fois diplômé, le gagnant national se verra offrir un stage rémunéré d'une durée d'un an auprès du chef de la direction de Magna International Inc. et les gagnants régionaux, des stages d'été rémunérés au sein de la compagnie.

Pour participer

Il faut soumettre :

1. Une proposition dactylographiée comptant au plus 2 500 mots (papier 8 1/2 po sur 11 po) dans une des deux langues officielles, répondant à la question : ***"Si vous étiez le premier ministre du Canada, que feriez-vous pour améliorer le niveau de vie des Canadiens et favoriser l'unité du pays?"***
2. Sur une feuille séparée de 8 1/2 po sur 11 po dactylographiée, fournir les renseignements suivants, dans l'ordre :
   - Nom, adresse et numéro de téléphone
   - Collège ou université fréquenté, endroit et année d'études
   - Activités parascolaires
3. Un relevé de notes officiel du semestre d'automne. Si vous êtes sélectionné, vous devrez fournir un relevé complet.
4. Indiquez comment vous avez entendu parler de ce programme de bourses d'études.

Faites parvenir votre soumission à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le ***15 juin 1997*** *:*

Magna pour le Canada
Bourses d'études
337 Magna Drive,
Aurora (Ontario) L4G 7A9

Nota : *Les soumissions ne seront pas retournées. La soumission de la proposition en autorisera sa publication en tout ou en partie. Si vous avez des questions, composez le* ***1 800 97-MAGNA****.*

Catégorie invitation

En plus des étudiants participants, jusqu'à dix Canadiens reconnus seront invités à soumettre des propositions qui répondent à la même question.

Critères de sélection

Une tribune nationale de juges choisira les gagnants en fonction du caractère innovateur de la réponse et de son aptitude à être mise en pratique. Les activités parascolaires et les résultats scolaires seront pris en considération. Les finalistes devront faire la présentation orale de leur proposition et répondre aux questions des juges.

Les candidats doivent être des étudiants à plein temps inscrits dans un collège ou une université accrédité.

Souper-gala d'attribution des récompenses

Le nom du gagnant national sera divulgué lors d'une cérémonie d'attribution des récompenses qui se tiendra au *Roy Thompson Hall* de Toronto à l'automne 1997. Le gagnant sera honoré aux côtés des autres gagnants et des participants de la catégorie invitation.

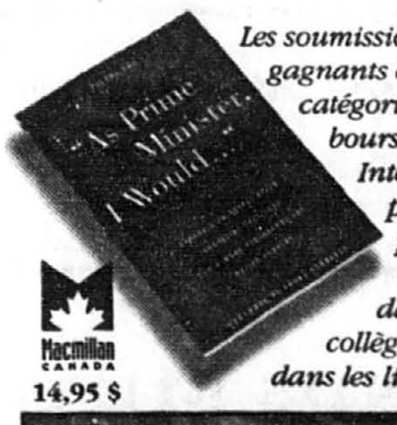

Les soumissions des dix étudiants gagnants et des dix gagnants de la catégorie Invitation de l'édition bourses d'études Magna International 1996 seront publiés dans ***"Si j'étais premier ministre je..."****, maintenant disponible dans les bibliothèques des collèges et des universités et dans les librairies au Canada.*

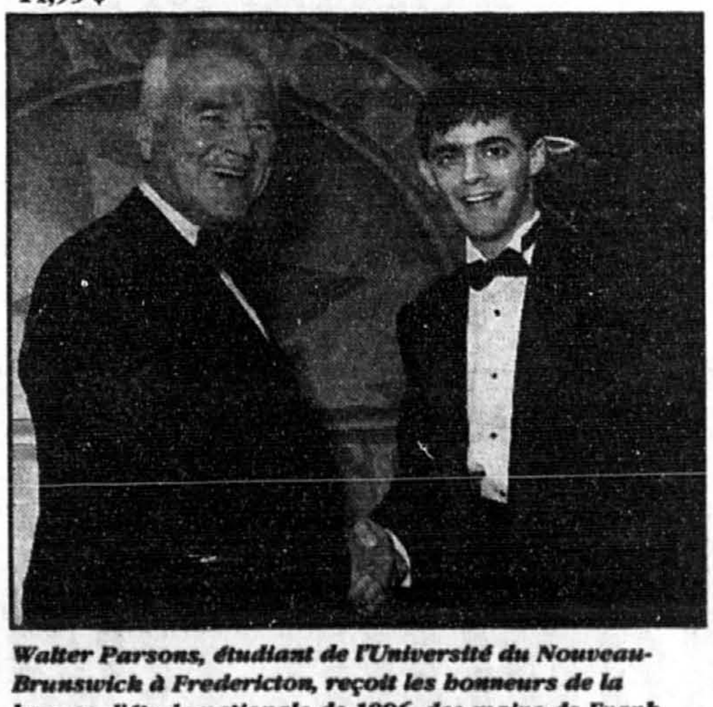

Walter Parsons, étudiant de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, reçoit les honneurs de la bourse d'étude nationale de 1996, des mains de Frank Stronach, fondateur du fonds de bourses d'études Magna pour le Canada. Walter s'est mérité une bourse de 10 000 $ et un stage rémunéré d'un an auprès du chef de la direction de Magna International. La cérémonie se déroulait au Roy Thompson Hall de Toronto.

Téléphone : 1 800 97-MAGNA Télécopieur : (905) 477-3678

Internet : www.MagnaForCanada.com

L'eau potable de Montréal : bonne et pas chère

ANDRE NOËL

Le coût de production et de distribution de l'eau potable à Montréal est un des moins élevés au monde, a indiqué Michèle Prévost, directrice de la chaire industrielle de l'eau de l'École polytechnique, au cours d'une conférence hier.

La qualité de l'eau du robinet est par ailleurs exceptionnelle, meilleure que bien des eaux embouteillées, a ajouté Mme Prévost, qui s'adressait à une centaine de personnes réunies par la Coalition pour un débat public sur l'eau.

Le professeur a refusé de se prononcer sur la pertinence de privatiser les usines de filtration et le service d'eau de Montréal. L'administration du maire Pierre Bourque souhaite déléguer la gestion de l'eau à une entreprise ou un consortium privé. Des consultations sont prévues au printemps, malgré un moratoire sur les autres projets de privatisation.

Mais une chose est sûre : le traitement de l'eau fonctionne très bien dans l'état actuel des choses, a dit Mme Prévost. La qualité dépasse non seulement les normes canadiennes, mais presque toutes les normes américaines et européennes.

Et surtout, son prix est très bas. La production d'un mètre cube d'eau potable en usine coûte entre 0,03 et 0,04 $ à Montréal ; avec la distribution, le prix monte à environ 0,15 $ le m³. À titre de comparaison, le prix de l'eau dépasse le dollar américain par mètre cube en Californie. À Paris, il est de 14 francs (environ 4,5 dollars canadiens).

La Ville de Montréal fait même de l'argent, en vendant son eau à d'autres villes de l'île de Montréal : le prix varie entre 0,20 $ et 0,22 $ le m³. La Ville vend aussi son eau à des compagnies.

Certaines villes, comme Seattle, ont décidé d'avoir recours à l'entreprise privée car elles doivent construire de nouvelles usines. Mais à Montréal, les usines sont déjà construites et ont une surcapacité de production, a dit Mme Prévost.

Michel Gagné, directeur des usines de filtration de Montréal, a dit que les faibles coûts de production s'expliquent par l'exceptionnelle qualité de l'eau brute. Montréal puise son eau au milieu du fleuve Saint-Laurent, en amont des rapides de Lachine. Le tuyau est placé juste à la bonne hauteur, au milieu du courant : il ne capte pas les déchets légers, qui flottent en surface, ni les déchets lourds, qui tombent au fond.M. Gagné a ajouté que l'organisation du travail était efficace. Il a louangé les cols bleus, et s'est félicité de leur plancher d'emploi. Le nombre de cadres est limité au minimum.

Pierre Hamel, de l'INRS-Urbanisation, a dit de son côté que les Montréalais ne consommaient pas trop d'eau. Selon lui, il est inutile d'installer des compteurs et de tarifer l'eau dans les logements, une mesure qui affecterait surtout les plus pauvres : 75 % des Montréalais sont locataires ; l'eau, ils s'en servent pour la cuisine et le lavage, et pas pour arroser la pelouse.S'il y a un problème de surconsommation, c'est dans le secteur non résidentiel qu'il se trouve, a-t-il ajouté. « Les compteurs se justifient dans les usines, les commerces et les institutions. »

La porte-parole de la coalition, Marie-Danièle Lapointe, a déploré le fait que l'administration Bourque joue « à cache-cache » et donne l'information au « compte-gouttes ». Les citoyens ont toutes les difficultés à se procurer le Livre vert sur la gestion de l'eau, divulgué la veille de Noël, a-t-elle dit. La coalition prépare un spectacle contre la privatisation, le 25 février.

FONDS MUTUELS LIGNE VERTE

SANS FRAIS D'ACQUISITION

De meilleurs placements étrangers grâce à de meilleurs conseillers internationaux.

97% des marchés boursiers et obligataires du monde se trouvent hors de nos frontières. Beaucoup progressent plus rapidement que les marchés canadiens.

La façon la plus efficace de tirer profit de cette progression est de faire affaire avec les meilleures compétences au monde.

Vous aussi. Comme nous.

Composez le 1 800 363-1167
Montréal: 289-0700

T.RowePrice Baltimore
J.P. Morgan Investment London
Perpetual Henley-on-Thames
PEREGRINE Hong Kong
CREDIT SUISSE | ASSET MANAGEMENT London
MORGAN STANLEY New York
Schroders London

La gamme de fonds mutuels Ligne Verte† est disponible dans toutes les succursales TD et également auprès de ces importants distributeurs :

Courtiers exécutants : Services d'Investissement Ligne Verte • Actions en direct* de la Banque Royale • Pro-investisseur* CIBC • Hongkong Bank Discount Trading* Inc. • Ligne d'actions* de la Banque de Montréal • Scotia Discount Brokerage Inc.

Courtiers traditionnels : Services d'Investissement TD Evergreen • Nesbitt Burns Inc. • RBC Valeurs mobilières inc. • Midland-Walwyn Capital Inc. • Majendie Securities Ltd. • ScotiaMcLeod Inc.

Sociétés de planification financière : Fortune Financial Corporation • Regal Capital Planners Ltd. • Private Investors Management Inc. • Manulife Securities International Ltd. • Diversifolio Financial Services Ltd. • KPLV Quality Investments & Financial Planning • Norshield Fund Management Ltd. • Rothenberg Capital Management Inc. • Services en placements PEAK Inc.

Courtiers en fonds mutuels : D.D. Humes Financial Services Inc. • Avantages Services Financiers Inc.

FONDS MUTUELS LIGNE VERTE®
POUR FAIRE DE VOUS UN INVESTISSEUR PROSPÈRE®

TD

†La gamme de fonds mutuels sans frais d'acquisition Ligne Verte est offerte par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les prospectus simplifiés contiennent des renseignements importants relativement à ces fonds mutuels, et nous vous invitons à les lire attentivement avant d'investir. Veuillez vous procurer un exemplaire du prospectus. Les valeurs unitaires et les rendements fluctueront. Les frais et honoraires entraînant une diminution des rendements ont été soustraits. Toutes les données fournies se rapportent aux rendements antérieurs et ne sont pas garantes du rendement futur. Les placements dans les fonds mutuels ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion.
● Marques de commerce de La Banque Toronto-Dominion, GPTD est un usager inscrit. *Marques de commerce utilisées avec la permission de leur détenteur respectif.

EXCLUSIF
POUR NOS FROIDURES
Luxueux manteaux en peau d'agneau léger espagnol merinos

Le plus grand choix de styles et de couleurs, le luxe à prix superéconomique
Pour femmes et hommes. confection sur mesure. tailles : régulière et petite
Confortablement chaud par temps froid, sous la neige ou la pluie.
Aussi en vente : manteaux de cuir.
Robert Arnold DESIGN
OUVERT le sam., de 9 h 30 à 15 h
Lun. au vend., de 12 h à 18 h
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
Local 450 Tél. : 387-5495
2462623M

9,95 $
Bifteck– d'entrecôte
Ne peut être combiné à d'autres offres.
Chez la Mère TUCKER
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades
1175, place du Frère Andre
866-5525
2463054

CLUB PC ENTREPÔT
intel inside pentium PROCESSOR
Pentium 120 MHz USB 16 Mo EDO
929$
Pentium 150 MHz USB 16 Mo EDO
1129$
Pentium 166 MHz USB 16 Mo EDO
1369$
Pentium 166 MHz MMX avec USB DIMM 16 Mo SDRAM 15 ns
1599$
Nouvelle technologie
Fabriqué au Québec
Tous nos ordinateurs comprennent: lecteur 1.44 Mo, disque dur 1.3 Go, 256 Ko cache, souris, carte vidéo 1 Mo MPEG (moniteur en sus) Garantie 3 ans pièces et main-d'oeuvre
Aussi disponible: Pentium 200 MHz MMX prix étudiant, mise à jour d'ordinateurs
GRATUIT Abonnement INTERNET à l'achat d'un ordinateur
MODEM 33 600 bauds avec répondeur 119$
COREL OFFICE Version 4.0 29$
2047 Autoroute 440 Ouest, Laval
Côté Nord entre la 15 et Le Corbusier
990-2088 Ouvert dès 9 heures Cartes de crédit acceptées
2458082

MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTE
Le Chaînon, c'est aussi la liberté
Depuis 60 ans
Tél.: 845-0151

CONCOURS Habitaction
Regardez l'émission HABITACTION le samedi à 17h (en reprise le dimanche à 10h30).
TQS
À GAGNER
2 grands prix d'une valeur totale de 30 000$
15 000$ de la BANQUE SCOTIA applicables à des travaux de rénovation, remboursement ou nouveau prêt hypothécaire de la Banque Scotia.*
15 000$ d'accessoires des SALLES DE BAINS THALASSA pour la rénovation d'une salle de bains (installation non incluse).
* Si le gagnant choisit l'option du prêt hypothécaire, celui-ci doit être transféré à la Banque Scotia.
Les règlements du concours sont disponibles dans toutes les stations TQS, au quotidien La Presse et chez les commanditaires participants. Seuls les fac-similés entièrement reproduits à la main seront acceptés.
Gaz Métropolitain
ABP SERVICE PLUS
Faites parvenir votre coupon avant le 18 mars 1997 à: TQS Québec, Concours HABITACTION, 500, rue Bouvier, Québec (Québec) G1K 7X2.
Nom: .....
Adresse: .....
Ville: ..... Code postal: .....
Tél. rés.: ..... bur.: .....
Quel est le thème de l'émission diffusée le 25 janvier 1997:
.....
.....
Banque Scotia
THALASSA
La Presse
TIRAGE LE 27 MARS 1997
2460257

On n'aura plus les hivers qu'on avait !

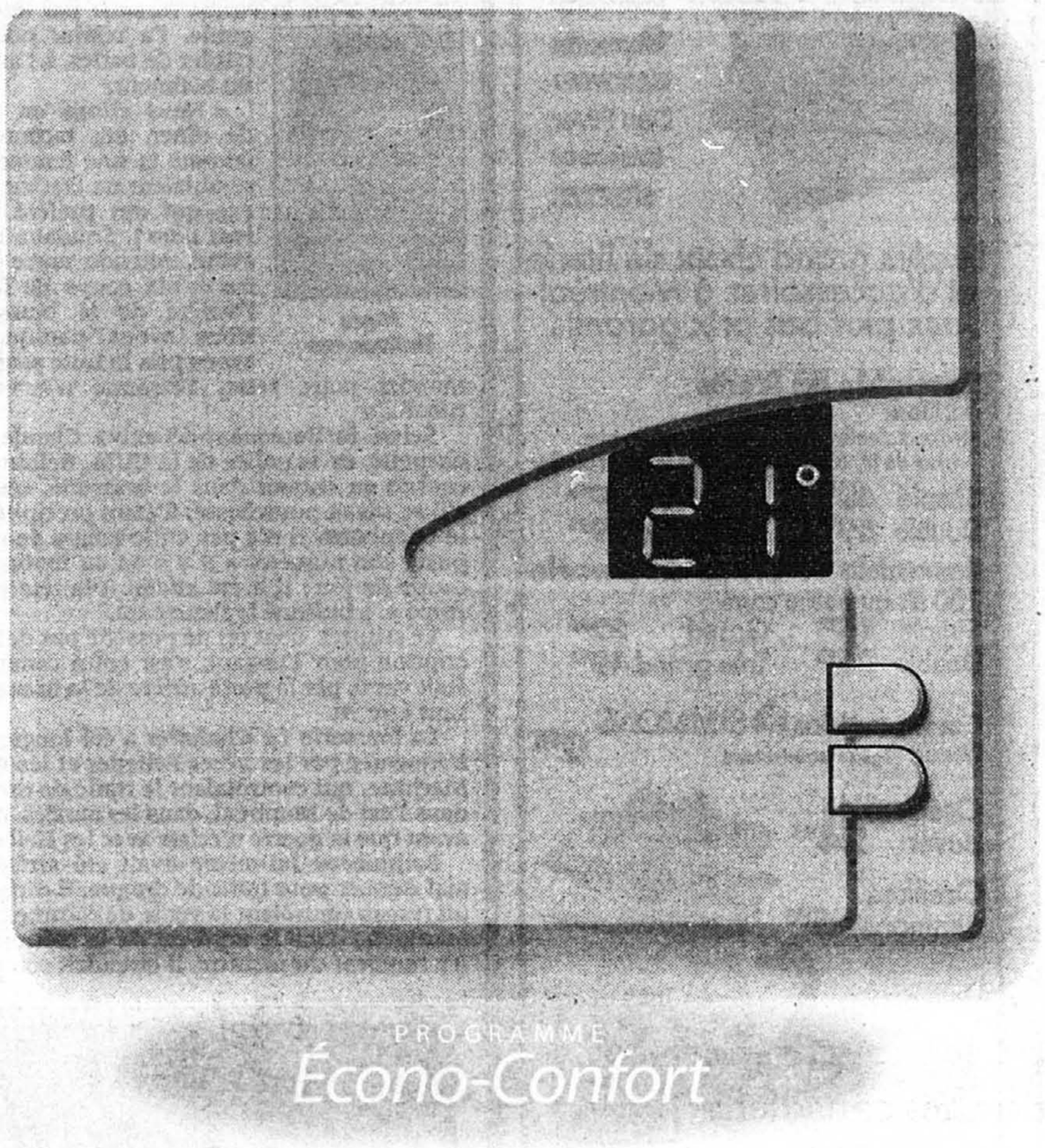

Maintenant disponibles, les thermostats électroniques d'Hydro-Québec vous assureront des hivers beaucoup plus confortables et vous feront économiser environ 10 % sur votre facture de chauffage.

Grâce au programme Écono-Confort, procurez-vous ces thermostats ultra-performants au prix imbattable de 35 $ chacun pour 5 ou plus. Vous avez besoin de moins de 5 thermostats ? Le prix reste très avantageux : 144 $ pour 4 ; 118 $ pour 3 ; 92 $ pour 2 ; 66 $ pour 1. (Montants avant taxes, installation comprise.) L'offre s'applique aux résidences chauffées par plinthes électriques, munies de thermostats muraux et situées sur l'île de Montréal, à Laval et dans les régions des Mille-Îles et de la Mauricie. Pour profiter de cette offre, il est obligatoire de faire remplacer tous les thermostats de la maison par ceux d'Hydro-Québec. Vous avez des questions ? Composez ÉNERGIE à Montréal ou 1 800 ÉNERGIE à l'extérieur.

Afin de vous assurer une installation de qualité et sécuritaire, la vente et l'installation des thermostats électroniques d'Hydro-Québec ont été confiées en exclusivité aux membres de la Corporation des maîtres électriciens du Québec accrédités pour le programme Écono-Confort.

Hydro Québec

Ne tardez pas ! Consultez la liste et appelez l'un des entrepreneurs accrédités qui desservent votre région.

Montréal

Adco Électrique inc. ..... (514) 644-2583
A.I.D.E. Électrique inc. ..... (514) 683-9504
A. J. Théorêt Ent. Élect. inc. ..... (514) 626-3881
Ameco (Canada) inc. ..... (514) 332-4880
Bob Electric ..... (514) 769-0257
Bocle inc. ..... (514) 327-6494
Comtel Entrepreneurs Électriciens inc. ..... (514) 648-2753
Électrique Transbec ltée ..... (514) 481-0251
Ent. d'élect. N.T. ltée ..... (514) 648-2555
Ferro Électrique inc. ..... (514) 725-9229
Force & Lumière Élect. inc. ..... (514) 333-7785
F.X. Ponton ltée ..... (514) 768-2534
Guycan Électrique ..... (514) 684-5253
Hamel Électrique ..... (514) 768-3755
Inst. Élect. Richard Duval ..... (514) 321-3262
Jacques Tremblay enr. ..... (514) 644-8936
Jean Grenier Élect. inc. ..... (514) 353-2945
La Cie Élect. Ménard inc. ..... (514) 637-4495
Landreville Électrique inc ..... (514) 376-4058
Les Entreprises Homier ..... (514) 526-0060
Les Inst. Élect. Aviatech inc. ..... (514) 389-9238
L'Orange Électrique ..... (514) 354-0578
Michel Guimont Entr. Élect. ..... (514) 389-9534
Pierre Forest Élect. ltée ..... (514) 354-1596
Services Techniques PAC inc. .... (514) 321-2853
Tony Bourgeois inc. ..... (514) 366-7910
Ultra Tech Élect. ..... (514) 253-5353
Vinaco Électrique ltée ..... (514) 274-8913
Volt-Tec Électriques enr. ..... (514) 364-2481
2783398 Canada inc. (Ent. Élect. L. S. enr.) ..... (514) 684-6045
9022-6374 Québec inc. (Ent. Siino) ..... (514) 852-6375

Laval-Mille-Îles

A.B.A. Élect./Bruno Labadie inc. .. (514) 435-4913
A.B. Électrique enr. ..... (514) 964-6913
A.B.L. Électrique inc. ..... (514) 668-6323
Acadie Électrique ..... (514) 667-6638
A. Lévesque Électricien inc. ..... (514) 471-1416
Brunelle & Sarrazin Élect. inc. .... (514) 668-2876
Claude Cadieux M. Élect. ..... (514) 623-6167
Conception Élect. 2000 inc. ..... (514) 668-6609
Controlectriques D.C. inc. ..... (514) 475-6733
Contrôles Élect. Groulx inc. (C.E.G.) ..... (514) 625-3294
Distillo enr. ..... (514) 492-1206
Dubé & Dubé Élect. inc. ..... (514) 668-9900
E.D. Élect. inc. ..... (514) 625-1373
Électricité J.C.G. inc. ..... (514) 477-9447
Électricité Ronald Vaudreuil ..... (514) 477-9728
Électro-Teck ..... (514) 622-4529
Entr. Électriques Pierre Vanier inc. ..... (514) 625-5232
Entreprise Électrique P.M. ..... (514) 474-2722
Ent. Élect. Richard Patenaude inc. ... (514) 623-8446
Entr. M.D.L. enr. ..... (514) 627-5166
Gérald Paquette Ent. Élect. inc. .... (514) 430-9323
Gysobec Électrique ..... (514) 625-8355
Inst. Élect. Guy Desjardins ..... (514) 625-5978
Jacques Lalongé Électrique ..... (514) 667-2075
J.B. Duquette Élect. inc. ..... (514) 473-4871
J.C.R. Électrique ..... (514) 669-3129
Les Ent. d'élect. C. L'Écuyer inc. .... (819) 242-0666
Les Ent. d'élect. J.G.B. ..... (514) 471-7547
Les Ent. d'élect. J.U. Simoneau inc. ..... (514) 661-1046
Les Entreprises Duo Électrique .... (514) 430-8256
Les Ent. Élect. G. et P. Nadon inc. ..... (514) 689-0382
Les Inst. Élect. MCB inc. ..... (514) 435-6486
Les Inst. Élect. Roland Dion inc. .... (514) 437-4720
Les Installations Yves D'Astous inc. ..... (514) 625-2092
René Pelletier ..... (514) 974-7005
Sammoun Électrique inc. ..... (514) 688-6413
Sécurité I.E.G. inc. (SPEC) ..... (514) 621-6644
S.G. Électrique inc. ..... (514) 434-1256
Thermopompe du Nord (1991) ... (514) 662-2020
Yves Courteau Élect. inc. ..... (514) 663-3792
Yves Sauvé ..... (514) 625-5721
139479 Canada (Élect. Fauteux enr.) ..... (514) 430-3925
2534-2437 Québec inc. (Dem-Tech enr.) ..... (514) 437-0378
175515 Canada inc. (J.R. Labrecque) ..... (514) 665-8575
2534-1009 Québec inc. (Élect. R.D. enr.) ..... (514) 435-9122
125452 Canada ltée (A.M. Élect.) ... (514) 682-5555
9010-2831 Québec inc. (Morais Élect.) ..... (514) 944-9657

Mauricie

Claude Parent Élect. enr. ..... (819) 379-5921
Électricité A.C.A. inc. ..... (819) 372-5445
Guy Bourgeault & fils inc. ..... (514) 836-2567
Laurent Cossette Entr. Élect. inc. ... (819) 539-2636
Les Entreprises Chrétien inc. .... (819) 535-3647
Les Entreprises Élect. Alpha inc. ... (819) 374-4387
Les Entreprises Pelmont inc. ..... (819) 371-8482
Marc Cossette inc. ..... (819) 536-2611
Melco Électrique inc. ..... (819) 523-6131
Serge Pichette Électricien ..... (819) 227-4953
Vigneault Élect. & fils ..... (819) 373-4919
Young Électrique inc. ..... (819) 371-8917
9006-9519 Québec inc. ..... (819) 376-6150

le fameux
grand solde de blanc
économisez jusqu'à 50%
sur des articles de marques réputées dans tout le magasin!
LITERIE • BAIN • FENÊTRES • MATELAS • PORCELAINE • CRISTAL • CADEAUX

BAIN

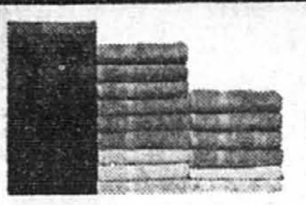

MARTEX
Guilford
STEVENS
CANNON

Nous offrons les marques les plus réputées!

Serviettes de bain Cannon (légères imperfections) 3.95
Essuie-mains Martex/Stevens 1.95
Rideaux de douche en tissu variés 9.95
Rideaux de douche en plastique variés 4.95
Descentes de bain Cannon 5.95
Sorties de bain en ratine 29.95

LITERIE

Springmaid
MARTEX
Guilford
Wamsutta
CANNON
Dan River
laurence
SHEFTEX

Le plus grand choix de literie et d'accessoires à Montréal aux plus bas prix garantis

Ensemble de literie
6 pièces
•incluant douillette, drap contour, drap plat, volant de lit, couvre-oreiller(s) et taie(s) d'oreiller
Simple 49.95 Grand 69.95
Double 59.95 Très grand 79.95

Ensemble de draps en percale
180 fils au pouce carré
Simple 16.95 Grand 32.95
Double 26.95 Très grand 49.95

Couvre-matelas SIMMONS Grand (légères imperfections) 9.95

Oreillers de duvet 24.95
Oreillers Simmons 6.95

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE de l'ASSOCIATION DU DUVET ET PLUMES

Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po
Simple 69.95 Grand 99.95
Double 89.95 Très grand 139.95

MATELAS

Plus de 100 modèles!
Livraison gratuite
Cadre gratuit à l'achat d'ensembles!

LES 2 MEILLEURES FAÇONS D'ACHETER UN MATELAS DE PREMIÈRE QUALITÉ
OPTION N°1 NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ
OPTION N°2 NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN
AUCUN MENSUALITÉ • AUCUN INTÉRÊT • AUCUN DÉPÔT

Charmeur de Sealy
Simple 119.00 ens. 229.00 Grand 169.00 ens. 329.00
Double 139.00 ens. 269.00

Posturepedic de Sealy
Simple 349.00 ens. 499.00 Grand 489.00 ens. 699.00
Double 419.00 ens. 599.00 Très grand 749.00 ens. 999.00

Sealy Posturepedic

Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 199.00 ens. 329.00 Grand 279.00 ens. 449.00
Double 249.00 ens. 399.00

Beautyrest de Simmons
Simple 399.00 ens. 649.00 Grand 569.00 ens. 899.00
Double 499.00 ens. 799.00 Très grand 699.00 ens. 1099.00

MATELAS À EMPORTER À PARTIR DE 36.95

PORCELAINE

Evesham Gold
DE ROYAL WORCESTER
Économisez jusqu'à 40%
sur accessoires de service choisis

PFALTZGRAFF
Économisez jusqu'à 20%
Ens. 20 pièces, ordinairement à partir de 120.00
Prix de solde à partir de 89.95

Royal Doulton
Économisez jusqu'à 50% et recevez des bols à soupe gratuits!
Quantités limitées

TABLE

Scotchgard™
STAINRELEASE™
Nappes Invitation
Choix de 7 couleurs 9.95

Ens. pour la cuisine 4 pièces 4.95

Napperons à partir de 99¢

BOUTIQUE POUR BÉBÉ
Nous avons un choix incroyable d'articles-cadeaux et d'accessoires!

CADEAUX

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% SUR
LA PORCELAINE, LA VERRERIE, LA COUTELLERIE, LES ARTICLES-CADEAUX, LES BATTERIES DE CUISINE ET PLUS ENCORE!

Mikasa • Orrefors • Noritake • Lenox
Meyer• Waterford • Wedgwood
Pfaltzgraff • Guy Degrenne • Lagostina
Kosta Boda • Royal Doulton et autres!

NOS PRIX SONT IMBATTABLES!

LAGOSTINA
Provence
Économisez 58%
Prix courant 600.00
Prix de solde à partir de 249.95

PARURES DE FENÊTRES

Service à domicile GRATUIT
341-7810

Jusqu'à 50% d'escompte sur le prix suggéré pour...
stores verticaux et horizontaux plissés • bouffants • romains persiennes • tentures • dentelles parures de fenêtres complexes • tissus couvre-lits faits sur mesure et plus encore

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre ROCKLAND 341-7810
Place Portobello BROSSARD 671-2202
Les Galeries LAVAL 681-9090
Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10%!

Joyeux anniversaire ... de la part des Hells

ÉRIC TROTTIER

Les Hells Angels ont une curieuse façon de souligner l'anniversaire d'un de leurs ennemis.

Le Rock Machine Marc Belhumeur, qui a eu 25 ans hier, a été assassiné de plusieurs projectiles d'arme à feu, en début d'après-midi, à la brasserie Le Chalutier, au 6037, rue Notre-Dame, dans l'est de Montréal.

Pour la police, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un autre épisode de la guerre des motards qui oppose les Hells aux Rock Machine. D'autant plus que le meurtre a été commis dans un endroit longtemps fréquenté par les Rock Machine.

Vers 13 h 10, Belhumeur est entré en trombe dans le commerce quand son assassin, qui avait le visage masqué par une cagoule, l'a rejoint pour le cribler de balles, à l'arrière du bâtiment.

Marc Belhumeur

« Nous étions en train de dîner, ont raconté un homme et une femme qui semblaient en état de choc (et qui ont préféré taire leur nom). Soudain, nous avons entendu entre quatre et six coups de feu à l'arrière de la brasserie. Nous avons paniqué et avons pris la fuite sans demander notre reste. Personne n'a vu le tueur... »

Selon le lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la police de la CUM, Belhumeur courait en entrant dans la brasserie, comme s'il se savait pourchassé. S'étant précipité sur le téléphone, il n'a pas eu le temps de composer son numéro. « Il y a eu au moins dix coups de feu ; il a été atteint à la tête et au corps », a indiqué le lieutenant.

Le suspect, dont on ne possède pas de description pour l'instant, s'est enfui comme il était venu, par la porte arrière de la brasserie, sans être vu.

La brasserie Le Chalutier a été longtemps fréquentée par les frères Pelletier et les Rock Machine, qui contrôlaient le trafic de drogue dans l'est de Montréal, dans les années 1980, avant que la guerre n'éclate avec les Hells.

Belhumeur lui-même avait été arrêté en mai dernier pour trafic de drogue. Il dirigeait un réseau contrôlant la vente de cocaïne et de marijuana dans le nord-est de la métropole. Au moment du meurtre, il attendait son procès pour cette affaire.Belhumeur avait été arrêté à une autre occasion, en mars 1995, à la suite d'une poursuite effrenée dans les rues de Boisbriand et de Laval. Avant d'être mis en état d'arrestation, lui et ses complices avaient eu le temps de tirer trois coups de feu en direction des policiers ; ils avaient tenté de foncer sur une voiture de police et avaient réussi à faire flamber une voiture volée !

Belhumeur était alors décrit par les enquêteurs comme un fier-à-bras des Rock Machine, soupçonné d'au moins deux meurtres perpétrés depuis le début de la guerre des motards,

Il s'agit du quatrième homicide à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année, comparativement à six, l'an dernier, à la même date.

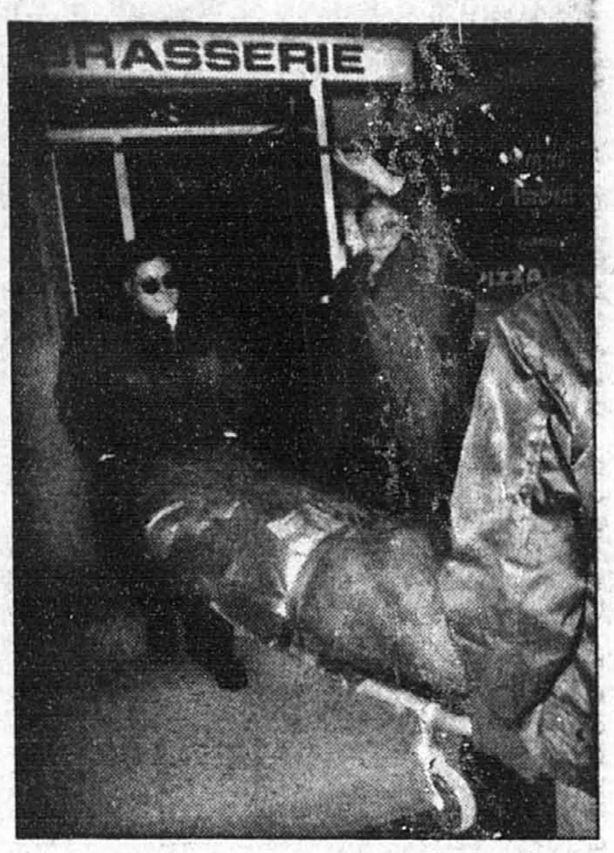

PHOTO CHRISTIAN GUAY, *La Presse*

Les préposés de la morgue sortent le corps de Marc Belhumeur de la brasserie Le Chalutier, un ancien repaire des Rock Machine.

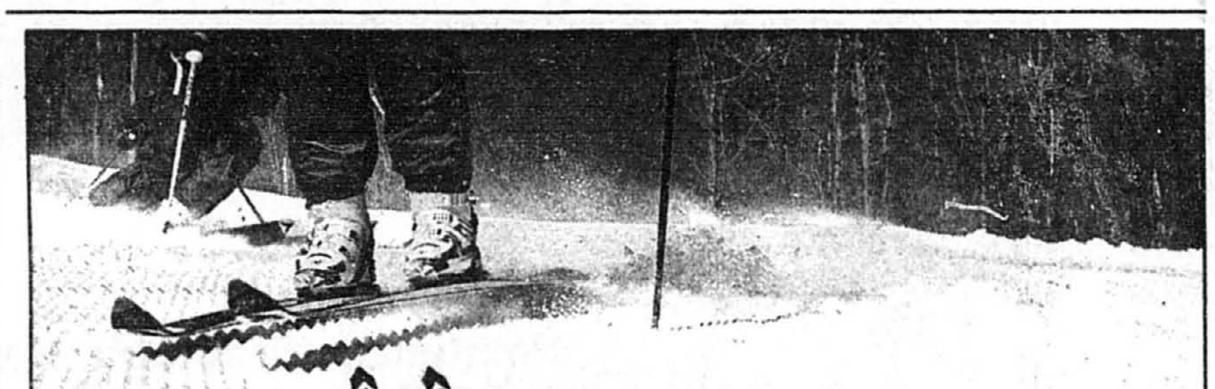

MONT SAINT-SAUVEUR
Skiez dans le tapis!
Nos produits vedettes de 1997!

LES LUNDIS SOIR «STAFF NIGHT»
2 POUR 1
À partir de 15 h
À l'achat d'un billet de remontées, catégorie adulte, soirée complète, obtenez le 2e billet gratuitement!
Beaucoup d'animation au Bistro-Bar! Venez rencontrer des ami(e)s et faire de nouvelles connaissances!
Note : les deux personnes doivent se présenter à la billetterie pour se prévaloir de cette offre.

INISKI OU INISURF
INISKI 29.95$ Taxes incl.
INISURF 39.95$ Taxes incl.
LES FORFAITS COMPRENNENT :
• Leçon collective de 90 minutes d'initiation au ski ou à la planche à neige
• Billet de remontées
• Location d'équipement pour la journée.
Tous les jours à 13 h 30 et 19 h 30. Réservation 7 jours à l'avance. Location de planche à neige : dépôt de 300$ requis.

LES MARDIS DES SPORTIVES ÉVIAN
Tous les mardis jusqu'au 4 mars 1997.
Mont Saint-Sauveur chouchoute les femmes!
JOURNÉE SANTÉ PLEIN AIR :
• Billet de remontées journée complète
• Garderie gratuite
• Ski conseils à 13 h 30
• Verre de vin au Bar
• Une chance de gagner le cadeau de la semaine d'une valeur de 200$.
Seulement 25$ Taxes incl.

LES SOIRÉES CORPORATIVES
Amusez-vous avec vos collègues de travail et vos ami(e)s!
En soirée, pour petit groupe de 10 personnes et plus.
LE FORFAIT COMPREND :
• Billet de remontées pour la soirée (à partir de 15 h)
• Goûter servi au Bar
Seulement 20$ Par personne Taxes incl.

MONT SAINT-SAUVEUR
350, rue Saint-Denis, Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R3
Autoroute des Laurentides (15) • Sortie 58 ou 60
Adresse Internet : http://www.montsaintsauveur.com
(514) 227-4671 ..... Montréal et région de Saint-Sauveur
871-0101 ..... Rive sud, Rive Nord de Montréal et Laval
1 800 363-2426 ..... Ailleurs au Québec

Métro, boulot, pub !

YVON LABERGE

La pub, elle est partout !

À la télé comme à la radio, dans les journaux, les magazines et jusque dans les chiottes les plus branchées de la métropole.

Dans le transport en commun, elle se fait plus discrète. Tellement qu'elle se fond dans le paysage souterrain du métro, et celui plus aérien des autobus, presque sans laisser de traces.

Malheureusement pour le commun des mortels, le temps bénit des colonies tire à sa fin. À la STCUM on piaffe d'impatience devant la perspective d'engranger un substantiel pactole.

Disons que l'histoire qui nous intéresse aujourd'hui a commencé il y a quelques jours dans le grand hall de la station Crémazie du métro de Montréal...

D'abord, on a empilé les pièces d'un imposant échafaudage. Non loin, bien rangées le long du mur, de longues et minces boîtes de carton. Le lendemain, deux grands cadres en aluminium ont été accrochés au mur.

Depuis jeudi, les deux oeuvres d'art ont pris leur forme presque définitive. Et pas à peu près : 12 pieds de large par 16 de haut. À la STCUM, on ne se fait pas prier longtemps pour se mettre à table.

Un sondage réalisé auprès de la clientèle et des annonceurs a révélé que la publicité pourrait se faire plus voyante dans le métro. Puisque la STCUM a justement besoin d'accroître ce qu'on appelle ses revenus autonomes, aussi bien joindre l'utile à l'agréable.

Donc, on installe des panneaux-réclame dans les stations du métro où cela peut se faire. En l'occurrence, dans une dizaine sur 65. Dans l'ordre ou presque : Henri-Bourassa, Crémazie, Jean-Talon, Rosemont, Bonaventure, Lucien-L'Allier, Namur, du Collège, Berri-UQAM et Université de Montréal. Au total, une vingtaine de panneaux-réclame, à raison de deux par station.

Toujours est-il que selon les chiffres fournis par la société de transport, on compte en tirer au moins 175 000 $ par année. Si l'affaire vous intéresse encore, sachez qu'on peut en louer un pour un minimum de quatre semaines.

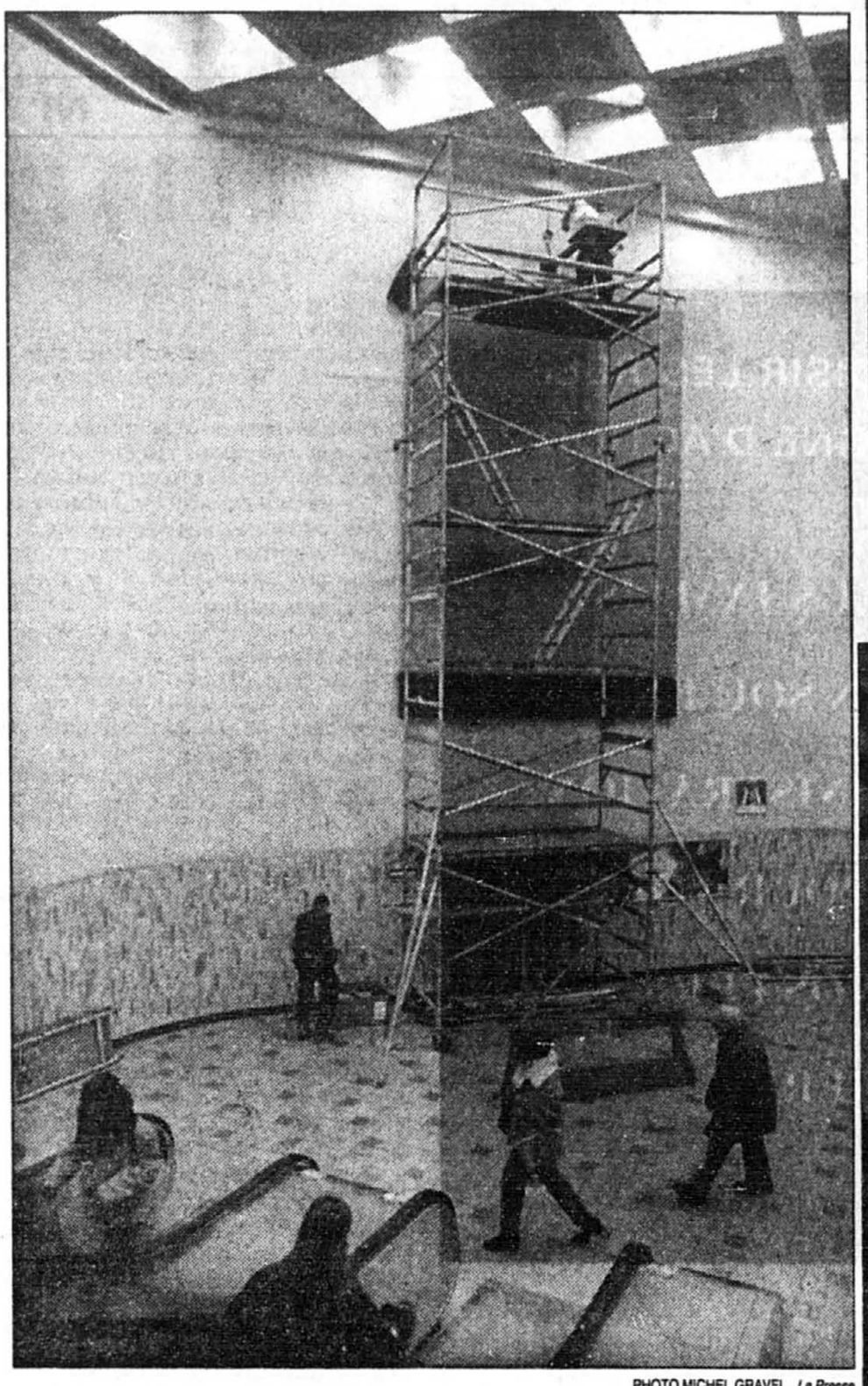

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Des oeuvres d'art ? Pas tout à fait ! Des panneaux-réclame comme on en voit le long des autoroutes et des grandes artères métropolitaines ? Certainement ! Cette fois, pas n'importe où, mais dans les stations du métro.

McGill
Centre de nutrition et des sciences de l'alimentation de l'université Mc Gill
Hôpital Royal Victoria

Patients demandés pour une étude clinique sur le diabète

Patients avec diabète ou un taux de sucre élevé dans le sang ne prenant pas d'insuline pour leur diabète
But : Évaluer l'efficacité d'un médicament expérimental oral pour le diabète
Chercheur responsable : Dr Jean-François Yale, MD
Requis :
Agé(e) de 65 ans et plus
Taux de sucre élevé ou diabète découvert depuis au moins 3 mois
Si vous vous qualifiez et participez à l'étude, toutes les évaluations et médications de l'étude seront gratuites. Par contre, aucune rémunération n'est offerte.
Pour plus d'information, veuillez appeler :
842-1231 local 6661

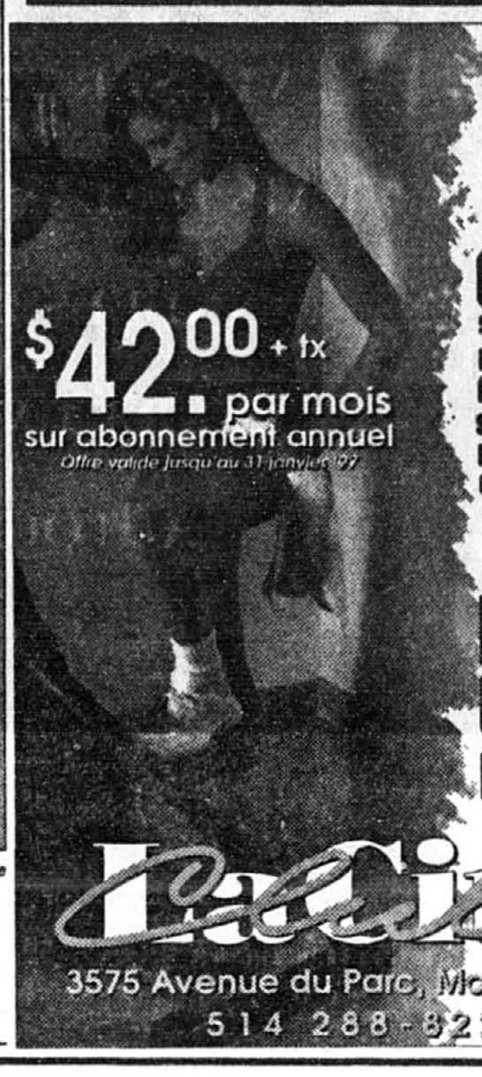

$42.00 + tx par mois
sur abonnement annuel
Offre valide jusqu'au 31 janvier 97

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT
GRATUIT
STATIONNEMENT
PROGRAMME PERSONNALISÉ
ÉVALUATION PHYSIQUE
SERVICE DE SERVIETTES
PRODUITS D'HYGIÈNE
GEL D'ABONNEMENT
ET
RECEVEZ 60 JOURS GRATUIT

Le Québé
3575 Avenue du Parc, Montréal (Qc)
514 288-9221

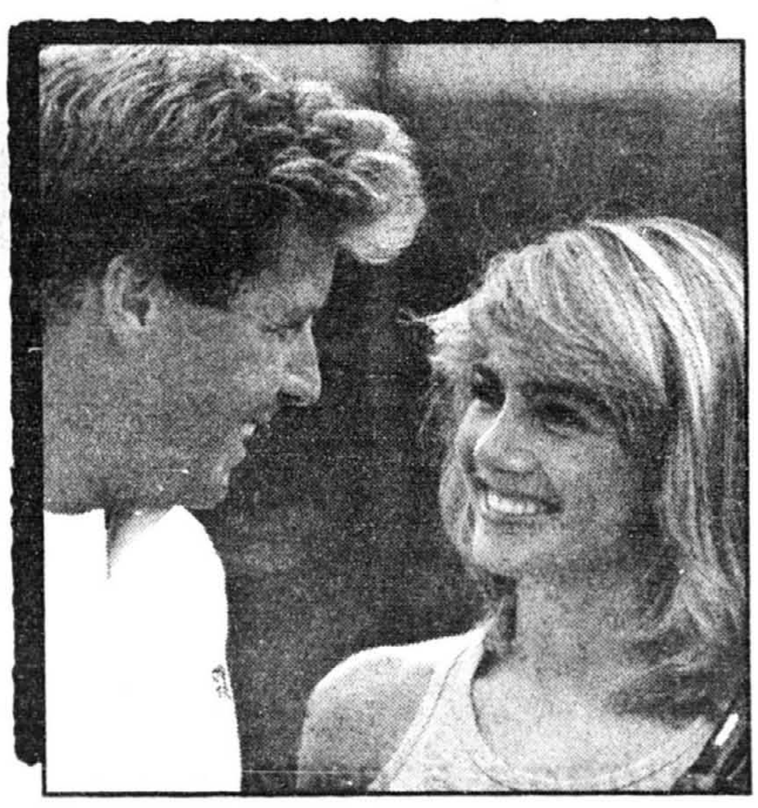

Paule et André cherchent une maison moderne et bien éclairée. Ils sont particulièrement pointilleux sur le style, l'architecture, l'aménagement intérieur et tous ces petits détails qui créent la qualité de vie.

C'est la clé
Bois-Franc

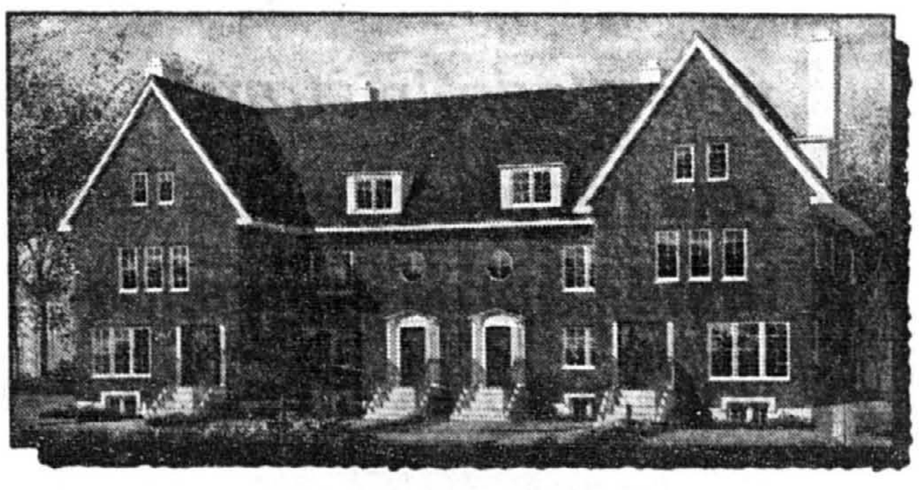

Desservi par STCUM Métro

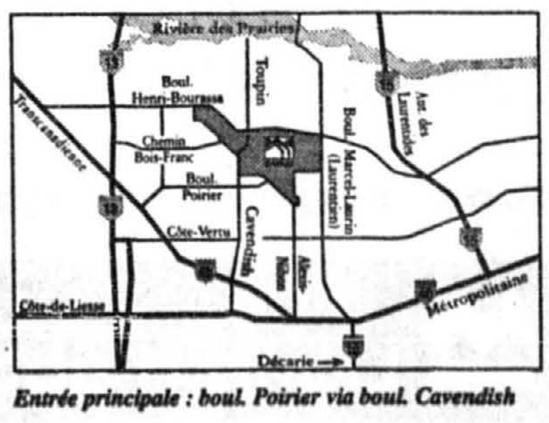

Entrée principale : boul. Poirier via boul. Cavendish

Heures d'accueil :
Lun. au jeu. : 12 h à 20 h
Sam. et dim. : 11 h à 17 h
Ven. : fermé

2700, boul. Poirier
Ville Saint-Laurent
Tél. : (514) 333-3066

Une nouvelle qualité de ville par
Bombardier Immobilier Ltée
Promoteur du plan directeur
Bois-Franc à Ville Saint-Laurent

2460501-M2

Maman, je m'ennuie à mourir...

VIVRE

Morte de rire,
Stéphanie amorce à Sherbrooke une toute nouvelle vie, pleine de responsabilités, de défis et de découvertes.

Un campus accueillant des profs disponibles, des amis des quatre coins du Québec, dans un décor enchanteur

1-800-267-UdeS http://www.usherb.ca

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Les plus belles années de ma vie ! L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

C O U R T I E R E S C O M P T E U R

POURQUOI CHOISIR LES REER AUTOGÉRÉS LIGNE D'ACTION ?

POUR NE PLUS JAMAIS VERSER UN SOU EN FRAIS D'ADMINISTRATION ANNUELS POUR VOS REER ET VOS FERR AUTOGÉRÉS*.

*Ligne d'action est le premier service de courtage à escompte au Canada à vous offrir des REER et des FERR autogérés sans aucuns frais d'administration annuels. Cela signifie « aucuns frais d'administration annuels » dès maintenant... et à jamais ! Et cela représente une véritable économie de 100 $ par an à investir, année après année, dans votre REER. De plus, si vous transférez vos comptes d'épargne-retraite actuels à la Ligne d'action d'ici le 31 mars 1997, les services Ligne d'action vous rembourseront jusqu'à 100 $ sur ces frais de transfert. Communiquez avec les services Ligne d'action sans plus tarder et demandez à en savoir plus sur nos comptes de REER et de FERR autogérés sans aucuns frais d'administration annuels. C'est le moyen le plus simple et le moins coûteux de gérer vos placements**.*

Banque de Montréal

Ligne d'action MD

Courtier escompteur

1 800 387-7800

*S'applique aux REER et aux FERR autogerés d'une valeur de 25 000 $ ou plus. Des frais annuels de 25 $ s'appliquent aux comptes dont les fonds s'élèvent à moins de 25 000 $. Les frais annuels de tout nouveau compte REER ou FERR sont éliminés pour la première année civile.

**D'après un sondage effectué en janvier 1997. Membre du FCPE. MD Marque déposée de la Banque de Montréal. Les services de courtage à escompte Ligne d'action sont offerts par Services d'investissement de la Banque de Montréal.

Les policiers sont tièdes face au rapport Corbo

ÉRIC CLÉMENT

Si les trois principales associations de policiers du Québec sont « généralement satisfaites » des recommandations du rapport Corbo sur la déontologie policière, elles émettent toutefois des réserves de poids.

Ces bémols concernent la mise sur pied d'une « police des polices », la disparition du Comité de déontologie policière, qui serait remplacé par un tribunal de trois juges de la Cour du Québec, mais surtout les propositions de sanctions contre les policiers « fautifs » et la conciliation.

L'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), la Fraternité des policiers et policières de la CUM et la Fédération des policiers du Québec (FPQ) ne veulent pas entendre parler d'amendes ou de travaux communautaires qui seraient infligés à des policiers à la suite d'une enquête déontologique. Elles estiment que, sur ce point, Claude Corbo est allé « un peu loin ».

Désaccord total

« C'est un désaccord total, dit Yves Prud'homme, président de la Fraternité, si l'on intègre à l'intérieur d'un service déontologique, des notions qui appartiennent au droit criminel. Si on mélange les deux systèmes de règles de preuve, va-t-on changer tout le reste, introduire le doute raisonnable dans les règles déontologiques et appliquer les mêmes principes de procédure que dans les tribunaux ? »

La conciliation, telle qu'abordée dans le rapport Corbo, les inquiète aussi.

Les syndicats la souhaitaient facultative. Michel Martin, président de la FPQ, trouve que la propôsition du rapport ne fera qu'« alourdir le système » : « Dans le cadre de la conciliation, le commissaire favorise l'échange entre policiers et citoyens, dit-il. Ça va être très lourd d'avoir en même temps la présence d'un policier, d'un représentant de la Ville et d'un citoyen. »

Le remplacement du Comité de déontologie par un tribunal composé de juges de la Cour du Québec n'est pas écarté du revers de la main, mais M. Martin estime que ce n'est pas « la seule solution ». « Avec le système en place, ii y a toujours eu de la transparence, dit-il. En plus, je ne suis pas sûr que ce sera moins coûteux. »

« Sur ce point, on préfère le statu quo, ajoute Tony Cannavino, de l'APPQ, car sinon, une lourdeur va s'installer. Mais si le ministère va de l'avant avec la Cour du Québec, on n'est pas réfractaires même si on pense que ce n'est pas la solution. »

Les syndicats ne veulent pas entendre parler d'amendes ou de travaux communautair es qui seraient infligés à des policiers à la suite d'une

Plus ferme, Yves Prud'homme dit que les trois associations de policiers n'ont jamais proposé la disparition des trois comités de déontologie respectifs, « car ils fonctionnent bien ». Il voit aussi d'un mauvais oeil le fait d'assujettir les policiers retraités au Code de déontologie. « Si des torts ont été causés à des citoyens (par des policiers retraités), il existe des tribunaux et des poursuites au civil pour cela », dit-il.

En ce qui a trait à la création d'une sorte de « police des polices » qui enquêterait sur des policiers, les syndicats n'y sont pas opposés mais veulent plus de précisions de la part du ministre de la Sécurité publique, qu'ils ont hâte de rencontrer.

« On n'a pas fait cette recommandation car on pensait qu'il faut maintenir le statu quo, dit M. Prud'homme. On est ouvert à toute discussion mais, attention, on a des conventions collectives. »

9,95 $
Bifteck– d'entrecôte
Ne peut être combiné à d'autres offres.
Chez la Mère TUCKER
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades
1175, place du Frère Andre
866-5525
2403856

LOTO DES «VAINQUEURS»
au profit de la Fondation des maladies du coeur du Québec
GAGNEZ UNE NISSAN PATHFINDER OU UN VOYAGE DANS LE SUD OU L'UN DES 27 000 PRIX INSTANTANÉS.
SEULEMENT 2 $
Billets en vente dans les succursales Jean Coutu et les restaurants Subway du Québec et à la Fondation des maladies du coeur. Tél. : (514) 871-1551, 1 800 567-8563
CFCF TVA RADIO CIAD
JEAN COUTU BRITA SUBWAY
vacances air transat La Presse NISSAN
UN CONSEIL : Optez pour une vie sans fumée.

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
LA COMPÉTENCE RECONNUE
Université de Montréal

RETOUR AUX ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ : BACCALAURÉAT, CERTIFICAT ?
Invités :
Fernand Boucher, registraire de l'Université de Montréal et Anne Bélanger, conseillère en formation à la Faculté de l'éducation permanente
LE MARDI 28 JANVIER, À 19 HEURES
Lieu :
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant
Entrée libre
RENSEIGNEMENTS
(514) 343-6090
1 800 363-8876
2458106

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!
Discutez du don d'organes avec votre famille.
LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

Marie et Simon, jeune couple sans enfants, désirent maison entourée de verdure dans quartier calme sur l'île de Montréal. Près de tous les services. Leur budget est limité.

C'est la clé
Bois-Franc
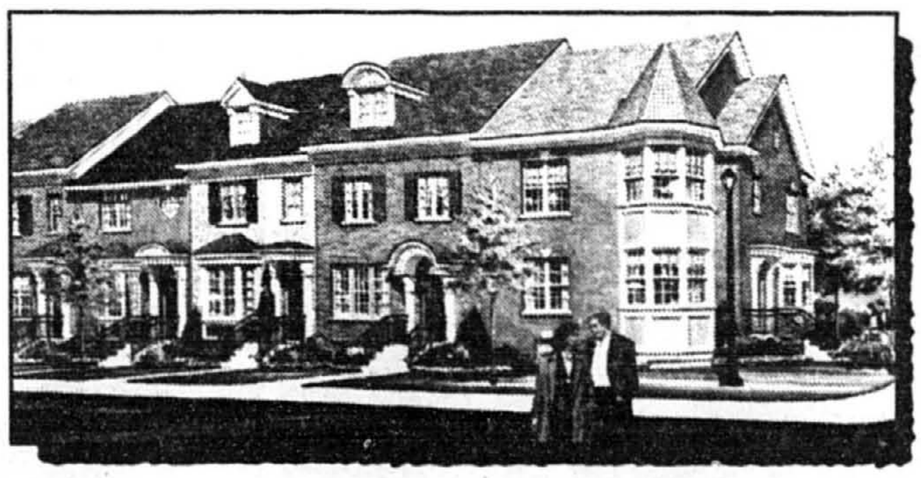
Desservi par STCUM METRO

Entrée principale : boul. Poirier via boul. Cavendish
Heures d'accueil :
Lun. au jeu. : 12 h à 20 h
Sam. et dim. : 11 h à 17 h
Ven. : fermé
2700, boul. Poirier
Ville Saint-Laurent
Tél. : (514) 333-3066
Une nouvelle qualité de ville par
Bois-Franc à Ville Saint-Laurent
Bombardier Immobilier Ltée
Promoteur du plan directeur
2460302-M2

TRAVAILLER
Papa, je travaille comme un fou...

Fou de joie, Sébastien entreprend avec enthousiasme l'un des stages en entreprise de son programme d'études.
Une vingtaine de programmes offerts selon le régime coopératif fondé sur l'alternance de sessions d'études et de stages rémunérés en entreprise
1-800-267-UdeS http://www.usherb.ca
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Les plus belles années de ma vie ! L'UNIVERSITÉ SHERBROOKE

1896-1996 100 ans
ARCHAMBAULT
LA PLUS GRANDE MAISON DE PIANOS AU QUÉBEC
OUVERT 7 JOURS MÊME LE DIMANCHE
Solde d'inventaire
4 jours seulement
23
24
25
26
janvier 1997
Chickering
WURLITZER
Baldwin.
YAMAHA
ARCHAMBAULT
Jusqu'à 40% de réduction
Renseignements : 849-6201 poste 434 ou 456
502, rue Sainte-Catherine Est BERRI UQAM (514) 849-6201

Le père de la psychologie québécoise est mort

Le dominicain Noël Mailloux avait fondé l'Institut de psychologie de l'UdM

MATHIEU PERREAULT
collaboration spéciale

Le père de la psychologie québécoise, le dominicain Noël Mailloux, a eu droit à des funérailles universitaires hier à la chapelle de la communauté Saint-Albert-le-Grand. À l'âge de 87 ans, il a succombé mardi à des troubles pulmonaires au centre hospitalier Côte-des-Neiges.

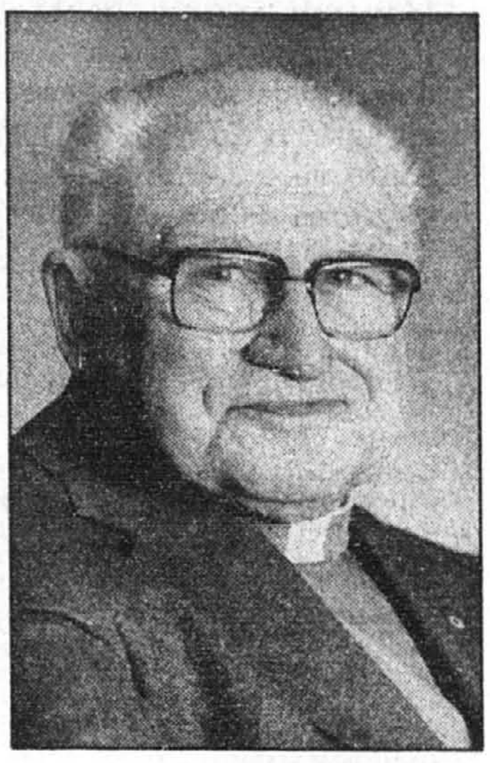

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Le père de la psychologie québécoise, le dominicain Noël Mailloux, qui avait réalisé une synthèse de la psychologie thomiste et de la psychanalyse en plus de réfléchir sur la délinquance, est décédé mardi dernier.

Premier Québécois francophone à traiter de Freud à l'université, alors que la psychanalyse était à l'Index à Rome, il s'est ensuite efforcé de comprendre la délinquance, notamment au centre pour délinquants Boscoville. Fondateur de l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal, qui devait devenir un département, il a également été à l'origine des départements de criminologie et de psychoéducation.

« Le père Mailloux était un travailleur extraordinaire, capable de synthèses remarquables », explique l'un des fondateurs de Boscoville, Gilles Gendreau. « À partir de nos traditions thomistes, il a intégré les théories de Freud, au grand désespoir de l'archevêché. »

Le père Mailloux partageait avec Freud et saint Thomas la passion de la vérité et de ce qui se cache sous les surfaces, estime le psychanalyste Jean-Jacques Lussier, qui a étudié sous la direction du dominicain. « Freud constituait un défi pour lui, qui nageait dans l'oeuvre de saint Thomas comme un poisson dans l'eau. Il fallait du courage et de l'audace pour faire entrer la psychanalyse dans une institution alors quasi pontificale. »

Son intérêt pour la délinquance lui proviendrait de son père policier, selon M. Gendreau. « C'était un homme distant, un maître au sens classique du terme, mais il passait de longs moments avec moi, à m'interroger sur les délinquants. Il avait évidemment une théorie psychanalytique. Au départ, il pensait que les psychanalystes devaient diriger l'éducation spécialisée de loin, mais il s'était vite rendu compte de la nécessité d'inculquer aux pédagogues des notions de psychologie. »

Après des études à l'Université de Montréal, il avait étudié à Rome, Londres et aux États-Unis, rencontrant Anna Freud. « À Londres, il avait réussi à convertir au catholicisme Gregory Silborg, un psychanalyste juif », dit M. Gendreau.

Ces dernières années, il s'était concentré sur le Centre d'études sur les relations humaines, qu'il avait mis sur pied à la communauté Saint-Albert-le-Grand, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Depuis deux ans, la maladie l'avait contraint à effectuer de nombreux séjours à l'hôpital, notamment pour une fracture à la hanche. Certains proches craignaient également qu'il ait développé la maladie d'Alzheimer.

OÙ NICHE FIDO ?
fido
Vous ne pouvez pas le manquer. Fido niche au 1004, Sainte-Catherine Ouest. Là, dans un superbe environnement interactif, nos conseillers spécialisés prendront le temps de vous expliquer en détail le Service Fido^MC, qu'il s'agisse de la puce, du menu de services novateurs, de la facturation à la seconde ou du prix d'utilisation inférieur au cellulaire : **400 minutes par mois pour seulement 40 $.** Vous pouvez également trouver votre fidèle compagnon en vous présentant aux comptoirs Fido de la région du Grand Montréal.
LES ADRESSES FIDO
• **Magasin Fido :** 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
• Comptoir Fido du Carrefour Angrignon
• Comptoir Fido du Centre Rockland
• Comptoirs Fido des Ailes de la mode
• Comptoirs Fido des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal.
BUREAU EN GROS AILES
Appelez-le par son nom.
925-FIDO
www.fido.ca
fido^MC
C'EST VOUS LE MAÎTRE.
Les coûts de l'appareil Fido^MC, de la carte à puce, du permis SCP, des services personnalisés et des appels interurbains ne sont pas compris dans ce programme tarifaire. Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.

Taxes camouflées à Laval

Option Laval a commenté hier un article du journal *Les Affaires*, du 23 janvier, qui dit que le compte de taxes des Lavallois a augmenté de 1,5 % par année entre 1992 et 1995, alors que la hausse moyenne annuelle des 50 villes les plus importantes est de 0,9 %.

Pour Jean Rizzuto, chef d'Option Laval, cette analyse révèle au grand jour que les prétentions du maire Gilles Vaillancourt, quand il parle d'un gel de taxes, sont fausses. « En réalité, poursuit-il, le maire ne parle jamais des taxes indirectes qui s'ajoutent les unes aux autres, année après année. La réalité, c'est que nos taxes augmentent plus vite que la moyenne des autres villes et même plus vite que la croissance des prix à la consommation. »

L'actuaire de cette formation opposée à l'administration Vaillancourt, Martial Fortin, soutient que l'analyse du journal en dit encore plus. « En fouillant un peu plus, le journal a découvert que si Laval, pour se sortir du pétrin, n'avait pas pigé dans les anciens surplus accumulés avant 1992, le compte de taxes aurait augmenté de 2,4 %, ce qui est deux fois plus élevé que le taux de l'inflation. Notons que Laval se classe au 44e rang sur 50 pour la variation des surplus. »

Pour le parti de M. Rizzuto, la dette de 710 millions demeure à un niveau inquiétant.

Négociations chez Delisle

Les négociations devaient se poursuivre hier entre la compagnie Aliments Delisle, de Boucherville, et ses 220 employés syndiqués en grève depuis mercredi soir.

« Les communications ne sont pas rompues, on attend un appel de l'employeur », disait hier matin Robert Plamondon, président de ce syndicat CSD. Et d'ajouter : « On a des bonnes discussions, on est proche d'un règlement. »

Proche ou non, on s'affairait hier à organiser les horaires des piquets de grève.

Les négociations achopaient toujours sur les mouvements de main-d'oeuvre, les rappels au travail et les horaires de travail. Présentement, les syndiqués disposent de la semaine de quatre jours de 10 heures ou de cinq jours de huit heures, du lundi au vendredi.

Moins de conseillers

Deux anciens conseillers municipaux de Vision Montréal, Daniel Boucher et Hubert Deraspe, proposent de faire passer le nombre de conseillers municipaux de 51 à 35 pour les prochaines élections, prévues pour l'automne 1998.

« Nous voulons diminuer le nombre de conseillers afin de renforcer leur rôle, et ce, sans augmenter les coûts de l'administration », a expliqué hier M. Boucher, devenu conseiller indépendant en juin dernier.

Les deux conseillers souhaitent que le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, fasse sienne leur proposition. M. Côté doit cette année, comme tous les quatre ans, reformer la carte électorale de Montréal.

On ne connaît pas encore la proposition qui sera développée par le parti du maire Bourque, Vision Montréal, mais un autre conseiller d'opposition, Marvin Rotrand, a déjà fait savoir hier qu'il s'opposera à la suggestion de MM. Boucher et Deraspe.

Selon M. Rotrand, les conseillers municipaux seraient beaucoup moins disponibles pour leurs électeurs s'ils devaient être moins nombreux. En outre, affirme-t-il, les villes de l'importance de Montréal qui ont moins de conseillers municipaux coûtent généralement plus cher que le système actuel. Il souhaite qu'on maintienne le même nombre de sièges au conseil.

9,95 $
Bifteck-d'entrecôte
Ne peut être combiné à d'autres offres.
Chez la Mère TUCKER
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades
1175, place du Frère Andre
866-5525
2463855

Combattons l'ostéoporose.
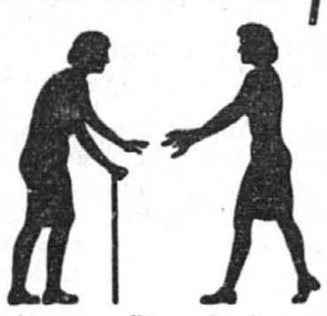
Aidez l'Hôpital Royal Victoria à étudier cette maladie invalidante.
Si vous êtes • une femme entre 55 et 80 ans • ménopausée depuis plus de 5 ans, et • ne prenez pas d'hormones, vous pourriez participer à une étude de traitement d'investigation non hormonal.
Pour de plus amples renseignements, vous êtes priée de communiquer avec le Dr Richard Kremer de l'Unité de Recherche Clinique de l'Hôpital Royal Victoria au 842-1231, poste 5877, 4127 ou 5378.
Merci
2452831

DÉCIDER
DE DEVENIR UNIVERSITAIRE
C'EST DÉJÀ FAIRE
UN CHOIX IMPORTANT,
DÉCIDER
DANS QUELLE UNIVERSITÉ
VOUS ALLEZ DEVENIR
CET UNIVERSITAIRE,
ÇA C'EST ...
LE GRAND CHOIX
Votre choix
Dimanche 26 janvier
de 12 h à 17 h
VENEZ VOIR TOUT CE QU'IL Y A À SAVOIR SUR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
LE DIMANCHE DES ÉTUDES
Toutes les réponses à toutes vos questions sur tous les programmes d'études et sur la vie étudiante à l'Université de Montréal.
Au Pavillon principal, sous la grande tour, métro Université de Montréal.
FAITES VOS PLANS
Tout sur l'architecture, l'architecture de paysage, le design industriel, l'urbanisme et le design d'intérieur: visite, exposition, discussion...
Métro Université de Montréal, 5620, av. Darlington.
MUSIFÊTE
La Faculté de musique invite ses futurs étudiants: concerts, visite, classes de maître...
de 13 h à 17 h
Métro Édouard-Montpetit, 200, av. Vincent-d'Indy.
Université de Montréal
2462909-462

MOBILART C & R
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal
Stationnement à l'arrivée
344-1400

Ébénisterie Yvon Basilières

VENTE D'INVENTAIRE
10% à 40% de rabais
ARMOIRE caisson en pin massif à partir de 695$
Reproduction authentique du 18e siècle.
Choix de 10 couleurs.
Aussi: mobilier de chambre, salle à manger et meuble pour téléviseur.
DIRECTEMENT DU FABRICANT
37, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose (Laval),
628-8323
OUVERT LE DIMANCHE de 11 h à 17 h
2335237-5

Si les meubles Grange vous font rêver...
GRAND SOLDE ANNUEL
Jusqu'à 60% de rabais sur meubles exposés
du 18 janvier au 1er février
Grange
2155, rue Crescent
Montréal
Tél.: 843-7686 Téléc.: 843-4616
OUVERT DIMANCHE DE MIDI à 17 h.
2461300-M

HEC
INVITATION SPÉCIALE AUX COLLÉGIENS
L'École de gestion réinventée
Portes ouvertes aux HEC
Le dimanche 26 janvier 1997, de 12 h à 16 h
■ Visites guidées
En compagnie d'étudiants de l'École, découvrez le nouvel édifice des HEC. À voir!
Un départ à toutes les 20 minutes entre 13 h et 15 h.
■ Stand d'information
Pour tout savoir sur le baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) des HEC.
De 12 h à 16 h.
■ Paris, Vancouver, Londres...
Pour faire une partie de vos études à l'étranger, profitez de l'exceptionnel programme d'échanges internationaux *Passeport pour le monde* offert aux étudiants du B.A.A. des HEC.
Séance d'information à 14 h.
École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7
métro Université de Montréal

Hé le monde, j'ai dépassé les bornes...
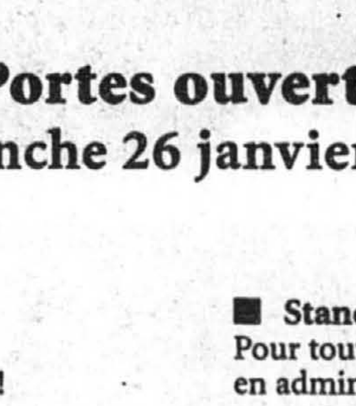
INNOVER
Pas bornée,
Trang vient de découvrir la passion d'innover, de se dépasser...
1-800-267-UdeS http://www.usherb.ca
Un milieu stimulant, des centres de recherche d'avant-garde des petits groupes bien encadrés par un corps professoral disponible et dynamique
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Les plus belles années de ma vie ! L'UNIVERSITÉ SHERBROOKE

ENAP

Sessions de perfectionnement offertes à Montréal

La gestion d'équipes et de groupes de travail

11 - 12 février 1997 — Développer des habiletés à faire fonctionner des groupes de travail et des équipes de façon efficace et satisfaisante et leur permettre d'atteindre une performance collective, dans un contexte de changements rapides et d'exigences accrues de la part de la clientèle.

Communication et négociation interpersonnelles

12 - 13 février 1997 — Aider le gestionnaire à instaurer un climat de confiance et de transparence nécessaire au développement de son organisation en améliorant ses habiletés de communicateur et en développant des compétences particulières en matière de négociation interpersonnelle.

Mobiliser dans un contexte de réorganisation

12 - 13 février 1997 — Susciter l'adhésion du personnel et le mobiliser autour de nouveaux objectifs organisationnels dans un contexte de compressions budgétaires sévères.

Renseignements et inscription : (514) 522-2464
Sans frais : 1-800-818-ENAP (3627)

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Meurtre de René Caron : la mère tente de disculper sa fille

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JERÔME

Danielle Thériault-Caron a affirmé, hier, que sa fille Lyne n'était pas au courant du contrat qu'elle a conclu avec Denis Jim Boivin et qu'elle ne lui a jamais versé une somme quelconque provenant des assurances reçues à la suite de la mort de son mari.

La femme de 57 ans témoignait encore hier pour sa défense et elle a fait ces déclarations alors qu'elle était interrogée par Me Benoit Henry, qui représente Lyne Caron, elle aussi accusée du meurtre prémédité de son père, René Caron, survenu le 29 juin 1983, à Terrebonne.

Me Henry voulait mettre en preuve que la fille n'est aucunement reliée au contrat donné pour faire battre son père.

L'avocat lui a fait répéter une partie des paroles dites aux policiers venus l'arrêter le 17 août 1995 ; soit que la mort de son mari était un accident et que Lyne Caron n'avait rien à voir avec cette affaire, qu'elle lui avait seulement présenté Jim.

Elle a aussi soutenu que ses filles désapprouvaient le fait qu'elle voyait encore son mari, car ces rencontres la rendaient encore plus dépressive.

Lors de son témoignage devant le jury composé de six hommes et six femmes, le délateur Denis Jim Boivin a mentionné qu'un scénario avait été mis au point pour envoyer René Caron dans les chutes de Rawdon. En réponse à Me Henry, Danielle Thériault-Caron a affirmé qu'il n'y avait jamais eu de scénario et qu'elle ne connaissait pas les chutes de Rawdon.

Lors d'une pause, le matin, les jurés ont demandé au juge Kevin Downs, de la Cour supérieure pourquoi le présumé meurtrier n'avait pas témoigné. Le juge leur a expliqué que Me Jeffrey Boro (avocat de Danielle Thériault-Caron) avait encore des témoins à faire entendre et que la preuve n'était pas terminée.

Travaux « forcés » pour Mathers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JERÔME

Convaincu que Jean-Guy Mathers est le seul responsable des dommages causés à des terrains appartenant au gouvernement à Boisbriand, le juge Roland Durand, de la Cour supérieure, lui a accordé hier jusqu'au 20 juin pour y effectuer tous les travaux nécessaires. C'est à cette date qu'il rendra sa sentence pour l'outrage au tribunal dont il l'a reconnu coupable.

D'ici là, M. Mathers pourra reprendre sa liberté. Il a passé la nuit de jeudi en cellule, le juge en avait décidé ainsi afin de lui donner la chance de réfléchir.

Quelques secondes auparavant, le juge Durand avait dit à Mes Richard Morin et Richard Perras qu'il comptait sur eux pour faire comprendre à ces braves gens (M. Mathers et son clan » qu'il fallait faire le travail demandé.

Il a ajouté que si le 20 juin rien n'a été fait, sa sentence sera bien plus sévère que si on l'informait que les travaux ont été entrepris.

Ces travaux seront effectués sous la surveillance du ministère de l'Environnement. La municipalité de Boisbriand pourra aussi y déléguer un représentant pour la surveillance, mais elle devra en assumer les frais.

Selon la requête du Procureur général, représenté par Me Robert Rivest, une douzaine de compagnies sont maintenant propriétaires du Manoir Mathers et tous leurs dirigeants devront se présenter au palais de justice de Saint-Jérôme vendredi prochain pour la requête en injonction provisoire.

Comme Me Rivest, le juge Durand est d'avis que c'est M. Mathers qui contrôle toutes ces entreprises et qu'il a mis des prête-noms à leur tête.

Rappelons qu'en 1992, M. Mathers s'était porté acquéreur d'un vaste espace vert sur lequel il a construit un manoir qui porte son nom. Lors des travaux, il a endommagé notamment le lit de la rivière des Mille-Îles. Il affirme avoir vendu le manoir depuis.

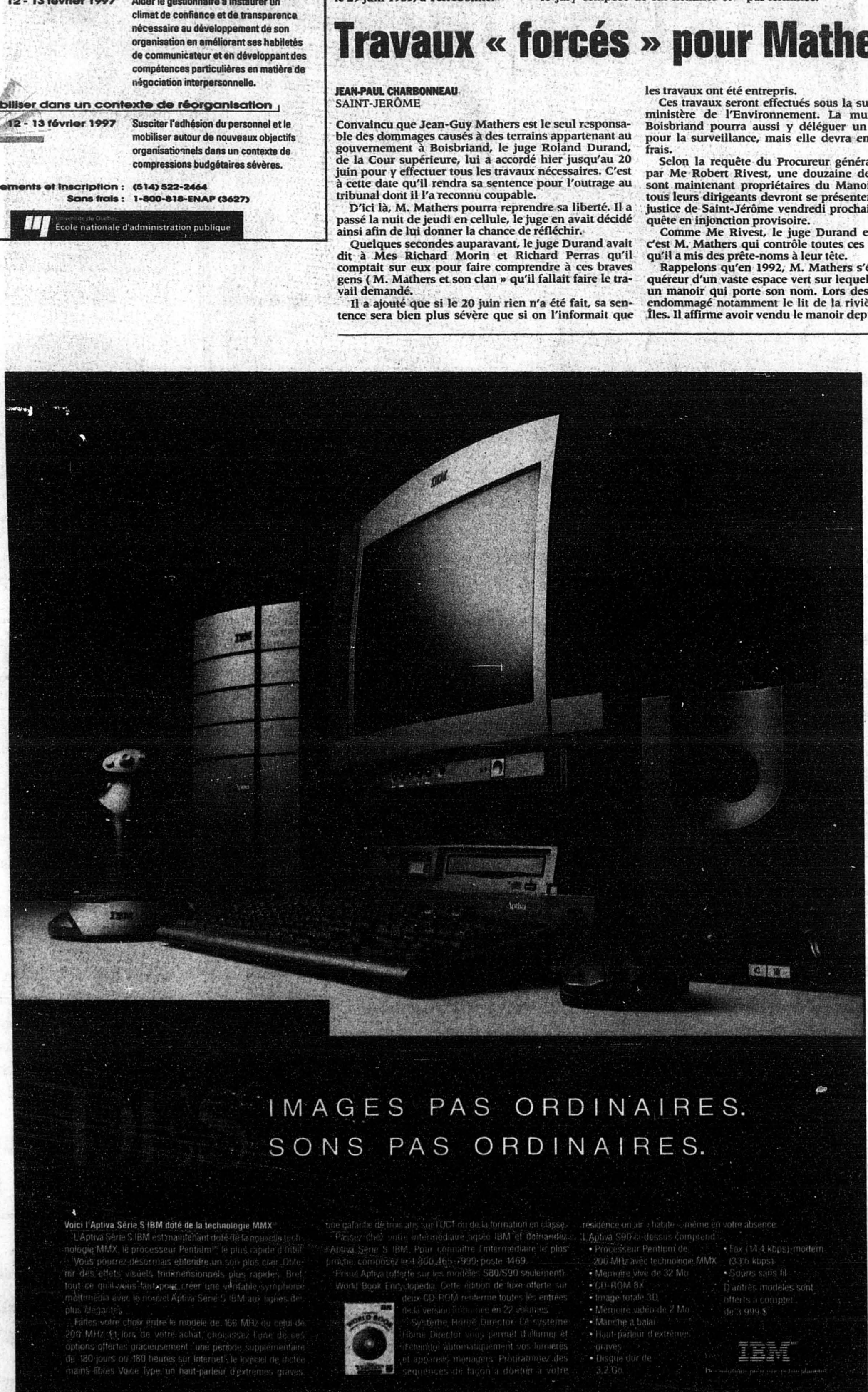

Actualités

La genèse d'un interminable cauchemar

MARC THIBODEAU

« J'ai vu beaucoup d'enquêtes policières pourries, mais celle-là, c'est la pire », s'est remémoré hier Jean-Louis Fourcaudot, un ex-enquêteur de la Commission de police du Québec.

En 1990, M. Fourcaudot, aujourd'hui à la retraite, a produit un rapport choc qui devait constituer le point tournant de la lutte menée par Réjean Hinse pour rétablir son innocence à la suite de sa condamnation pour un vol qualifié survenu le 14 décembre 1961.

C'est quatre jours après cette date que le Lavallois de 59 ans, acquitté cette semaine par la Cour suprême du Canada, avait mis le pied dans un univers kafkaïen dont il ne réussira à s'extirper que 35 ans plus tard.

Le 18 décembre, M. Hinse se rendait dans la petite ville de Mont-Laurier pour récupérer sa voiture, qu'il avait vendue quelques semaines auparavant à Laurent Beausoleil, mais que ce dernier refusait de payer parce qu'elle était tombée en panne.

Beausoleil, qui accompagnait M. Hinse, était des plus nerveux à l'idée de retourner au village. Et pour cause : quelques jours plus tôt, il y était venu avec quatre complices pour dévaliser la résidence d'un couple de commerçants, M. et Mme Henriot Grenier, qui avaient été menacés avec des armes à feu, ligotés, et malmenés pendant près d'une heure. Des biens d'une valeur de 4000 $ avaient alors été volés.

« J'ignorais tout de cette histoire et des activités de Beausoleil lorsque je suis allé à Mont-Laurier. C'était la première fois que j'y mettais les pieds », a expliqué cette semaine M. Hinse à *La Presse*.

À son arrivée au garage de Mont-Laurier, il a été informé par le propriétaire des lieux — qui croyait être en présence d'un véhicule volé — que les papiers se trouvaient entre les mains de la Sûreté du Québec.

M. Hinse s'est rendu au poste de la police provinciale et s'est vu contraint, peu de temps après, de prendre place au sein d'une singulière séance d'identification. Le couple Grenier, appelé sur les lieux, devait ensuite l'identifier comme étant l'une des personnes ayant pris part au hold-up.

M. Hinse a alors été amené en cellule sans savoir exactement ce qui lui arrivait. Il n'a appris que 48 heures plus tard, dit-il, de quoi on l'accusait.

À l'issue d'un procès truffé d'irrégularités, où sa défense d'alibi a été écartée, il a été condamné en 1964 à purger 15 ans de prison pour un délit qu'il devait affirmer sans relâche par la suite n'avoir jamais commis. Beausoleil, arrêté au garage, avait été frappé un an plus tôt d'une peine de 25 ans.

En prison, M. Hinse a découvert graduellement qui étaient les véritables auteurs du vol. Bien que la plupart n'aient finalement jamais été accusés de quoi que ce soit dans cette affaire, plusieurs se sont retrouvés à un moment ou un autre incarcérés à ses côtés en raison d'autres délits. Il a rencontré également un autre innocent inculpé dans cette affaire, André Lavoie, qui a obtenu sa libération après plusieurs mois de détention.

M. Hinse a réussi à convaincre Yvon Savard, qui sera plus tard montré du doigt par Beausoleil comme étant l'un des coupables du vol, de produire une déclaration sous serment l'innocentant. Savard, qui sera par la suite condamné à perpétuité pour meurtre, mais jamais accusé du vol, avait finalement cédé à ses demandes insistantes en 1966. Beausoleil, qui craignait jusque-là les réprimandes des autres personnes impliquées s'il devait les dénoncer, lui a alors emboîté le pas.

Fort de ces déclarations, M. Hinse s'est efforcé d'obtenir la tenue d'un nouveau procès. Alors qu'il était incarcéré, il a communiqué avec divers ministères et une flopée d'organismes. Sans résultat.

Après sa libération conditionnelle, obtenue en 1969, il a poursuivi sans relâche sa croisade pour voir son innocence confirmée. Une porte s'est finalement ouverte en 1989 lorsque la Commission de police du Québec a chargé M. Fourcaudot de se pencher sur le dossier. À partir des renseignements et documents accumulés par M. Hinse, l'enquêteur s'est alors efforcé de reconstituer le fil des événements.

Son rapport, soumis au Procureur général du Québec en 1990, concluait que l'enquête policière réalisée à Mont-Laurier était « pourrie » et que les procès liés à cette affaire ne valaient guère mieux.

L'enquêteur relevait notamment des lacunes dans le témoignage de M. et Mme Grenier, qui se sont montrés incapables, lors de l'enquête préliminaire et du procès de M. Hinse, de donner des précisions sur son aspect physique.

M. Fourcaudot notait également que plusieurs des personnes impliquées dans le vol, convoquées au palais de justice à plusieurs reprises par l'avocat de M. Hinse pour l'innocenter, n'ont jamais témoigné. Le rapport soulignait qu'à l'évidence, Me Claude Danis, l'avocat de Léopold Véronneau, un autre suspect accusé à la suite du vol, avait convaincu son collègue, Me Henri Courtemanche, qui défendait Hinse, de ne pas les laisser témoigner.

Le témoignage des auteurs du vol aurait en effet pu être lourd de conséquences pour Véronneau, dont le procès se déroulait en parallèle avec celui de M. Hinse, devant le même juge. Pourquoi Me Courtemanche, qui devait être radié du Barreau quelques années plus tard, se serait-il laissé convaincre d'agir ainsi par son collègue en pénalisant son propre client ? « Faiblesse ou incompétence », a avancé M. Fourcaudot en guise d'explication. Véronneau a écopé finalement une peine d'emprisonnement de deux ans pour complot dans cette affaire.

Autre point d'importance : l'agent Arthur Scott, de la police municipale, qui affirmait en 1961 avoir vu M. Hinse parmi les comploteurs du vol dans un véhicule contrôlé à Mont-Laurier quelques mois avant le crime, disait maintenant à M. Fourcaudot ne plus se souvenir de la présence de Hinse. Ce point avait pesé lourdement dans l'opinion du juge de première instance, qui avait écarté l'affirmation de M. Hinse voulant qu'il venait à Mont-Laurier pour la première fois en décembre 1961.

Le rapport de la Commission de police indiquait aussi que le responsable du poste de la SQ, le caporal Conrad Bourgeois, avait travaillé pour un dénommé Hugues Duval dans une entreprise de vente pyramidale à l'époque de l'arrestation de M. Hinse. Le même Duval que M. Grenier, la victime, soupçonnait dans sa première déposition à la police d'avoir concocté le vol avec l'un de ses propres neveux.

Malgré cet indice, Duval n'a jamais été importuné dans cette affaire. Lors d'une entrevue téléphonique accordée en 1990 à l'enquêteur Fourcaudot depuis la République dominicaine, où il s'était réfugié pour échapper à la justice, il reconnaissait avoir comploté pour réaliser le vol et affirmait avoir déjà informé Conrad Bourgeois que Hinse n'avait pas participé au crime.

Le rapport de l'enquêteur Fourcaudot devait finalement être transmis à la ministre fédérale de la Justice de l'époque, Kim Campbell, qui a invité M. Hinse à porter sa cause en appel.

Fort du contenu du document, M. Hinse a obtenu en 1991, avec l'aide de son avocat, Jean-François Longtin, le droit d'en appeler de son verdict devant la Cour d'appel. Plusieurs éléments troublants ont alors été soumis à l'attention des magistrats.

La séance d'identification, qualifiée de « vaudeville » par Me Longtin, a notamment été scrutée à la loupe. M. Hinse, vêtu d'un blouson de cuir, de jeans et affublé d'un chapeau à la demande du caporal Bourgeois, avait été obligé de se tenir entre cinq prisonniers, en habits de prisonniers, et trois policiers portant veston et cravate.

L'étude du témoignage du couple Grenier, lors de l'enquête préliminaire de Véronneau en 1964, a révélé par ailleurs que le duo connaissait plusieurs des autres personnes présentes dans cette « parodie de parade » (dixit Me Longtin), même si M. Grenier, aujourd'hui âgé de plus de 80 ans, avait alors affirmé le contraire.

Beausoleil, depuis revenu dans le droit chemin, et Savard sont venus témoigner en faveur de M. Hinse. La validité de leur témoignage a toutefois été contestée par la Couronne puisque Beausoleil, notamment, reconnaissait avoir menti au tribunal lors de son propre procès dans les années 60.

La Cour d'appel a finalement ordonné l'arrêt du processus, mais a refusé de prononcer l'acquittement de M. Hinse en invoquant le doute suscité malgré tout par l'identification faite par le couple Grenier.

La Cour suprême, elle, n'a pas hésité.

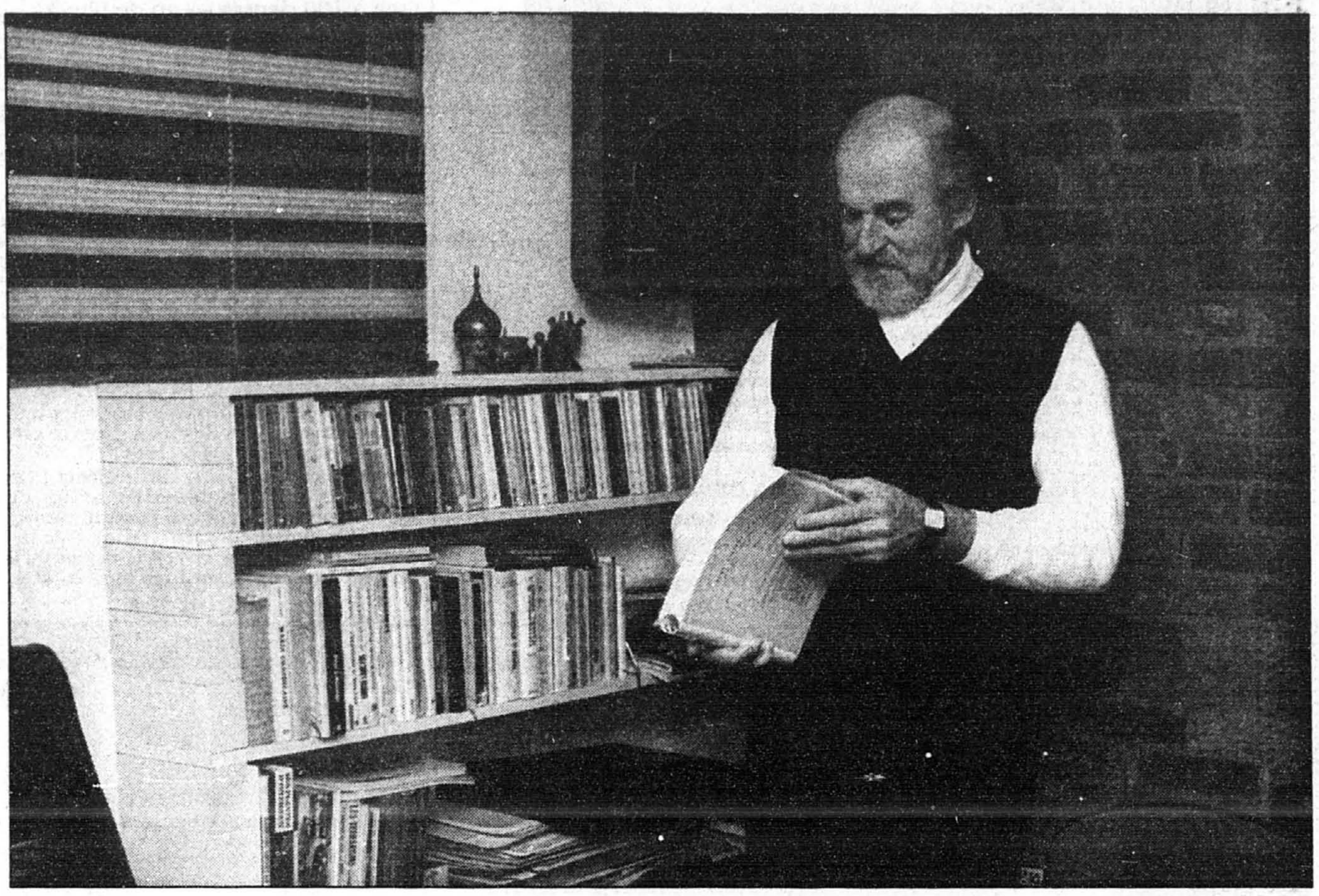

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Réjean Hinse compulsant une des pièces de son incroyable dossier dans son domicile de Laval.

Ce qu'il en a coûté à Réjean Hinse pour obtenir justice

MARC THIBODEAU

Au début des années 1970, peu de temps après avoir retrouvé sa liberté, Réjean Hinse était soucieux de toujours pouvoir fournir un alibi.

« C'était une préoccupation constante. Comme je travaillais beaucoup, j'étais rassuré à ce niveau. Il y avait toujours des gens qui pouvaient plaider pour moi si quelque chose devait arriver », dit-il.

Quoi de plus normal comme réflexe pour un homme qui, faute d'un alibi incontestable, a dû passer huit longues années en prison pour un vol qualifié dont il vient d'être acquitté par la Cour suprême.

Si la décision est évidemment accueillie avec soulagement, elle ne va pas de sitôt effacer les blessures et les sacrifices qui ont ponctué la croisade de M. Hinse.

Il affirme avoir toujours été convaincu de vouloir aller jusqu'au bout pour établir son innocence. « Il n'était pas question que je laisse passer ça. C'était trop scandaleux, trop gros... », a-t-il indiqué à *La Presse*.

Une décision lourde de conséquences pour cet homme de 59 ans, orphelin de Duplessis, qui s'est efforcé en prison de comprendre « en autodidacte » les rouages de la machine juridique dans laquelle il s'est retrouvé captif. « J'ai beaucoup lu. Tout ce qui me tombait sous la main. Les autres qui étaient là passaient leur temps à se plaindre. Moi, j'ai décidé de mettre mon temps à profit », a-t-il indiqué.

Peu après sa sortie de prison, M. Hinse a décidé d'aller rencontrer les victimes du vol dont il était accusé, M. et Mme Grenier, qui avaient soutenu le reconnaître. « J'ai rencontré M. Grenier à Mont-Laurier. Il était bouche bée quand il m'a vu à sa porte », dit-il.

M. Grenier, qui est toujours en vie aujourd'hui, a accepté alors de lui parler, mais en présence d'un avocat. Un rendez-vous est fixé... mais demeure sans suite. « J'ai encore été trompé », note M. Hinse, qui affirme avoir écrit pendant plus de 25 ans au couple, chaque Noël, pour lui faire part de ses doléances et de son incompréhension.

Il commence à la même époque à s'exiler dans des coins reculés, parfois même à l'étranger, pour recueillir en travaillant sur des chantiers les sommes importantes requises par sa lutte judiciaire. Sa première femme, Janine, qui était enceinte lors de son arrestation en 1961, ne le voit à peu près jamais. « On a peut-être été ensemble quatre ans au total sur une période de 19 ans », dit-il.

À la suite de leur rupture, alors qu'il travaille en Afrique, au milieu des années 80, M. Hinse fait paraître une petite annonce dans *La Presse* pour trouver une femme qui saura « donner un sens à sa vie d'errance et d'évasion et le délivrer de l'insignifiance et de la dérision ».

Après une correspondance de quatre mois, il rencontre Florence, qui l'appuie dans son combat, même si elle dit ne pas croire au système judiciaire. « Je savais que ce ne serait pas facile. Mais je me sentais d'attaque », dit-elle, en ne cachant pas que la route menant à la Cour suprême a été riche en déchirements.

Jean-Louis Fourcaudot, qui a fait enquête pour la Commission de police du Québec dans le dossier de M. Hinse en 1989, estime que celui-ci a dû combattre à travers toutes ces années la trop grande foi qu'ont les citoyens — et plus particulièrement les politiciens du Canada — dans leur système judiciaire.

« Ils se disent qu'une injustice comme celle-là ne peut pas se produire et que les condamnés qui poussent des hauts cris ne font que se plaindre à tort. Ce n'est malheureusement pas toujours vrai », dit-il.

« Faire relâcher quelqu'un qui est coupable, c'est facile, ajoute ironiquement M. Fourcaudot. Faire relâcher un innocent qui a été condamné, c'est une tout autre paire de manches. »

Découvrez Rado,
un monde à part.
RADO
Switzerland

En vente chez les détaillants Rado autorisés: **Montréal** Joailliers Birks Square Phillips et Rockland, Bijouterie Bassi, Bijouterie Dominic, Galazzo Centre Eaton • **Laval** Joailliers Birks • **Pointe Claire** Joailliers Birks • **Québec** Joailliers Birks

Prenez les devants !

La formation en administration publique à l'ENAP

UNE MAÎTRISE

Option A

Pour former des gestionnaires
- en management public
- en management international

Option B

Pour former des analystes, conseillers ou chercheurs
- en analyse et développement des organisations
- en gestion des ressources humaines
- en évaluation des programmes

DES DIPLÔMES DE 2e CYCLE
- en administration publique
- en administration internationale

Date de fin de concours : 15 mars 1997

DES PROGRAMMES COURTS D'ÉTUDES AVANCÉES
- en management public
- en management international
- en administration locale et régionale
- en gestion des ressources humaines
- en gestion financière du secteur public
- en évaluation de programmes publics
- en systèmes et technologies de l'information

L'ENAP VOUS OFFRE :
- un accueil personnalisé
- des conditions d'admission souples
- un cheminement à temps partiel ou à temps complet
- les activités d'un programme court reconnues au diplôme et celles du diplôme reconnues à la maîtrise
- une pédagogie axée sur les expériences diversifiées des étudiants

Rencontres d'information

Québec et Montréal 13 février 19 h
Hull 20 février 17 h

Renseignements

France Mailly
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy (Québec)
(418) 657-2485

Marie-Pierre Larose
1001, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
(514) 529-2929

Nicole Dumas
165, rue Wellington
Hull (Québec)
(819) 771-6095

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Les taxi-macoutes de la SAAQ rendent son auto à Guy Lemay

Mais on l'accuse de « travail au noir »

DENIS ARCAND

La Société de l'assurance automobile du Québec a fait une sorte de virage à 180 degrés — ou de tête-à-queue ? — dans son cahoteux dossier contre le bénévole Guy Lemay, l'ancien policier dont elle a saisi la voiture en l'accusant de faire du taxi illégal.

Hier, devant le tollé, la SAAQ a rendu son auto à M. Lemay.

La SAAQ a confisqué mardi son véhicule après qu'il eut accepté 17 $ — 7,30 $ de plus que la norme — d'un agent du contrôle routier qui s'était fait passer pour un démuni dans le cadre de son enquête. M. Lemay est bénévole au Centre d'aide et de référence (CAR) de Sainte-Anne-des-Plaines, qui lui avait demandé de conduire le « bénéficiaire » à l'hôpital de Saint-Jérôme. C'est le CAR qui fixe les tarifs des bénévoles, qui sont inférieurs — 5 $ de moins, dans ce cas-ci — aux prix exigés par les taxis.

Mais Michel Lemieux, chef régional (Laval-Laurentides-Lanaudière) du service du contrôle routier à la SAAQ, décrit M. Lemay comme un poseur : « C'est vrai que M. Lemay fait du bénévolat et c'est là-dessus qu'il a choisi d'insister devant les médias. Mais nous possédons des preuves qui nous permettront, d'après nous, de convaincre un juge qu'il se servait de son membership dans une association de bénévoles pour recruter des clients à des fins commerciales », a dit le fonctionnaire.

« Ensuite, hors de ses fonctions de bénévolat, il conduisait ces gens comme un chauffeur de taxi, mais sans permis. C'étaient des activités parallèles en contravention de la Loi sur le taxi. »

Faux, se défend M. Lemay.

« Voyons donc, qu'est-ce que vous voulez que je fasse d'une clientèle de taxi ? Tout ce que je faisais, c'est laisser mon nom aux démunis parce que le CAR n'est pas ouvert 24 heures sur 24. Je leur disais : " Si vous êtes malade durant la nuit, appelez-moi directement. " J'y allais et je remettais l'argent au CAR le lendemain matin. »

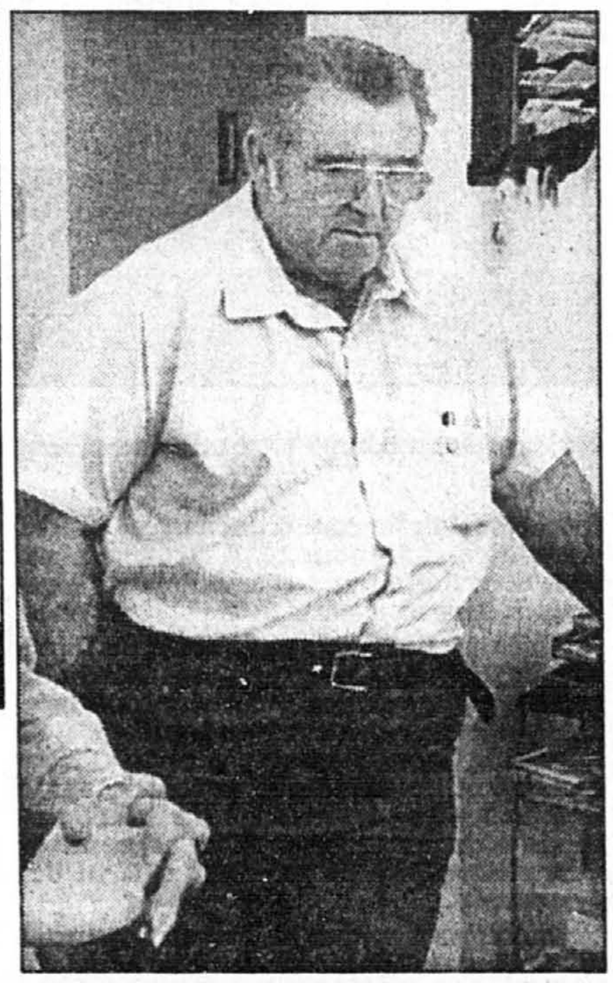

La SAAQ accuse Guy Lemay de faire de la concurrence déloyale aux chauffeurs de taxi.

Pas de transport en commun

M. Lemay affirme avoir récemment dépanné de la sorte une vieille dame dont le mari de 80 ans était malade : « Elle m'a appelé parce qu'elle était trop agitée pour le conduire elle-même à l'hôpital de Saint-Jérôme. Elle était tellement nerveuse qu'elle a été malade sur son tapis. Il n'y a pas de transport en commun ici. J'ai appelé l'ambulance, que j'ai suivie dans mon auto ; puis, je suis resté quatre heures à l'urgence avec le vieux monsieur qui faisait de l'asthme. Ensuite, je suis retourné chez la vieille dame pour nettoyer son tapis. C'est ça qu'ils appellent faire du taxi ? »

M. Lemay a été épinglé à la suite d'une plainte émanant d'un chauffeur de taxi de Sainte-Anne-des-Plaines. « Les chauffeurs de taxi n'accompagnent pas les vieilles gens, ils les *dompent* à la porte et ils vont faire leur course suivante. Nous, on fait de l'accompagnement. »

M. Lemieux, qui dirige 21 agents du contrôle routier basés à Laval, a défendu l'enquête menée par ses hommes : « Les gens retiennent de ça qu'on a tendu une sorte de piège à M. Lemay. Mais dans des délits qui impliquent une transaction financière, il faut procéder de cette façon pour monter la preuve.

« Ce que fait M. Lemay concurrence déloyalement les chauffeurs de taxi qui paient leurs permis et assurances. En plus, ça lèse tous les contribuables : c'est carrément du travail au noir, a dit le fonctionnaire de la SAAQ. Pour nous, il est clair que le Centre d'aide et de référence n'a pas le contrôle total sur les activités de ses membres. »

Il a surtout contredit M. Lemay, qui affirmait mercredi que c'est l'inspecteur de la SAAQ qui lui a spontanément versé 17 $, une somme que M. Lemay affirmait avoir accueillie en disant : « C'est trop. » Hier, M. Lemay a affirmé que le tarif de 17 $ est déterminé par le CAR.

« C'est M. Lemay qui a lui-même fixé avant de partir le tarif de sa course », affirme M. Lemieux.

« La SAAQ (M. Lemieux) fait mon procès sur la place publique », a dit M. Lemay, qui a dénoncé la SAAQ en conférence de presse jeudi.

CONSTRUISONS LA PAIX POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES DU RWANDA

Chaque jour, des milliers d'enfants seuls sont recueillis à la frontière, au milieu du flot des réfugiés qui reviennent dans leur pays d'origine, le Rwanda.

CECI

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT
Tél. : (514) 875-9911
• 1-888-875-9913 • 1-888-875-9914

Envoyez vos dons à cette adresse : CECI, [illegible]

Une femme sur deux de plus de 60 ans souffre d'ostéoporose.

Si vous avez entre 60 et 80 ans, vous pouvez faire partie d'une importante recherche sur l'ostéoporose.

Qu'est-ce que l'ostéoporose?
L'ostéoporose consiste en la diminution de la masse osseuse. Cette affection touche généralement les femmes ménopausées et peut causer des fractures de la hanche, du poignet, ou des vertèbres.

Qu'est-ce qu'on appelle «fracture vertébrale»?
Les fractures vertébrales sont causées par la détérioration graduelle des os de la colonne vertébrale. Peu de femmes se rendent compte de cette affection, car la détérioration osseuse se produit lentement. Souvent, les femmes ne ressentent aucun symptôme de cette détérioration. Lorsque se manifestent des symptômes comme le mal de dos, le dos voûté ou une diminution de la hauteur de la taille, on les attribue souvent à l'âge ou à une chute.

Quelle est la fréquence des cas d'ostéoporose? Quelle est la fréquence des fractures vertébrales?
Chez les femmes de plus de 60 ans, une femme sur deux souffre d'ostéoporose et une femme sur quatre souffre de fractures vertébrales.

Qui peut faire partie de notre recherche?
L'équipe du Laboratoire des maladies osseuses métaboliques de l'Hôpital Saint-Luc cherche des volontaires afin de tester une médication réservée aux essais cliniques pour le traitement des fractures vertébrales causées par l'ostéoporose. Nous sélectionnerons les candidates parmi les femmes de 60 à 80 ans qui présentent des fractures vertébrales (qu'elles le sachent ou non). Les candidates ne doivent pas recevoir d'oestrogènes ni de cortisone.

Comment obtenir des renseignements supplémentaires?
Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires ou si vous désirez participer à notre étude, veuillez nous appeler. Si vous êtes sélectionnée, vous bénéficierez des avantages suivants durant votre participation à l'étude : examens médicaux et suppléments gratuits de vitamine D et de calcium. Fait important, vous accorderez de votre temps et de votre énergie à une cause qui en vaut l'effort : la vôtre.

Si vous possédez les qualités requises pour cette étude :

Composez le (514) 281-2121 poste 4212

Laboratoire des maladies osseuses métaboliques de l'Hôpital Saint-Luc

se recycler

se renouveler

se réorienter

Les certificats de l'UQAM:
En suivant un de nos programmes vous pourriez vous découvrir de nouvelles fonctions

Avec tous les changements que connaissent les entreprises, vous devez plus que jamais maintenir vos compétences à niveau.

Les certificats de l'UQAM constituent donc un outil de choix pour rester dans la course ou améliorer sa situation au travail.

Vous trouverez des programmes dont les contenus compléteront parfaitement votre formation ou votre expérience et des horaires adaptés aux réalités des gens qui ont un emploi.

Si vous aspirez à de nouvelles fonctions, inscrivez un certificat de l'UQAM à votre programme.

L'UQAM: tout pour réussir

Université du Québec à Montréal

Certificats

Date limite d'admission:
1er mars 1997† (session d'automne)

Adaptation scolaire et sociale
Administration
Administration de services (spécialisé):
– *général*
– *coopérative*
Administration des services publics
Affaires immobilières (général)
Alphabétisation
Analyse chimique
Analyse financière
Animation culturelle
Arts d'impression *
Arts plastiques
Assurance et intervention financière
– *concentration Assurance de personnes et planification financière*
– *concentration Expertise de sinistres en assurance de dommages*
– *concentration Gestion des risques et courtage d'assurance de dommages*
Commerce international
Communication *
Comptabilité générale
Création littéraire
Développement de logiciels
Droit social et du travail *
Écologie
Économique
Éducation en milieu de garde
Éducation interculturelle
Éducation morale
Éducation personnalisée pour les aînés-es
Enseignement de la formation personnelle et sociale **
Enseignement en formation professionnelle
Enseignement des langues secondes
– *option Anglais*
– *option Français*
Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire **
Formateurs d'adultes en milieu scolaire
Formateurs en milieu de travail
Français écrit
Français écrit pour non-francophones
Géographie physique
Géologie appliquée
Gérontologie sociale
Gestion des documents administratifs et des archives
Gestion des ressources humaines I (Fondements)
Gestion des ressources humaines II (Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)
Gestion des services municipaux
Gestion informatisée
Immigration et relations interethniques
Informatique
Insertion sociale et professionnelle des jeunes
Interprétation visuelle (Gestuelle)
Interprétation visuelle (Orale)
Intervention éducative en milieu familial et communautaire
Intervention psychosociale
Littérature de jeunesse
Marketing
Méthodes quantitatives
Microprocesseurs
Peinture *
Scénarisation cinématographique
Sciences comptables
Sciences de l'environnement
Sciences et techniques de l'eau
Sciences sociales
Sculpture *
Télécommunications

* Programmes contingentés

** Programme offert à des groupes hors campus seulement

L'UQAM offre aussi des programmes de certificats de premier cycle à :
– Laval (682.1343)
– Région de Lanaudière (654.8768) (Ville de Le Gardeur)
– Région de la Montérégie (349.6755 ou 1 800 363.9290) (17 villes différentes)

Soirée «Demande d'admission express»
le 12 février de 16h à 20h.

Sur la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin.
Entrée au 405, rue Ste-Catherine Est.
Accès par le métro Berri-UQAM.

Pour tout renseignement additionnel:
Téléphone: 514.987.3121
Télécopieur: 514.987.8932 ou 514.987.7728
Site Internet: www.reussir.uqam.ca
E-mail: admission@uqam.ca

† Cette date est valide pour les programmes contingentés et non contingentés à temps complet ainsi que pour les programmes contingentés à temps partiel.

LES BELLES SOIRÉES

... À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FÉVRIER

Lyon, carrefour de l'Europe
Conférence préparatoire au voyage à Lyon en mai prochain
M.-C. Deprez-Masson

Plaisir de l'écoute : prélude à *Mahler et le cor magique*
Guy Marchand

L'art américain : du XIXe au XXe siècle
Monique Gauthier

Vins et vignobles du Chili
Jean-François Demers

La vie quotidienne au Moyen Âge
M.-C. Deprez-Masson

L'autohypnose
Denis Houde

Pleins feux sur Chypre
Antoine Hermary, Jacques Y. Perreault

...et bien d'autres sujets encore
offerts en soirée et en matinée

Obtenez gratuitement le programme des Belles Soirées
Renseignements : 343-6090 1 800 363-8876 3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
http://www.umontreal.ca/
Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

La Suisse crée un fonds humanitaire pour les victimes de l'Holocauste

GILLES LAFFON
Agence France-Presse ,BERNE

Le gouvernement suisse a décidé la création d'un fonds humanitaire pour les victimes du nazisme, répondant aux banques qui réclamaient « un geste » de nature à désamorcer la polémique lancée par des organisations juives sur le traitement des fonds juifs et de l'or nazi.

L'annonce de l'ouverture d'un fonds a été faite jeudi soir par l'ambassadeur Thomas Borer, chargé de coordonner l'action du gouvernement dans cette affaire désormais considérée comme « très dommageable » pour le pays et son économie largement exportatrice.

« Le gouvernement a la volonté de jouer un rôle moteur dans la création du fonds d'aide aux victimes de l'Holocauste, qui servira aussi à lutter d'une manière générale contre le racisme et l'antisémistisme », a-t-il indiqué.

« Nous devrions pouvoir en préciser le montant, la nature et les affectations dans les semaines à venir, lors de réunions avec les banques et aussi avec les organisations juives en Suisse, a-t-il indiqué, exprimant son souhait d'aller « le plus vite possible ».

Les trois grandes banques suisses, des compagnies d'assurances et des entreprises amèneraient les premières sommes dans ce fonds dont le montant définitif devrait être supérieur à 100 millions (80 millions USD), selon Rainer E. Gut, le président de Credit Suisse Group. Le gouvernement de Berne n'apporterait de contribution financière qu'après les résultats attendus cet été d'une enquête sur le recyclage de l'or pillé nazi par la Banque nationale suisse.

Ce faisant, Berne ne donne pas l'impression de se plier aux organisations juives, qui auraient réclamé un fonds de 250 millions de dollars pour les victimes juives de la Shoah, font remarquer les observateurs à Berne.

Les banques précisaient par ailleurs hier que ce fonds ne concerne « pas directement » les avoirs en déshérence qui restent, bien sûr, dans les coffres en attendant de retrouver d'éventuels ayants droit.

Le projet de fonds va en fait bien au-delà de la restitution des avoirs en déshérence, estimés à 32 millions de dollars par les banques et à des milliards par des organisations juives.

Il doit être interprété, insiste-t-on à Berne, comme un geste humanitaire en faveur de toutes les victimes du nazisme par un pays épargné dans sa chair par le dernier conflit mondial.

Mais les banquiers et industriels réunis jeudi à la Banque nationale avaient répété à M. Borer qu'il faut que le gouvernement agisse pour éviter de nouveaux coups de boutoir du sénateur new-yorkais Alfonse D'Amato ou de l'Agence juive à Jérusalem, qui avait brandi un moment la menace d'un boycottage.

Les attaques continueront au moins jusqu'à la remise des résultats des longues enquêtes sur le comportement de la Suisse et de ses banques durant la période 1930-1945, estiment les milieux bancaires.

L'initiative d'un fonds avait été lancée mercredi par le président du Credit Suisse Group.

Le gouvernement suisse s'était alors félicité de la « disponibilité » des grandes banques suisses, mais avait mis un bémol. Il s'agit de ne pas d'engager l'argent des contribuables avant d'être certain de la responsabilité du pays envers les victimes de l'Holocauste, a affirmé jeudi soir Achille Casanova, porte-parole du gouvernement.

La fédération suisse des communautés israélites a qualifié hier de « pas important » la création d'un fonds pour les victimes de l'Holocauste.

Le sénateur américain D'Amato a accueilli positivement l'annonce de ce fonds, appelant toutefois à la vigilance « pour qu'il soit équitable envers les victimes dont les avoirs sont en question ».

Un « pas très important » dans la bonne direction, selon le Congrès juif mondial

Agence France-Presse
NEW YORK

Le Congrès juif mondial (CJM) a qualifié hier de pas très important dans la bonne direction l'accord annoncé jeudi par le gouvernement suisse prévoyant la mise en place d'un fonds humanitaire pour les victimes juives du nazisme.

« C'est un pas dans la bonne direction. Certains pas sont lents, pénibles, mais nous considérons que celui-ci est très important », a déclaré le secrétaire général du CJM, Israel Singer, lors d'une conférence de presse au siège de l'organisation à New York.

M. Singer a chaleureusement remercié le sénateur républicain de New York Alfonse D'Amato, le qualifiant de « croisé de la vérité ».

M. D'Amato préside la commission des Affaires financières du Sénat et mène une campagne aux États-Unis pour obliger les banques et institutions financières suisses à dédommager les victimes juives du nazisme. Il avait estimé lui aussi la veille à Washington que ce fonds de compensation était « un pas dans la bonne direction ».

M. D'Amato, qui participait à la conférence de presse d'hier, a refusé d'estimer le montant dont ce fonds devrait disposer, indiquant seulement qu'il devait être « suffisant ».

« Je ne suis pas en position de dire ce qu'il devrait être », a-t-il déclaré. « Ne portons pas de jugement hâtif ».

La veille, il avait pourtant jugé « totalement ridicule » et « insultante » la proposition des autorités suisses de créer un fonds d'environ 31 millions de dollars, financé par les avoirs en deshérence dans des banques suisses, pour indemniser les victimes de l'Holocauste.

Jeudi à Zurich, le chef de la cellule de coordination du ministère des Affaires étrangères, Thomas Borer, avait annoncé la création de ce fonds de compensation pour les victimes juives.

Les principaux intéressés à la création d'un tel fonds, c'est-à-dire les grandes banques du pays, les compagnies d'assurances, divers organismes économiques et le gouvernement ont donné leur accord de principe. Le montant du fonds n'a pas encore été déterminé.

Par ailleurs, M. D'Amato a réitéré hier sa défense du gardien de l'Union des banques suisses (UBS), Christophe Meili, récemment suspendu de ses fonctions pour avoir sauvé du pilon des documents historiques.

Estimant que M. Meili devait être traité en « héros », il a accusé les autorités suisses de l'avoir « terrorisé ».

FORMATION CONTINUE

COMMUNICATION

DÉVELOPPER UNE ARGUMENTATION ÉCRITE, LOGIQUE ET EFFICACE
par Diane Gousse, M.Sc. Éducation
conseillère en linguistique et en formation
Le mardi 11 mars et le mercredi 12 mars, de 9 h à 17 h
1,4 UFC – 425 $ (TPS et TVQ en sus)

PUBLICITÉ

LA COMMANDITE : MÉTHODE ET APPLICATIONS
par Jacques-André Dupont, vice-président marketing
Équipe Spectra
Le jeudi 13 mars, de 9 h à 17 h et le vendredi 14 mars, de 9 h à 12 h
1 UFC – 425 $ (TPS et TVQ en sus)

LE MARKETING DIRECT : ÉLABORER UNE STRATÉGIE GAGNANTE
par Jacques Paradis, président
Sprint Communications marketing inc.
Le jeudi 20 mars, de 9 h à 17 h et le vendredi 21 mars, de 9 h à 12 h
1 UFC – 425 $ (TPS et TVQ en sus)

RELATIONS PUBLIQUES

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT : UN EXERCICE DE HAUTE VOLTIGE?
par Sylvie Laflamme, conseillère en organisation d'événements
Sylvie Laflamme inc.
Le vendredi 14 mars, de 9 h à 17 h
0,7 UFC – 315 $ (TPS et TVQ en sus)

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

*Vous jonglez avec le 1% à consacrer à la formation? Saviez-vous que la Formation continue vous offre un service-conseil intégré en vous accompagnant comme **gestionnaire du 1%** auprès du gouvernement, comme **expert dans l'élaboration de votre plan de formation** et comme **concepteur et animateur d'activités de formation** conçues spécifiquement pour répondre aux besoins de votre organisation. N'hésitez pas à nous téléphoner sans délai.*

RENSEIGNEMENTS :
(514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Réduction de 10% accordée pour inscription 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité.

2449659

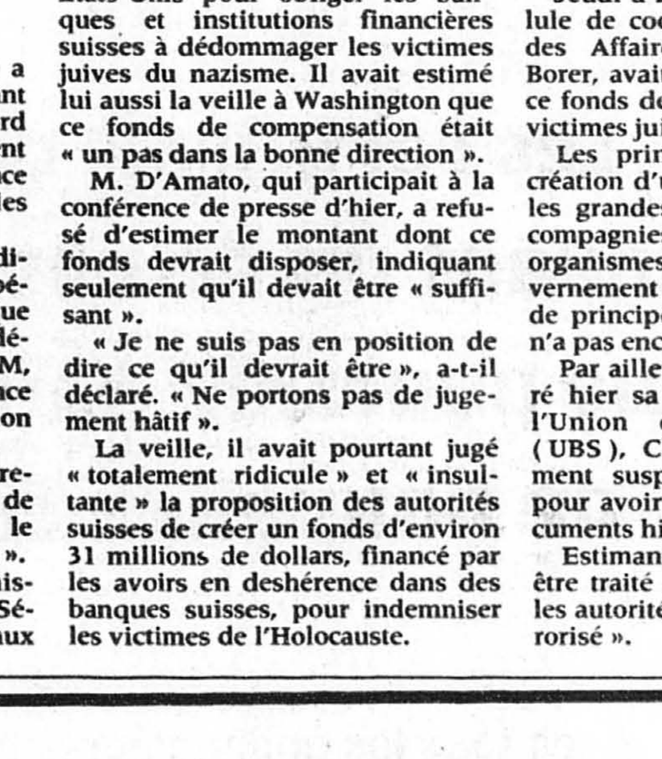

Quel hiver !

Somalie : le nouveau chef d'état-major avait-il, lui aussi, fait la sourde oreille ?

Presse Canadienne
OTTAWA

L'ancien responsable de la police militaire canadienne a offert de se soumettre à un détecteur de mensonge, hier, à Ottawa, afin de donner du poids aux propos qu'il a tenus dans le cadre de l'enquête sur les incidents de Somalie.

Le colonel à la retraite Al Wells a déclaré cette semaine qu'il avait à plusieurs reprises requis la permission de confier à la police militaire la tâche de faire enquête sur le décès d'un civil somalien, le 4 mars 1993, à la suite d'une fusillade. Toutefois, a-t-il ajouté, le vice-amiral Larry Murray s'y était opposé.

M. Murray était alors chef d'état-major adjoint ; il se trouve au sommet de la hiérarchie depuis la démission du général Jean Boyle, l'automne dernier.

L'officier général doit témoigner devant la commission d'enquête, lundi, afin d'y donner sa version des faits survenus il y a près de quatre ans. Des soldats du Régiment canadien aéroporté avaient alors tiré sur deux civils à l'extérieur d'un camp militaire canadien en Somalie, faisant un mort et un blessé.

Larry Murray

« Je me porte volontaire ici même, a lancé M. Wells. Nous pouvons utiliser un détecteur de mensonges sur cette question. »

Il avait fallu cinq semaines avant que la police militaire ne se rende sur le terrain pour y enquêter. Dans un rapport rédigé en 1993, on qualifiait ce délai d'inexplicable ; M. Murray s'objectait alors à cette prise de position et réclamait une évaluation indépendante de sa conduite.

Au lieu de cela, la police de la Défense devait effectuer sa propre évaluation et, lors d'un interrogatoire en septembre 1993, l'amiral devait déclarer ne pas se souvenir que quiconque lui eut recommandé de dépêcher la police militaire en Somalie.

Pour sa part, M. Wells a témoigné que l'amiral Murray n'avait peut-être pas bien saisi le sens de ses recommandations, mais que cela était plutôt improbable. « J'imagine que j'aurais dû insister », a-t-il déclaré.

Toutefois, il a ajouté n'avoir senti aucune urgence au quartier général de la Défense. « Ils ne semblaient pas intéressés (...) à s'occuper de cela », a-t-il dit.

Tolérance zéro face à l'alcool, réclame le général Maurice Baril

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Au cours des missions sur le terrain, le chef des Forces terrestres, le lieutenant-général Maurice Baril, n'acceptera rien de moins qu'une politique de tolérance zéro face à l'alcool, a-t-il déclaré hier.

À l'occasion d'un discours devant le Congrès des associations de la défense, le lieutenant-général Baril a souligné que « les cas d'inconduite avaient chuté de façon spectaculaire » dans les théâtres d'opération « là où la politique sur l'alcool était claire et facile à appliquer ».

« Pour moi, les résultats parlent d'eux-mêmes : Il n'y a pas besoin ni de place pour l'alcool en théâtre opérationnel ni durant des exercices d'entraînement intensifs. »

Interrogé à ce sujet, le lieutenant-général a expliqué qu'il avait institué cette mesure à regret au cours de l'année qui vient de s'écouler pour le bien de tous, et ce, notamment au Zaïre où il commandait la force multinationale.

« C'est très agréable au bout d'une longue journée de prendre une bière mais pour le bien de tous, nous ne pouvons pas permettre aux soldats d'avoir ce petit plaisir. J'en suis très désolé », a expliqué le commandant aux journalistes au cours d'un point de presse.

Selon le lieutenant-général, dans des circonstances où il y a un contrôle très serré de l'alcool, il est d'accord pour permettre aux soldats de prendre de la boisson.

« Mais lorsqu'on donne des portes ouvertes, ça devient très difficile à contrôler. Lorsqu'on dit aux soldats vous pouvez prendre deux bières aujourd'hui, demain, ça va être trois, et l'autre journée, ça sera rien parce qu'on prend la pilule anti-malaria, etc. Ça devient très complexe et je pense que la grande majorité de nos soldats trouvent ça trop compliqué d'avoir des peut-être, des oui, des non, des si, des ça. C'est zéro. C'est ça qui est le plus simple. »

La semaine dernière, le chef des Forces terrestres a annoncé que 57 militaires impliqués dans des cas d'abus d'alcool, d'inconduite sexuelle et d'actes grotesques survenus à l'hôpital psychiatrique de Bakovici en Bosnie-Herzégovine en 1993-94, seraient jugés par un conseil spécial de révision des carrières.

Face aux nombreuses crises qui secouent les Forces armées, le lieutenant-général Baril refuse de parler de « crise de leadership au sein de l'armée mais nous avons certainement des problèmes en cette matière ».

Selon lui, ces problèmes proviennent de la « perte de confiance dans le leadership de l'armée parce que l'armée n'a pas su corriger des comportements inacceptables. Et il vient de la perte d'esprit de corps, car les actions de quelques-uns nous ont tous contaminés et ont terni notre image de marque ».

Pour sa part, le vice-amiral Larry Murray qui assure le poste de chef d'état-major de la défense par intérim, a défendu les initiatives récentes du ministre de la Défense Doug Young. Ce dernier a mis sur pied une commission pour étudier le système de justice militaire et un autre groupe de quatre experts pour proposer des réformes fondamentales avant le 31 mars.

SOLDE D'HIVER
jusqu'au 2 février
LA GALERIE ART SELECT INC 20e anniversaire 1977 1997 MONTRÉAL, QUÉBEC
La galerie Art Select Inc.
Remises de 25% à 50%
sur tous les meubles et accessoires
MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE DE 12 h À 17 h
FERMÉ LES LUNDIS ET MARDIS
LA GALERIE ART SELECT INC.
6810, St-Denis, Montréal (Québec) H2S 2J2
Tél.: (514) 273-7088

Il fait -30°c dehors et -50% en dedans !

LA CAUSEUSE "VENEZIA" À 699$ EN JANVIER SEULEMENT
Fontaine
MEUBLES & DÉCORS
9780 est, rue Sherbrooke
Montréal
Tél.: (514) 352-3913
GRAND SOLDE DE JANVIER JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION !

Quel hiver ?
15 tonnes d'acier qui roulent en toute sécurité dans la neige et sur la glace, c'est rassurant. Avec Orléans Express, vous êtes certain de partir... et d'arriver ! À **31,50$* ou moins** pour l'aller simple entre Montréal et Québec, il y a vraiment de quoi oublier l'hiver !
*(taxes en sus)
VERS QUÉBEC 18 FOIS PAR JOUR

ORLEANS EXPRESS
Horaires et tarifs : Montréal : (514) 842-2281 • Longueuil : (514) 670-3422

À ce prix-là, c'est quasiment péché !

Offrez-vous une semaine de relâche à un prix diablement pas cher !
Forfait RELÂCHE D'ENFER
À partir de 799$* à l'Hôtel Stoneham
2 ADULTES, 2 ENFANTS
5 NUITS, 5 JOURNÉES DE SKI
Le forfait RELÂCHE D'ENFER inclut 5 nuits d'hébergement et 5 journées de ski de 9 h à 22 h, pour 2 adultes et 2 enfants de 18 ans et moins qui accompagnent leurs parents.
Aussi disponible en appartement studio à partir de 899 $ ou en condo 2 chambres à partir de 999$, pour 2 adultes et 2 enfants de 18 ans et moins qui accompagnent leurs parents.
* Offre valide du 28 février au 9 mars 1997. Ne peut être combinée à aucune autre promotion. Quantité limitée. Taxes en sus.
Appelez-nous ! (418) 848-2411 1 800 463-6888
1420, avenue du Hibou Stoneham (Québec) G0A 4P0
Stoneham
La station *préférée* de ceux qui l'ont essayée !

Le juge ne croit pas le cuisinier du Rest-O-Broue

RAYMOND GERVAIS

Le juge Denis Boisvert de la cour municipale de Montréal n'a pas retenu hier le témoignage du chef cuisinier du Rest-O-Broue, 5250, rue Jarry Est, à Saint-Léonard et a condamné la compagnie à une amende de 1000 $ pour avoir eu des aliments impropres à la consommation humaine.

« Je ne crois pas votre cuisinier lorsqu'il dit qu'il ne s'est pas aperçu que la température de la chambre froide n'était pas adéquate pour la conservation des aliments et je ne le crois pas non plus lorsqu'il prétend avoir jeté tous les aliments lors d'une première défaillance. Deux facteurs pourraient expliquer la présence de moisissures sur les aliments découverts par les inspecteurs, soit qu'ils soient vieux, soit que le système de réfrigération de la chambre froide n'était pas fonctionnel », a précisé le juge.

Le 24 juillet dernier, deux inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, se sont présentés au restaurant en question. Sur place, les fonctionnaires ont noté que la température dans la chambre froide était de 22 degrés alors qu'elle aurait dû être de 4 degrés ou moins. De nombreux aliments, dont du poulet, du riz, du macaroni aux tomates, du bacon, de la soupe aux légumes, de la sauce à spaghetti, du jambon, des pâtés chinois, de la mayonnaise, des saucisses, du lait et plusieurs sauces ont été détruits par les inspecteurs. La température interne de ces aliments variait de 12 à 20 degrés. Afin d'éviter la formation de bactéries, les aliments périssables doivent être conservés à moins de 4 degrés ou à plus de 60 degrés.

Selon le témoignage des inspecteurs, la même situation s'était produite deux jours plus tôt et les aliments avaient été jetés. Aucune accusation n'avait toutefois été portée, les fonctionnaires ayant décidé d'émettre un avis de correction.

La situation s'est reproduite le 17 mai 1996 à la suite d'une plainte provenant du public.

En défense, le restaurateur a expliqué que les aliments s'étaient gâtés à deux reprises à cause du bris du compresseur de la chambre froide.

Une récente vérification a démontré que la situation était maintenant corrigée.

Par ailleurs, le propriétaire du restaurant **Argiris**, 6685, avenue Darlington, à Montréal, s'est vu imposer une amende de 1000 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté générale.

Après avoir pris connaissance du rapport des inspecteurs déposé en preuve, le juge Boisvert a souligné au propriétaire qu'il comprenait que la situation économique était difficile, mais que de l'eau et du savon, ça ne coûtait pas cher.

L'infraction remonte au 16 février 1996 et une récente vérification a démontré que la situation était corrigée dans une proportion de 90 %.

Selon le rapport des inspecteurs, en plus de la malpropreté dans la cuisine, les toilettes et la salle à manger, le tissu des chaises de la salle était usé, taché et poussiéreux, tandis que la « cuirette » des banquettes était déchirée.

Bref, « rien pour attirer la clientèle », selon le juge.

Finalement, le restaurant **Passeport**, 5071, chemin Queen Mary à Montréal, a écopé une amende de 700 $ après avoir été reconnu coupable par défaut d'avoir gardé un endroit à déchets accessible à la vermine et aux autres animaux. L'infraction a été commise le 21 mai 1996.

Le vidéo club **Vidéo Maxx**, 81, avenue du Mont-Royal Ouest, à été condamné à verser une amende de 400 $ pour avoir eu un plafond et des murs non conformes aux normes d'hygiène pour un établissement qui prépare de la nourriture, notamment du maïs soufflé.

J'AI LA FIÈVRE D'APPRENDRE.

Je

JE SUIS ALLERGIQUE AUX SALLES DE COURS.

À la Télé-université, j'ai le choix :

36 programmes d'études et plus de 200 cours offerts à distance partout au Québec.

- Administration
- Communication
- Entrepreneuriat
- Gestion des ressources humaines
- Formation financière personnelle
- Environnement
- Informatique
- Langues
- Sciences et santé
- Sciences sociales

NOUVEAU **Baccalauréat en administration**

⊃ Possibilité de reconnaissance des acquis

⊃ Conditions d'admission adaptées aux adultes

VENEZ NOUS RENCONTRER

Au **Salon Épargne-Placements/Carrières et Professions** à Place Bonaventure, du 31 janvier au 3 février, Stand W4

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE

Université du Québec
Télé-université

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT POUR L'HIVER

Information (8 h 30 à 19 h)
522-5030 ou 1-888-843-4333 Demandez le poste 49
INFO@TELUQ.UQUEBEC.CA HTTP://WWW.TELUQ.UQUEBEC.CA

NETTOYAGE DE TAPIS

la Baie services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!

13 $ par pièce

quand vous faites nettoyer 2 pièces à la vapeur.
solde: 26 $ après solde : 36 $

Vos tapis resplendiront de fraîcheur et de propreté.

Valeur exceptionnelle! Rabais de 45 $

74 $ maison au complet*

*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule nettoyés à la vapeur
Prix après solde : 119 $

Nous vous recommandons la **MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES** pour les tapis qui n'ont pas été nettoyés professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 $ de plus par pièce.

NETTOYAGE DE MEUBLES

49 $ pour un canapé
nettoyé à la vapeur

NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION

39 $ par conduit principal
plus 6,99 $ par bouche

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal . . . . . (514) 339-5420
Sherbrooke . . . . . (819) 820-1417
Trois-Rivières . . . . . (819) 378-8480
Drummondville/Victoriaville . . . . . (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainsolution^MC. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Frais additionnels pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haltien, les canapés modulaires et les coussins de dossier non attenants. **Les offres expirent le 1 février 1997.**

59 $*.

À VOUS DE JOUER!

La Tournée théâtrale à Londres : trois nuits d'hébergement, plus un spectacle gratuit dans le West End. Tout ça pour le prix d'un simple billet de théâtre.

Appelez votre agent de voyages ou faites le
1 800 668-1055.

Découvrez un monde de différence.

BRITISH AIRWAYS
La préférée à travers le monde.

* *À partir de 59 $ par personne. Tarif basé sur hébergement double. Inclut un laissez-passer « Applause ». Valide pour les départs jusqu'au 31 mars 1997. Pour plus de détails, appelez-nous.*

Yvan Demers arrêté à Piedmont à sa sortie d'un bar

Yvan Demers, en attente d'un procès pour une histoire de faux, a été arrêté, vers 3 h 45 hier, à sa sortie d'un bar de la rue Principale, à Piedmont, par des agents de la Régie de police de la Rivière-du-Nord.

Pendant que son automobile était remorquée, il a été conduit au poste de police où il a refusé de subir un test d'alcoolémie, une infraction selon le Code criminel. Il devra donc comparaître en cour municipale de Sainte-Adèle par voie de sommation.

Demers vit à Saint-Sauveur avec sa femme, la chanteuse Michèle Richard.

Comparution à Drummondville

Andrée Marquis, 47 ans, Thierry Morcrette, 32 ans et Denis Picard, 35 ans, ont été accusés hier au palais de justice de Drummondville de culture et de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Le trio avait été arrêté jeudi en relation avec la découverte d'une serre hydroponique de 500 plants de marijuana dans une grange située au 593, 6e Rang à L'Avenir.

Les plants et le matériel saisi sont évalués à trois quarts de million de dollars.

EN BREF

Une initiative louable

■ La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a accueilli favorablement hier, l'initiative du Groupe informatique DTM qui consiste à offrir 120 ordinateurs aux écoles primaires qu'ont fréquentées ses 120 employés. Le premier de ces ordinateurs a été donné hier à un établissement de la CECM, l'école Saint-Rémi, de Montréal-Nord. « L'appui du secteur privé, qu'il se manifeste par des dons ou autrement, nous sera des plus précieux si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour élargir l'utilisation de l'informatique à l'école », a déclaré la ministre Marois.

Douaniers efficaces

■ Des stupéfiants, de l'alcool et du tabac d'une valeur de 700 millions et destinés à la contrebande ont été saisis par les douaniers canadiens en 1996, rapporte Revenu Canada. Plus de 2000 armes à feu détenues illégalement ont aussi été retenues aux frontières par 3200 douaniers travaillant partout au pays. « Les douaniers canadiens constituent notre première protection contre la drogue, la contrebande et les armes à feu détenues illégalement », a indiqué la ministre du Revenu, Jane Stewart. Depuis 1989, Revenu Canada a saisi pour plus de 1,5 milliard en stupéfiants dans des cargos.

SHISEIDO

LA BEAUTÉ, NOTRE TRADITION DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

Changez le visage de l'hiver avec SHISEIDO.

BH-24... L'essence de beauté qui établit l'humidité dans la peau. BH-24 Bio Solutions Jour et Nuit captent l'humidité de l'air ambiant et la retiennent dans la peau tout en la protégeant des agressions de l'environnement. Des soins minimaux aux résultats maximaux.
Bio Solution Jour 30 mL et Bio Solution Nuit 30 mL Prix de détail suggéré : 85 $

MASQUE DE MASSAGE RAFFERMISSANT BENEFIANCE... Ce masque de massage deux en un revitalise et raffermit la peau en un seul traitement des plus efficaces. Conçu expressément pour la peau mature, il procure des bienfaits hydratants et restructurants remarquables pour lui redonner une apparence lisse et lumineuse.
50 mL Prix de détail suggéré : 43,50 $

NE ME QUITTE PAS... Finies les promesses non tenues. Le rouge à lèvres ne Me Quitte Pas de Shiseido contient une formule révolutionnaire alliant une technologie de pointe et des bienfaits traitants dans des couleurs d'une tenue impeccable. Un rouge à lèvres qui dure des heures et des heures.
3 g Prix de détail suggéré : 28 $

En prime!

À vous gratuitement avec tout achat de 30 $ ou plus de produits Shiseido

Plus qu'une trousse de maquillage, ce nécessaire de Shiseido contient:
Brillant à lèvres sérien de format régulier • Échantillon de luxe de fond de teint fluide • Bio-Performance Super Revitalisseur Absolu 7 mL • Le tout présenté dans une ravissante pochette Shiseido avec miroir assorti.

Prime offerte à La Baie, chez Eaton et dans certains magasins Sears et boutiques spécialisées à compter du 23 janvier 1997. Une prime par personne, dans la limite des stocks disponibles.

SOLDE

DU 15 JANVIER AU 5 FÉVRIER

ORSAY

INTÉRIEUR CONTEMPORAIN

(Fermé le dimanche)

4801 AVE DU PARC, MONTRÉAL (QC) H2V 4E7 Tél. : 273-4479 / 1-888-456-7729

SOLDE

JUSQU'À

50 %

DE RABAIS

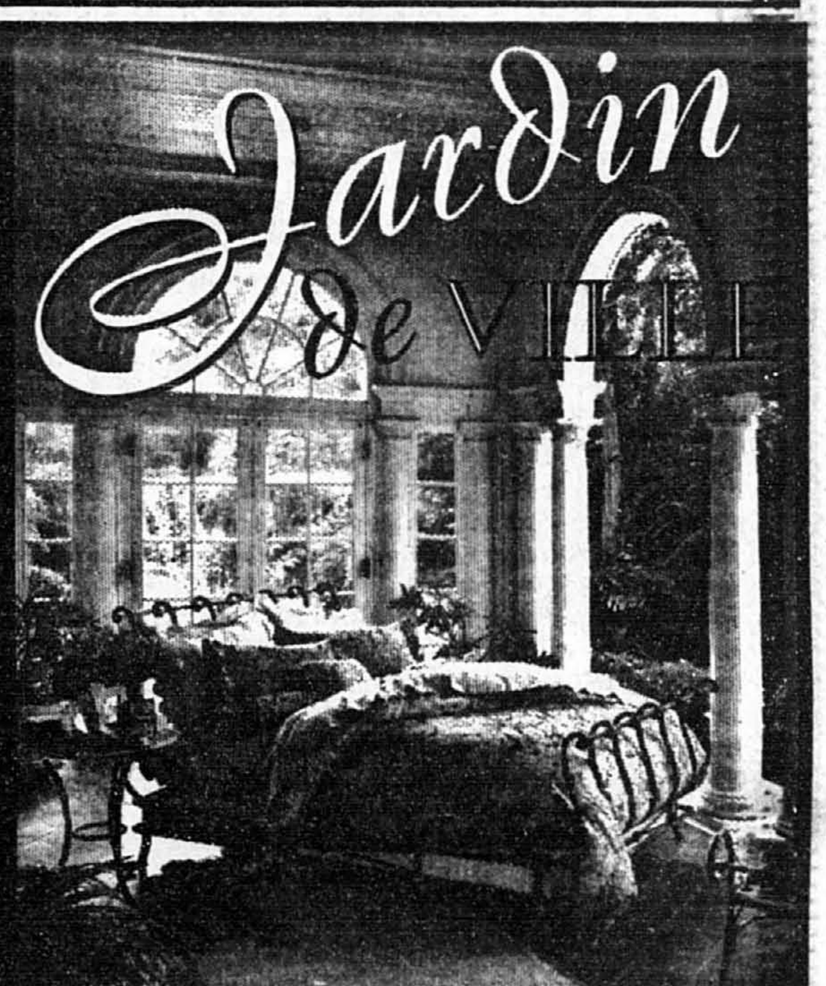

Jardin de VILLE

Armoire de bois • Baker's rack • Dînette • Lit

Liquidation complète.

Nous liquidons nos meubles d'intérieur pour faire place à notre collection de meubles de jardin 1997.

8128, boul. Décarie
(intersection Royalmount)

Tél. : 342-8128

Jardin de VILLE DE PATIO RAMA BOURQUE

Ouvert dim. 26 jan. : 13h à 17h pour cette vente

A332 - 127-2

AVIS DE CONCOURS

DIRECTEURS OU DIRECTRICES DU SCRUTIN

Nous sommes à la recherche de personnes désirant relever le défi de seconder le Directeur général des élections en devenant responsables de la tenue des événements électoraux dans les circonscriptions électorales suivantes:

LABELLE

WESTMOUNT–SAINT-LOUIS

ATTRIBUTION Assumer dans sa circonscription électorale la responsabilité de la tenue d'événements électoraux ainsi que de la délimitation des sections de vote et des secteurs électoraux.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS Posséder la qualité d'électeur et être domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle le candidat ou la candidate pose sa candidature ou dans une circonscription électorale contiguë.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Posséder une expérience dans diverses activités professionnelles ou personnelles reliée aux domaines de la gestion administrative, de la formation de personnel et des communications avec le public.
- Démontrer des habiletés professionnelles pertinentes à l'exercice de cette fonction.
- Posséder une connaissance suffisante de la Loi électorale.
- Avoir une très bonne connaissance de la circonscription électorale.
- Avoir la connaissance de la langue française.
- Connaître la langue anglaise lorsque le nombre d'électeurs et d'électrices anglophones le justifie.

L'expérience acquise dans le domaine électoral ou dans des organisations de type communautaire ou social sera considérée comme un atout.

DURÉE DU MANDAT La durée du mandat est de dix ans. Notons que la Loi électorale oblige l'employeur à accorder un congé sans solde et à ne pas exercer de sanctions à l'égard d'un employé ou d'une employée exerçant les fonctions de directeur ou de directrice du scrutin et ce, pour le temps nécessaire à la gestion des événements électoraux.

RÉMUNÉRATION Le taux horaire pour cet emploi est d'environ 30 $. Le nombre d'heures requis annuellement varie selon la nature des tâches exigées. Par exemple, la tenue d'une élection ou d'un référendum sans recensement est présentement évaluée à 480 heures.

INSCRIPTION Pour obtenir un formulaire d'inscription ou toute autre information relative à ces concours, veuillez composer, entre 9 h et 16 h 30, du lundi au vendredi, l'un ou l'autre des numéros de téléphone suivants:

à l'extérieur de Québec (sans frais): **1 800 461-0422**
pour la région de Québec: **528-0422.**

Les formulaires d'inscription doivent parvenir aux bureaux du Directeur général des élections avant 16 h 30 le 14 février 1997.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, c.r.

MOINS CHER ÇA SERAIT GRATUIT!

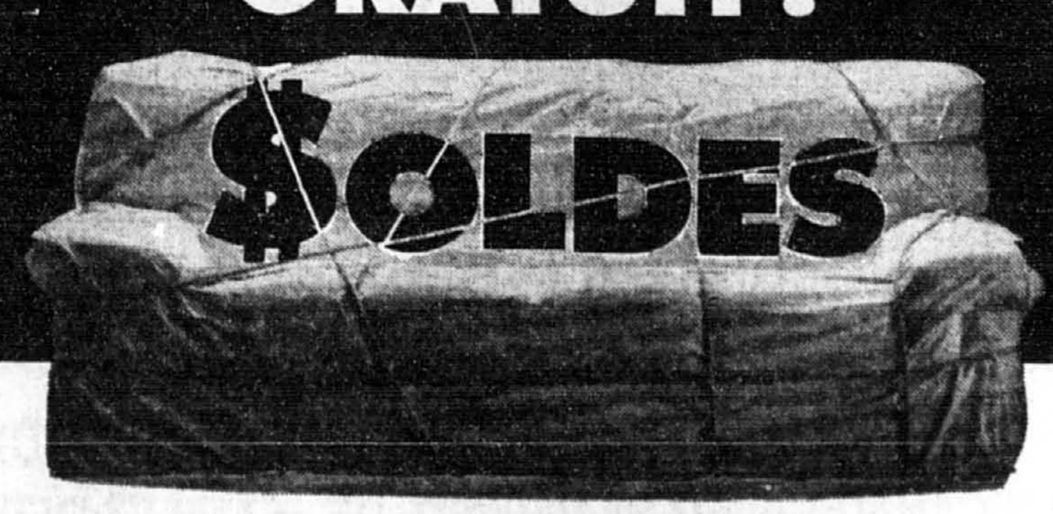

Les soldes, c'est le moment idéal, le moment rêvé pour découvrir à des conditions exceptionnelles, tout ce qui a fait la réputation de Cuir N°1. Des salons cuir de qualité dans tous les styles. Jusqu'à 40% de rabais sur tous les modèles d'exposition pour faire place à la nouvelle collection 1997 qui sera présentée au Salon national de l'habitation.

DEPUIS 1963
CUIR N°1
Le n°1 du salon cuir.

1425, boul. René-Lévesque Ouest H3G 1T7 Tél. (514) 871-9144

La police de Laval croit pouvoir élucider au moins 18 cambriolages

Grâce à la vigilance de deux de ses agents, la police de Laval croit avoir élucidé 18 cambriolages dans des commerces du quartier Auteuil qui ne possédaient pas de système d'alarme.

Selon le sergent André Saint-Jacques, Robert Simard, 34 ans, se couchait tôt et mettait son réveille-matin à 4 h afin d'aller commettre ses vols par effraction.

Hier, le procureur de la Couronne, Jean-Pierre Boyer, ne s'est pas opposé, devant le juge Claude Melançon, de la Cour du Québec, à ce que le prévenu reprenne sa liberté sous caution à la condition qu'une ordonnance d'être chez lui entre 20 h et 7 h soit émise.

Les agents Sylvie Lépine et Martin Dion ont appréhendé le suspect tôt jeudi matin, dans un salon de coiffure du boulevard des Laurentides.

Simard a été accusé de trois cambriolages, tous commis au même endroit. Les autres chefs d'accusation contre lui seront déposés prochainement.

Mise sur pied d'une police autochtone : Oka mandate des avocats pour vérifier la légalité de l'entente

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La municipalité de la paroisse d'Oka vient de donner à l'étude d'avocats Michel Leroux le mandat de vérifier la légalité de l'entente intervenue entre le ministre de la Sécurité publique et le conseil de bande de Kanesatake, et autorisant la mise sur pied d'une police autochtone.

Lors d'une entretien téléphonique, hier, Me Lucie LeFrançois a expliqué que le mandat comprenait aussi la vérification des moyens à prendre, si nécessaire, pour contester cette entente devant les tribunaux.

« Nous devons traiter ce dossier en priorité. Dans un premier temps, nous allons recueillir différentes opinions afin de réunir les motifs de contestations possibles. S'il le faut, nous allons nous adjoindre toutes les ressources nécessaires pour faire avancer le dossier plus rapidement », a expliqué Me LeFrançois.

De son côté, le maire Yvan Patry dit ne pas comprendre comment il se fait que Québec ait conclu une entente avec le conseil de bande mohawk avant de s'assurer que le fédéral en viendra à un accord avec la communauté autochtone pour ce que est de l'assise territoriale réclamée depuis nombre d'années par la communauté amérindienne.

« Nous avons été tenus en otage durant 78 jours (durée de la crise amérindienne à Oka) parce que les Mohawks réclamaient leurs terres. Sept ans plus tard, ce problème très important à cette époque n'est plus urgent. Maintenant, c'est bien plus important d'avoir leur propre police. Pour moi, l'urgence est de régler les problèmes des terres et non pas de mettre sur pied un corps de police. Je ne comprends plus rien », a précisé M. Patry.

Rappelons que la municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes s'oppose à la création d'une police autochtone à Kanesatake tant et aussi longtemps que les terres appartenant au gouvernement fédéral ne seront pas délimitées par l'ensemble des autorités compétentes.

Rendements boursiers canadiens et américains pour vos REÉR

Banque de développement du Canada
Billets liés au rendement le plus élevé entre celui de l'indice S&P 500 et celui de l'indice TSE 35

- Rendement lié à celui de l'indice S&P 500 et celui de l'indice TSE 35^MC.
- Indice le plus performant assurant automatiquement la majorité du rendement.
- Capital entièrement garanti et versé en tout temps à l'échéance.
- Paiements en dollars canadiens et couverture des devises.
- Obligations du gouvernement du Canada.
- Billets admissibles aux REÉR à titre de placement canadien.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler
CIBC Wood Gundy valeurs mobilières Inc.

1 800 563-3193
(Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, HNE)

CIBC Wood Gundy

CIBC Wood Gundy valeurs mobilières Inc. est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et une filiale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. «Standard & Poor's», «S&P», «S&P 500», «Standard & Poor's 500» et «500» sont des marques de commerce de The McGraw-Hill Companies Inc. qui ont accordé la licence d'utilisation de ces marques à l'émetteur. L'indice TSE 35 est établi et publié par la Bourse de Toronto conformément à des normes déterminées par cette dernière à l'occasion. L'indice TSE 35 est une marque de commerce de la Bourse de Toronto qui accorde une licence d'utilisation de l'indice et de la marque de commerce à l'émetteur. Ni la Bourse de Toronto ni The McGraw-Hill Companies Inc. n'appuient les billets, n'assument aucune responsabilité à leur égard ni n'en font la vente ou la promotion. Elles ne font également aucune déclaration visant à préciser s'il est judicieux d'investir dans ces billets.

CICATRICES D'ACNÉ

2457912-2

Traitements de peau spécialisés avec ou sans chirurgie esthétique

- Programmes **doux** ou **avancés** pour améliorer la **texture** et l'**apparence** de votre peau
- **Laser** pour cicatrices • Injection de **graisse**
- Plus de **15 ans d'expérience**

Recevez gratuitement votre livret d'information.
Visualisez le résultat attendu sur l'ordinateur "image".

FACILITÉS DE PAIEMENT S.A.C.
(514) **935-9906**
Centre de chirurgie esthétique
1, Westmount Square, bureau 1380
Dr. N. Fanous, M.D., O.R.L.
(MÉTRO ATWATER)

SOLDE

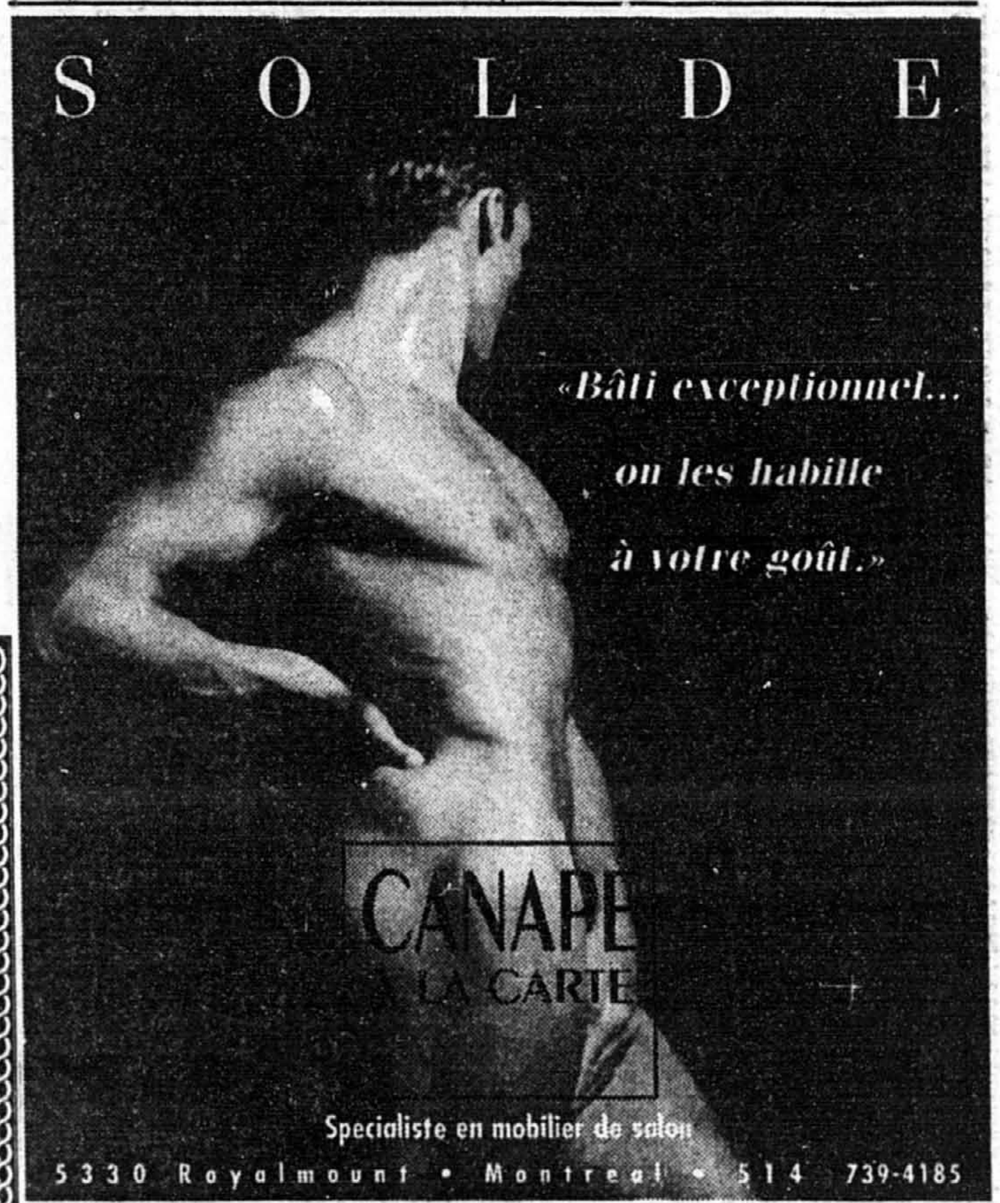

Specialiste en mobilier de salon
5330 Royalmount • Montreal • 514 739-4185

VERSANT ST-SAUVEUR
11, CHEMIN DU LAC-MILLETTE
SAINT-SAUVEUR

2 ENTREPÔTS

PLACE DU QUARTIER
5870, BOUL. LAURIER
SAINT-HYACINTHE

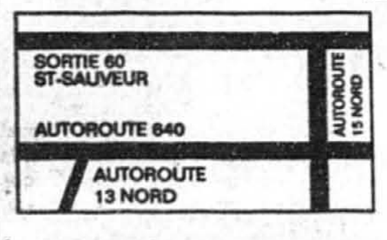

Heures d'ouverture
Lun.-mer.: 10 h-18 h
Jeu.-ven.: 10 h-21 h
Sam.: 9 h-17 h
Dim.: 12 h-17 h

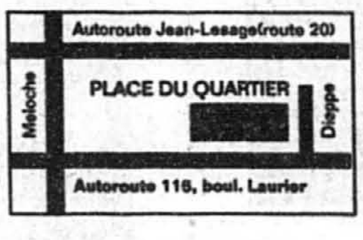

Levi's®
L'ENTREPÔT

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 %

Venez là où les occasions sont aussi célèbres que nos jeans, blousons et hauts. Venez là où c'est amusant d'économiser sur des fins de séries, des modèles uniques et des jeans Levi's® tellement peu imparfaits que vous devrez chercher longtemps avant de trouver la différence. L'Entrepôt Levi's, c'est plus de choix et plus de service pour beaucoup moins.

Pantorama
L'ENTREPÔT

VENEZ VISITER LE PLUS GRAND CENTRE DE JEANS AU CANADA AVEC SA VARIÉTÉ DE JEANS ET DES VÊTEMENTS POUR LA FAMILLE OFFERTS À DES PRIX D'ENTREPÔT.

NINE WEST
Chaussurama
L'ENTREPÔT
AIRWALK
Dr. Martens
HUSH PUPPIES®

Un grand choix de chaussures pour toute la famille:
SOULIERS POUR ENFANTS, CHAUSSURES D'ATHLÉTISME, BOTTES WESTERN, BOTTES DE CONSTRUCTION ET BEAUCOUP PLUS...

SIMPLE, BOKS DE REEBOK, AÉROSOLES, WOLVERINE, CONVERSE, DEER STAG, ECCO, STEVE MADDEN, BOULET, MERREL.

Service Liaison

*Le Service Liaison est rapide, **GRATUIT*** et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-tone^MC.*

Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

** Dans la zone d'appel locale seulement*

Questions du jour	**285.7333**
• Question du jour	1
• Question sportive du jour	2
Commentaires aux chroniqueurs	**285.7343**
• Claude Picher	8204
• Réjean Tremblay	8205
• Pierre Foglia	8206
• Claude Masson	8207
• Nathalie Petrowski	8208
• Michel Girard	8209
• Alain Dubuc	8210
• Michel Blanchard	8211
• Louise Cousineau	8212
Bulletins météorologiques d'Environnement Canada	**285.7353**
• Région de Montréal	1
• Prévisions à long terme (Montréal)	2
• Estrie, Québec, Laurentides	3

La Presse
en ligne avec vous chaque jour

Sylvain Bonenfant accusé du meurtre de Sylvie Viau

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Sylvie Viau, 16 ans, aurait été assassinée le 22 février 1991, à Laval, parce qu'elle n'aurait pas remis de l'argent perçu à la suite de la vente de stupéfiants ou de prostitution.

Ce sont les deux principales hypothèses retenues par les enquêteurs de la sûreté municipale de Laval. Sylvain Bonenfant, 27 ans, qui aurait reçu le contrat pour l'abattre, a été formellement accusé du meurtre de l'adolescente, hier, devant le juge Claude Melançon, de la Cour du Québec, au palais de justice de Laval. Il a plaidé non coupable.

Discrètement, un policier de Laval en civil a filmé toutes les personnes qui entraient dans la salle 1,05 où la comparution de Bonenfant a eu lieu.

Avant sa comparution, Bonenfant, qui purge au pénitencier de Port-Cartier une peine à perpétuité, a demandé à parler avec son avocat, Me Pierre Gagnon (de Chicoutimi) et les deux ne semblaient pas être tout à fait d'accord. Son enquête a été fixée au 6 février. Il se pourrait que Bonenfant reconnaisse à ce moment sa culpabilité. Si c'est le cas, il devra le faire devant un juge de la Cour supérieure car un magistrat de la Cour du Québec n'a pas juridiction dans le cas d'un meurtre prémédité.

Les policiers sont toujours à la recherche de la personne qui a donné le contrat pour tuer l'adolescente. Elle avait été attachée à un arbre, derrière l'école Mont-de-la-Salle, pour être par la suite torturée puis abattue à bout portant d'une décharge de fusil.

Rappelons que Bonenfant porte des tatouages représentant notamment 25 pierres tombales, dont deux portent des initiales : S.V. et R.G. Bonenfant est en prison pour le meurtre de René Germain commis à Montréal.

Les francophones sont les plus ethnocentriques des Canadiens, concluent deux chercheurs ontariens

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les Canadiens de toutes les origines manifestent des tendances ethnocentriques, mais les francophones sont les plus ethnocentriques de tous, concluent deux chercheurs de l'université Queen's, de Kingston en Ontario.

« Nous ne sommes pas d'accord avec Mordecai Richler quand il prétend que les Québécois francophones sont une bande de racistes, s'empresse de préciser un des chercheurs, le professeur John Berry. Mais nos données montrent qu'il y a une tendance, que les francophones tendent à être moins ouverts, à accepter moins facilement le pluralisme. »

M. Berry et son collègue Rudolf Kalin, tous deux professeurs de psychologie à Queen's, s'affairent depuis quelques années à décortiquer les données d'un vaste sondage mené en 1991 auprès de 3325 Canadiens. Dans leur texte le plus récent (1), ils comparent le degré d'ethnocentrisme de neuf groupes ethniques ou culturels. L'ethnocentrisme est ici mesuré à l'aide d'une question portant sur le « sentiment d'être à l'aise » en présence de personnes issues de différentes communautés. Les répondants de toutes les origines se disent plus à leur aise avec les membres de leur propre communauté qu'avec ceux des autres groupes. Mais c'est chez les francophones de l'échantillon — dont les trois quarts sont Québécois — que la différence entre les degrés d'aise est la plus grande (0,70). Ils sont suivis de très près par les Canadiens d'origine juive (0,67) et ceux d'origine ukrainienne (0,62). Au bas de cette échelle de l'ethnocentrisme on trouve les Autochtones (0,47), les Chinois (0,50) et les Canadiens d'origine britannique (0,53).

Ethnocentrisme ou préférence

« L'ethnocentrisme est universel, commente le professeur Berry. Mais il varie d'un groupe à l'autre. Il est plus élevé au sein des groupes qui se sentent menacés culturellement, comme les Afrikaners en Afrique du Sud ou les Flamands en Belgique. »

Mais qu'est-ce que l'ethnocentrisme ? C'est « la tendance à percevoir son propre groupe plus favorablement que les autres, et à percevoir les autres groupes comme inférieurs », écrivent les chercheurs. « La signification de ce terme peut varier, allant d'une préférence relativement inoffensive pour son propre groupe (sans hostilité à l'endroit des autres groupes) jusqu'à la haine et à des gestes hostiles à l'endroit des autres communautés. »

À l'intérieur de ce spectre, où se situe l'ethnocentrisme canadien-français selon MM. Kalin et Berry ? « Nous mesurons ici un ethnocentrisme relatif, répond le professeur Berry. Nous ne pouvons pas dire quand ce genre de phénomène est susceptible de causer un problème social. »

Spécialiste québécois de la question, familier avec les travaux des deux chercheurs de Queen's, le professeur Richard Bourhis estime que le degré d'aise qu'ils ont mesuré illustre davantage une « préférence pro-endogroupe » qu'un ethnocentrisme. « La préférence pro-endogroupe, c'est dire " Mon groupe est meilleur ", sans dénigrer les autres, explique le titulaire de la chaire Concordia-UQAM en études ethniques. L'ethnocentrisme est plus grave, parce que c'est aussi dénigrer les autres groupes. On peut se sentir mal à l'aise avec les gens d'un groupe sans pour autant entretenir de préjugés à leur endroit. »

Le professeur Bourhis fait aussi remarquer que les variations mesurées par les auteurs de la recherche s'inscrivent sur un fond d'attitudes très positives. C'est-à-dire que tous les Canadiens, y compris les francophones, font preuve d'une grande tolérance à l'égard de la diversité culturelle.

Autres enquêtes

Cela dit, M. Bourhis n'est pas étonné des résultats obtenus par ses collègues ontariens : « Les recherches québécoises ont aussi conclu qu'il y avait ici une préférence pro-endogroupe. Je suis assez d'accord avec l'interprétation de Kalin et Berry, c'est-à-dire que c'est le résultat de la menace culturelle ressentie par les francophones. »

La plus récente enquête québécoise sur la question a été publiée en octobre dernier par le ministère des Relations avec les citoyens. Ce sondage indique que si peu de citoyens québécois entretiennent des préjugés à l'égard des minorités, les Québécois francophones ont généralement une opinion moins positive des communautés ethniques que les Québécois de langue anglaise.

(1) Kalin, R. & Berry J.W. « Interethnic Attitudes in Canada : Ethnocentrism, Consensual Hierarchy and Reciprocity », Canadian Journal of Behavioural Science, octobre 1996.

Accusé de fraude, le sénateur Berntson démissionne

Presse Canadienne
RÉGINA

Le sénateur Eric Berntson a démissionné du caucus conservateur, hier, après avoir été accusé de fraude le jour précédent, en même temps que d'autres conservateurs de la Saskatchewan.

La Gendarmerie royale du Canada a accusé M. Berntson à la suite d'une enquête concernant une fraude d'un million impliquant des membres du caucus conservateur provincial de 1986 à 1991, alors que Grant Devine était premier ministre. M. Berntson était alors vice-premier ministre de la province.

Le sénateur Berntson a aussi démissionné hier de son poste de leader conservateur adjoint au Sénat.

« Le sénateur s'est retiré du caucus et c'est la chose qu'il devait faire, compte tenu des circonstances », a déclaré à Montréal le chef conservateur, Jean Charest. « Il faut permettre au processus judiciaire de suivre son cours. »

Lorsqu'on lui a demandé s'il craignait que le scandale qui entoure les conservateurs de la Saskatchewan ne nuise à sa campagne, M. Charest a répondu : « Pas du tout. C'est une affaire qui remonte à plusieurs années, qui relève d'un gouvernement provincial.'

La police a mis du temps avant de faire connaître les noms des dernières personnes impliquées. Elle a annoncé hier que Donald Pringle, ancien directeur général du parti, était accusé de fraude et d'abus de confiance liés à une somme de 125 000 $ de fonds publics. La GRC a aussi révélé que l'ancien ministre de la Justice Bob Andrew est accusé d'une fraude d'environ 4500 $.

Les nouvelles accusations portent à 19 le nombre d'anciens conservateurs impliqués dans cette affaire.

La police n'a pas fait connaître les accusations qui pèsent contre M. Berntson, l'un des sénateurs nommés en 1990 par l'ancien premier ministre Brian Mulroney pour aider à faire adopter la TPS. Mais l'avocat de M. Berntson, Me Clyne Harradence, a confirmé jeudi que son client avait reçu l'ordre de se présenter en Cour le 24 février, en même temps que les autres accusés dans cette affaire.

M. Berntson avait été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de la Saskatchewan en 1975, et il était réputé pour avoir reconstruit le parti et l'avoir mené à une victoire écrasante contre le Nouveau parti démocratique en 1982.

PHOTO PC

Eric Berntson

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Régie des rentes du Québec

Appel d'offres

La Régie des rentes du Québec sollicite des offres de fournisseurs spécialisés en technologie de l'information afin d'effectuer les changements au système informatique supportant les Allocations d'aide aux familles nécessaires à l'implantation du programme d'allocation unifiée pour enfants.

Obtention des documents d'appel d'offres

Les documents d'appel d'offres sont à la disposition des intéressés à l'adresse suivante :

Régie des rentes du Québec
Service des ressources matérielles
Madame Aline Jacques
2600, boul. Laurier, local 650
Sainte-Foy (Québec) G1V 4T3
Tél. : (418) 644-7382

Ces documents peuvent être obtenus au coût de vingt dollars (20 $), toutes taxes comprises. Cette somme n'est pas remboursable. Elle doit être versée en argent comptant, par chèque visé ou mandat postal émis à l'ordre de la Régie des rentes du Québec.

Réception et ouverture des offres

Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée plus haut au plus tard le 10 février 1997 à 15 h, heure locale.

L'ouverture des offres s'effectuera au 2600, boul. Laurier, local 540, Sainte-Foy, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des offres.

Fournisseurs admis à présenter une offre

Seuls sont admis à présenter une offre les fournisseurs possédant les qualifications requises, un établissement au Canada et qui ont demandé les documents d'appel d'offres en leur nom.

La Régie des rentes du Québec ne s'engage à accepter aucune des offres reçues même celle qui présente le meilleur rapport qualité-prix.

Le président-directeur général,
Claude Legault

2409633

Québec

Autres Avis légaux, Appels d'offres, et Soumissions en pages B10, G12

Partout au Québec...

pourquoi pas chez Vous?

une jeunesse épanchée!

Informations: Québec: 418-529-4705
Montréal: 514-628-1274

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC

Appel d'offres

Projet : Campus de l'UQAM, phase IV
Pavillon J.-A.-De Sève
Lot 2 : Construction
Numéro : APHA401 – Lot 2

L'Université du Québec à Montréal, propriétaire, demande des soumissions pour le Lot 2 de la construction du Pavillon J.-A.-De Sève.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h au bureau du propriétaire, 2094, rue Saint-Urbain (utiliser l'entrée accessible par le stationnement situé entre les rues Sherbrooke et Président-Kennedy), bureau G-2810, Montréal (Québec), tél. : 514-987-3000 (poste 6686), contre un dépôt de deux cents dollars (200 $), sous forme de chèque libellé à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal, non remboursable.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au 2101, rue Jeanne-Mance, salle CB-1370, jusqu'à 15 h, heure en vigueur localement, le 5 du mois de mars 1997, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé représentant dix pour cent (10 %) de la valeur de la soumission à l'ordre du propriétaire, l'Université du Québec à Montréal, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à cinquante pour cent (50 %) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à dix pour cent (10 %) du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires (Décret 1015-90 tel que modifié par le Décret 360-94).

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Une seule visite des lieux se déroulera, le 31 janvier 1997 à 10 h, en présence des représentants du propriétaire. Rendez-vous dans le hall d'entrée du Pavillon des sciences de la gestion au 315, rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

Jean Roy
Directeur général
Direction générale de l'aménagement du site des Arts IV

Université du Québec à Montréal

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES VILLE DE LAVAL

M97-001 Recherche d'un mandataire contre rémunération en vérification mécanique de véhicules lourds

NATURE DE LA DEMANDE

La Société de l'assurance automobile du Québec requiert par le présent appel d'offres les services d'un soumissionnaire devant agir, pour le compte de la Société, comme mandataire contre rémunération en vérification mécanique des véhicules lourds (plus de 3 000 kg), pour une période de trois (3) ans.

EXIGENCES DE BASE

Être un soumissionnaire, (à l'exception d'un organisme public au sens de l'article 3 de la Loi (L.R.Q. c.-A-21), propriétaire ou locataire depuis au moins un (1) an d'un bâtiment situé à l'intérieur du périmètre visé et qui mène activement dans ce même périmètre également depuis au moins un (1) an des activités commerciales dans un des domaines suivants : l'estimation, l'inspection, l'entretien, la vérification ou la réparation mécanique de véhicules routiers lourds. Est également admissible un transporteur qui fait l'une ou l'autre des activités énumérées précédemment pour lui-même depuis au moins un (1) an.

Le soumissionnaire doit présenter un lieu de service à l'intérieur du périmètre visé possédant au moins deux (2) postes de vérification mécanique.

De plus, il devra avoir à son emploi au moins trois (3) mécaniciens admissibles pour la vérification mécanique ayant réussi l'examen de connaissance.

PÉRIMÈTRE VISÉ

À l'intérieur des limites de la ville de Laval.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents de soumission seront disponibles à compter de 8 h 30, le lundi 27 janvier 1997, à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Direction régionale Laval, Laurentides, Lanaudière, Outaouais
1545, boul. Le Corbusier, bureau 75
Laval (Québec) H7S 2K6

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Le coût des documents est de 20 $ payable par chèque visé ou mandat-poste à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec. Ce montant est non remboursable.

RÉUNION D'INFORMATION

À l'intention des personnes qui se seront inscrites au moment de se procurer les documents d'appel d'offres, une séance d'information se tiendra le mardi 4 février 1997 à 10 h à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Direction régionale Laval, Laurentides, Lanaudière, Outaouais
1545, boul. Le Corbusier, bureau 75
Laval (Québec) H7S 2K6

DATE ET HEURE DE CLÔTURE

Les offres de service devront être transmises dûment remplies **le ou avant le vendredi 14 février 1997 à 15 h 00**, à l'adresse ci-dessous :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Accueil et renseignements
333, boulevard Jean-Lesage, case postale 19600
Québec (Québec) G1K 8J6

Les soumissionnaires ayant présenté une offre pourront assister à l'ouverture des offres de service, qui se tiendra immédiatement après l'heure de clôture.

Toute question relative à cet appel d'offres doit être acheminée directement et uniquement à :

M. Eugène Clément
Téléphone : (418) 528-4914 Télécopieur : (418) 646-9704

LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE DES OFFRES REÇUES.

Le directeur des Ressources matérielles et immobilières
Robert Lafrance

2409633

Offrez-vous un des

FORFAITS Passion Québec !

avec **petit-déjeuner américain** inclus

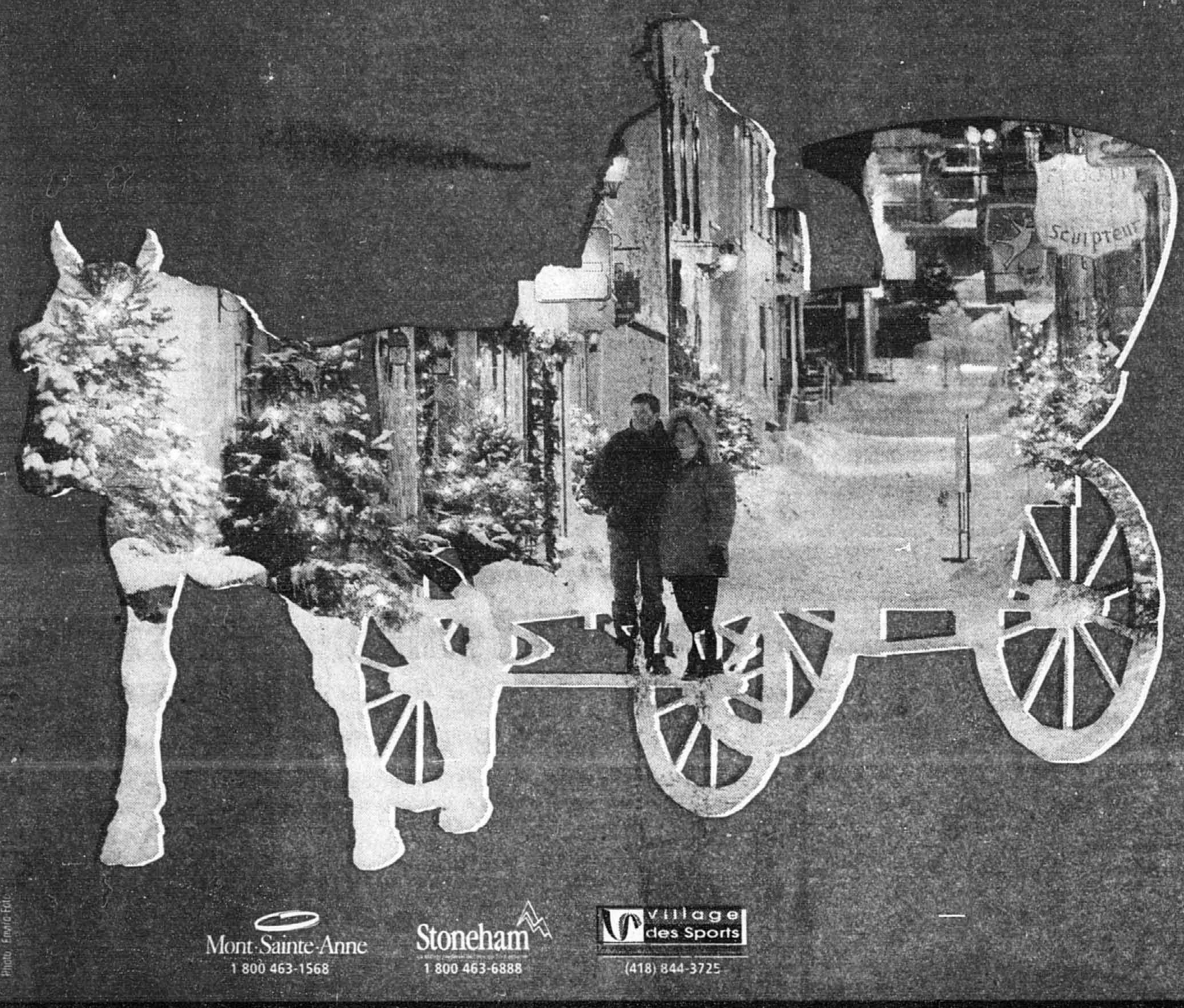

Et en prime, pour dessert

Profitez de notre carnet d'activités **gratuit** contenant des rabais sur une foule de sorties et d'activités spectaculaires, culturelles, gastronomiques, sportives, touristiques et familiales.

une valeur de 249 $

Photo : Emploi-Québec

Mont-Sainte-Anne 1 800 463-1568 — Stoneham 1 800 463-6888 — Village des Sports (418) 844-3725

LA RÉGION DE QUÉBEC

TOUTES LES PASSIONS MÈNENT À QUÉBEC !

Une Histoire d'amour

Québec, sans les tracas routiers. Voyagez avec VIA et économisez !

40 % DE RABAIS EN CLASSE ÉCONOMIQUE

Rabais additionnel de 10 % pour les aînés et les étudiants détenteurs de la carte ISIC. Les billets doivent être achetés 5 jours à l'avance. Le nombre de sièges est limité. D'autres conditions s'appliquent. Pour plus d'information, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail.

VIA

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

Tous les prix sont par chambre, par nuit, en occupation double, minimum de 2 nuits. Valide du 15 novembre 1996 au 15 avril 1997.

FORFAIT PASSION inclut le petit-déjeuner américain et le carnet d'activités.

FORFAIT SKI inclut le petit-déjeuner américain, les billets de remontées mécaniques et le carnet d'activités.

Les taxes et le service sont en sus.

Passion à partir de 99 $ / Ski à partir de 169 $ — Québec Hilton 1 800 447-2411	Passion à partir de 79 $ / Ski à partir de 144 $ — Château Bonne Entente 1 800 463-4390	Passion à partir de 98 $ / Ski à partir de 158 $ — Le Manoir du Lac Delage 1 800 463-2841	Passion à partir de 65 $ / Ski à partir de 98 $ — Hôtel Normandin 1 800 463-6721	Passion à partir de 69 $ — Le Manoir Lafayette 1 800 363-8203	
Passion à partir de 89 $ — Hôtel des Gouverneurs Radisson 1 888 910-1111	Passion à partir de 74 $ / Ski à partir de 139 $ — Holiday Inn Québec Sainte-Foy Centre de conférence 1 800 463-5241	Passion à partir de 109 $ / Ski à partir de 169 $ — Auberge Saint-Antoine 1 888 692-2211	Passion à partir de 89 $ / Ski à partir de 129 $ — Loews Le Concorde 1 800 463-5256	Passion à partir de 85 $ / Ski à partir de 122 $ — Hôtel Manoir Victoria 1 800 463-6283	
Passion à partir de 69,95 $ / Ski à partir de 144,95 $ — Ramada Québec Centre-Ville 1 800 267-2002	Passion à partir de 89 $ / Ski à partir de 139 $ — Famille Dufour Hôtels-Croisières Dufour — Hôtel Clarendon (Vieux-Québec) / Hôtel Val des Neiges (Mont Sainte-Anne) 1 800 463-5250		Passion à partir de 79 $ / Ski à partir de 146 $ — Hôtel La Maison Acadienne / La Caravelle / Le Vendôme 1 800 463-0280	Passion à partir de 69,95 $ / Ski à partir de 99,95 $ — Quality Hôtel Québec Centre-Ville 1 800 667-5345	
Passion à partir de 69 $ / Ski à partir de 129 $ — Best Western Hôtel L'Aristocrate 1 800 463-4752	Passion à partir de 106,50 $ / Ski à partir de 175,50 $ — Château Mont Sainte-Anne Hôtel de villégiature Centre de congrès 1 888 8CHATEAU	Passion à partir de 109 $ — Le Château Frontenac Hôtels Canadien Pacifique 1 800 441-1414			

Pour plus de renseignements sur les forfaits et sur le carnet d'activités, téléphonez au 1 800 363-7777, poste 673.

Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec — Tourisme Québec

Quot. Promo-hiv. 97

TIRAGE DE FORFAITS PASSION QUÉBEC 13 000 $ EN PRIX !

Remplissez ce coupon, envoyez-le à CKOI 96,9 FM et courez la chance de gagner l'un des 20 forfaits Passion Québec comprenant deux billets de train aller-retour Montréal-Québec pour deux personnes offerts par Via Rail, 2 nuits dans l'un des hôtels participants, deux petits-déjeuners américains et un souper; 2 billets au Village des Sports; 2 billets de ski à la station Mont-Sainte-Anne ou à la station touristique Stoneham.
Une valeur approximative de 650 $!
Écoutez CKOI 96,9 FM, du lundi 20 janvier au vendredi 14 février, dans l'émission du retour à la maison de 16h à 18h, pour connaître le nom du gagnant du jour.
Envoyez votre coupon dûment complété à :

CKOI 96,9 FM
C.P. 96,9
Montréal, (Québec)
H4G 3M1

La Presse

CONCOURS
Passion Québec !

QUOT.PROMO-HIV.97

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Tél. Rés. : ( )_____ Tél. Bur. : ( )_____

Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus. Pour connaître les dates d'utilisation des forfaits et tous les détails du concours, consultez les règlements disponibles sur demande à la station CKOI 96,9 FM. Aucun achat requis.